



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 051
Le mercredi 5 novembre 2025

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 5 novembre 2025

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

● (1405)

[Traduction]

Le Président: Puisque nous sommes mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par le député de Wellington—Halton Hills-Nord.

[Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

NINETTE PIOUS

Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, nous avons eu des bonnes nouvelles hier. Non, je ne parle pas vraiment du budget, je parle de l'élection de Zohran Mamdani à la tête de New York.

Revenons chez nous, dans Rosemont—La Petite-Patrie, où il y a aussi des bonnes nouvelles. Dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, Mme Ninette Pious, directrice du Centre N A Rive, a été récompensée pour son implication et son dévouement. Depuis plus de 40 ans, Mme Pious œuvre dans ce centre, qui est un lieu d'apprentissage, d'insertion et de loisir. On n'a qu'à penser à tous les ateliers offerts aux femmes immigrantes, à l'organisation du festival du livre haïtien de Montréal ou à la création de l'Institut créole et du patrimoine culturel haïtien. Passionnée par la justice sociale et un vivre-ensemble harmonieux et respectueux, Mme Pious est un véritable pilier dans La Petite-Patrie.

Je dis félicitations à Ninette et je lui dis merci de travailler inlassablement pour bâtir un monde meilleur où tous et toutes peuvent vivre dans la dignité.

[Traduction]

LA VACCINATION

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, la rougeole a été éradiquée au Canada en 1998, et elle est restée éradiquée pendant plus de 25 ans. Aujourd'hui, cependant, nous observons à une résurgence de la maladie attribuable principalement à la désinformation et à la réticence croissante des gens à se faire vacciner.

En 2025 seulement, le Canada a signalé plus de cas de rougeole que pendant les 25 dernières années, soit plus de 5 000 cas, qui ont donné lieu à 169 hospitalisations et à la mort tragique de 3 nourrissons. La rougeole est une maladie grave qui peut entraîner une pneumonie, une encéphalite, une perte auditive, un retard de développement et la mort.

La bonne nouvelle, c'est que la rougeole est facile à prévenir. Le vaccin est sûr, efficace, et il sauve des vies. Nous avons tous un rôle à jouer pour protéger nos communautés. J'encourage les Canadiens à opter pour une immunisation complète, pour eux et pour leurs enfants. En travaillant ensemble, en échangeant des renseignements exacts et en soutenant les initiatives de santé publique, nous pouvons protéger nos citoyens les plus vulnérables et redonner au Canada son statut de pays exempt de rougeole.

LA MÈRE DE LA CROIX D'ARGENT

Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands—Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, cette année, la Mère de la Croix d'argent est Nancy Payne, de Lansdowne, en Ontario. À l'occasion du jour du Souvenir, Mme Payne déposera une couronne au Monument commémoratif de guerre du Canada, dans la capitale nationale, au nom des mères et des familles qui ont perdu une fille ou un fils dans l'exercice de leur service militaire.

Le fils de Mme Payne, le caporal Randy Payne, a fièrement servi dans l'armée canadienne en tant que policier militaire. Il a été tué au combat le 22 avril 2006 alors qu'il servait dans une unité de protection rapprochée en Afghanistan. Par l'entremise de Mme Payne, nous honorons non seulement le sacrifice de Randy Payne, mais aussi l'héritage de tous ceux qui sont morts en défendant notre pays.

Les soldats tombés au combat et leur famille ont tant fait pour le Canada et nous leur serons à jamais redevables.

En tant que Mère de la Croix d'argent, Nancy Payne porte le poids du décès de son fils Randy et partage la douleur de nombreuses familles canadiennes qui ont perdu leurs proches alors que ceux-ci défendaient la liberté et les valeurs canadiennes.

Nous ne devons pas l'oublier. Nous ne devons jamais les oublier. Nous nous souviendrons d'eux.

LE GURPURAB

Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, des Canadiens d'un océan à l'autre se joignent aux communautés sikhes pour souligner le 556^e anniversaire de la naissance du gourou Nanak Dev Ji, le premier gourou et le fondateur du sikhisme.

Déclarations de députés

Aujourd'hui, nous réfléchissons aux enseignements intemporels du gourou Nanak Dev Ji: la méditation, *naam japna*; le travail honnête, *kirat karni*; et le partage avec d'autres, *vand ke chakna*. Ces principes sont non seulement au cœur du sikhisme, mais ils sont aussi fortement ancrés dans les valeurs canadiennes.

Le gourou Nanak Dev Ji a défendu l'égalité et la justice, ainsi que les droits des femmes, un message qui continue de refléter les valeurs que nous chérissons au Canada aujourd'hui. Ces enseignements sont vécus tous les jours par les Canadiens sikhs, dont les contributions continuent d'enrichir notre pays.

Puissent les enseignements du gourou Nanak Dev Ji continuer à nous inspirer tous. Joyeux GURPURAB à tous ceux qui le célèbrent.

* * *

EARLE EASTMAN

John Williamson (Saint John—St. Croix, PCC): Monsieur le Président, à l'approche du jour du Souvenir, je prends la parole pour rendre hommage à l'adjudant-maître retraité Earle Eastman, qui est malheureusement décédé cette année.

Earle a servi pendant 33 ans dans les Forces armées canadiennes, et il a effectué des missions sur trois continents. Après son retour d'Afghanistan, il s'est consacré au service des anciens combattants en tant que président de l'unité de motocyclettes des anciens combattants de l'armée canadienne, deuxième vice-président du Commandement du Nouveau-Brunswick de la Légion et chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Georges. En 2022, Earle a continué à servir la population lorsqu'il a été élu au conseil municipal de Saint-Stephen.

Earle était un membre dévoué de notre collectivité, mais surtout, il était un mari aimant pour Charlie, un père, un grand-père et mon ami.

Qu'Earle Eastman repose en paix.

* * *

● (1410)

[Français]

LINDA DELISLE

Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je prends cet instant afin de souligner le travail extraordinaire de Mme Linda Delisle au sein de ma circonscription, Laval—Les Îles.

La vie est un fleuve où il y a beaucoup de navigateurs, et beaucoup de naufragés aussi. Parfois, nous croisons des individus au cœur pur, des radeaux auxquels nous pouvons nous accrocher. Mme Delisle est l'une de ces personnes.

Sous sa direction, le Manoir du Ruisseau est devenu un milieu de vie empreint de chaleur humaine, où chaque résident est accueilli avec respect, écoute et bienveillance. Elle a su instaurer une culture fondée sur la compassion et la dignité, afin que les aînés reçoivent les soins qu'ils méritent. Grâce à son leadership, elle a fait du Manoir du Ruisseau un modèle d'excellence. Pour cette équipe, prendre soin des aînés, c'est un honneur de servir nos bâtisseurs.

Au nom de tous les Canadiens et les Canadiennes, de tous les Québécois et les Québécoises, de tous les Lavallois et les Lavalloises, je remercie Mme Delisle. J'offre mes salutations à tous les résidents du Manoir du Ruisseau.

[Traduction]

VIC BRANDL

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, Vic Brandl, un ami conservateur de longue date, est né en 1933 à Jeffrey, en Alberta, et il est décédé paisiblement à l'âge de 91 ans à Vernon, en Colombie-Britannique.

Pendant la Grande Dépression, M. Brandl a quitté l'école pour travailler à la ferme d'un voisin jusqu'à ce que son parcours professionnel le mène à Edmonton, en 1950. À 19 ans, il avait déjà travaillé dans une station-service, sur une plateforme de forage, à bord d'une barge transportant du fret depuis Yellowknife et j'en passe. Il a entrepris la construction des infrastructures pétrolières de l'entreprise V.E. Brandl en 1961, après avoir acheté son premier broyeur D7. Il a développé son entreprise jusqu'à ce qu'elle soit dotée d'un parc de 100 véhicules de construction lourds.

Vic Brandl a siégé aux conseils d'administration du Parti réformiste, de l'Alliance canadienne et du Parti conservateur de notre région. Il a d'ailleurs fini par être nommé administrateur honoraire de notre parti. Au fil des ans, il est devenu un bon ami. Il venait souvent prendre un café pour parler de politique et d'actualité.

M. Brandl était l'époux d'Edith, sa bien-aimée, le père de Kevin, de Barry et de Ron, le beau-père de Marnie et de Larisa, le grand-père de Noah, de Nikita et d'Eva, ainsi que le frère de Roger, de Bob et de Jim.

Je remercie Vic Brandl de tout ce qu'il a fait pour notre circonscription, notre région et notre pays. Il nous manquera.

* * *

LE GURPURAB

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le GURPURAB du gourou Nanak Dev Ji, qui est une célébration importante pour les Canadiens sikhs. Aujourd'hui, nous soulignons l'anniversaire de naissance du fondateur du sikhisme. Ce chef spirituel continue de guider des millions de sikhs partout dans le monde.

Le gourou Nanak Dev Ji nous a enseigné qu'il n'y a qu'un seul créateur et que tous les êtres humains sont égaux. Il a fait valoir l'importance de vivre avec honnêteté et intégrité et dans l'esprit du *seva*. Il nous a demandé de gagner honnêtement notre vie, *kirat karo*, de partager ce que nous avons, *vand chhakko*, et de nous souvenir du divin dans tous nos gestes, *naam japo*.

Par ces actes de foi et de service, les sikhs réaffirment les principes fondamentaux du sikhisme: le dévouement, l'humilité et la compassion. Ils nous rappellent notre devoir d'aider l'humanité et de respecter le don sacré de la vie dont nous jouissons.

À l'occasion de cette journée, réfléchissons au message intemporel transmis par le gourou Nanak Dev Ji, qui prône l'inclusion, la gentillesse et la serviabilité. Ce sont des valeurs qui rendent le Canada plus fort.

L'ÉRADICATION DE LA POLIOMYÉLITE

L'hon. Mike Lake (Leduc—Wetaskiwin, PCC): Monsieur le Président, depuis des décennies, au Canada, les gouvernements conservateurs et libéraux sont des chefs de file inébranlables dans la lutte mondiale pour éradiquer la poliomyélite. Parmi leurs partenaires, il y a Global Citizen, Results et le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants, mais le chef de file incontesté de cette mission est Rotary International, qui compte littéralement la plus grande championne de cette cause, soit la Canadienne Jennifer Jones, qui est devenue la première présidente internationale du club il y a quelques années.

Voici ce que dit l'énoncé de vision du club Rotary: « Ensemble, nous voyons un monde où les gens se rassemblent et passent à l'action pour apporter un changement durable — dans le monde, dans leur communauté et en eux-mêmes. » Les Rotariens et les Rotariennes canadiens incarnent cette vision au quotidien.

Que ce soit en construisant des terrains de jeu et des parcs à jets d'eau dans leurs collectivités ou en éradiquant la poliomyélite dans le monde entier, ces amis et ces voisins se serrent les coudes, retroussent leurs manches et font simplement le travail.

Aujourd'hui, nous sommes plus près que jamais d'éradiquer la poliomyélite une fois pour toutes. En travaillant ensemble, nous gagnerons. En cours de route, chacun d'entre nous se portera mieux sur le plan personnel pour avoir pris part à la lutte.

* * *

• (1415)

[Français]

YVAN LOUBIER ET ÈVE-MARY THAI THI LAC

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Monsieur le Président, je souhaite aujourd'hui rendre hommage non pas à un, mais à deux de mes prédécesseurs, les deux ayant, par un heureux hasard, annoncé leur retraite de toute activité professionnelle sensiblement en même temps.

Yvan Loubier a représenté la circonscription de Saint-Hyacinthe—Bagot de 1993 à 2007. Ayant été le premier député du Bloc québécois dans la région après la création du parti, il fut reconnu comme un parlementaire chevronné et compétent.

Après son départ, c'est Ève-Mary Thai Thi Lac qui a pris la relève lors de l'élection partielle de 2007. Elle restera députée de la circonscription jusqu'en 2011 et sera réputée pour son implication locale, sa présence et sa proximité avec les citoyens.

J'ai l'immense bonheur de connaître personnellement ces deux êtres dévoués, qui sont aussi deux indépendantistes aux convictions inébranlables. C'est un véritable privilège. C'est un repos amplement mérité pour Yvan et Ève-Mary. Je les remercie de tout ce qu'ils ont fait pour la région et pour le pays du Québec. Nous allons nous en souvenir.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui sur un sujet qui suscite de graves préoccupations à Surrey: la sécurité publique. Les résidents sont profondément inquiets pour leur sécurité et la sécurité de leur gagne-pain. Soixante-quatorze cas d'extorsion font actuellement

Déclarations de députés

l'objet d'une enquête. Il ne s'agit pas seulement d'une statistique; il s'agit de familles, d'entrepreneurs et de voisinages qui vivent dans la peur. Le projet de loi C-14 est une occasion pour l'ensemble des pouvoirs publics de collaborer afin de rétablir la sécurité, la confiance et la tranquillité d'esprit, et il est de notre devoir de saisir cette occasion.

Je veux que les gens de Fleetwood—Port Kells sachent que leur voix est entendue et que le gouvernement demeure fermement déterminé à protéger tous les Canadiens et à faire en sorte que justice leur soit rendue.

* * *

LE PRIX DES ALIMENTS

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, Banques alimentaires Canada donne un F au gouvernement libéral au chapitre de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. Étant donné que les Canadiens doivent dépenser plus de 800 \$ de plus que l'an dernier pour se nourrir cette année, il n'est pas étonnant que le recours aux banques alimentaires augmente en flèche partout au pays. Les taxes sur le carbone que le gouvernement libéral impose aux industries et qui s'appliquent à l'engrais et à l'équipement agricole, de même que la fameuse norme sur les carburants propres, ne cessent de faire augmenter le prix des aliments pour les Canadiens en haussant les frais de transport de ces aliments. La situation est devenue si intenable que de plus en plus de familles souffrent quotidiennement de la faim.

Le gouvernement libéral a décidé d'annoncer un déficit de 78 milliards de dollars, ce qui va continuer de faire augmenter le prix des aliments à Yellowhead et dans l'ensemble du pays. Chaque heure, ce budget ajoute 10 millions de dollars à notre dette nationale, ce qui représente des dépenses inflationnistes de 5 400 \$ par ménage. Imaginons l'incidence que ces 5 400 \$ auraient sur les familles canadiennes. Il est temps pour les libéraux d'éliminer les taxes cachées sur les aliments et de laisser les Canadiens décider de la manière dont ils souhaitent dépenser leur propre argent.

* * *

LA MARCHE HOPE IN EVERY STEP

Kristina Tesser Derksen (Milton-Est—Halton Hills-Sud, Lib.): Monsieur le Président, novembre est le Mois de la prévention de la violence faite aux femmes. Une femme sur quatre au Canada déclare avoir été victime de violence de la part d'un partenaire intime au cours de sa vie et, chose alarmante, ce taux continue d'augmenter. Dans ma circonscription, Milton-Est—Halton Hills-Sud, l'organisme Halton Women's Place offre un refuge essentiel, des services de counseling et du soutien aux femmes victimes de violence familiale. La fin de semaine dernière, j'ai participé à la marche annuelle Hope in Every Step, qui vise à recueillir des fonds et à envoyer un message clair de solidarité et d'espoir à toutes les femmes en quête de sécurité et de soutien.

Questions orales

Il a été profondément inspirant de voir des survivantes, des familles, des militantes, des bénévoles et de nombreux jeunes hommes qui sont venus avec leurs équipes sportives locales, y compris les Cougars de Burlington, le Football Iroquois Ridge, la Milton Menace et l'équipe Jump Basketball des moins de 15 ans, dirigée par Raheem « The Dream » Chaudhry, de Milton, qui a commencé à participer à cette marche alors qu'il n'avait que 7 ans. Leur participation nous rappelle que pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, nous devons tous faire front commun, lutter contre les attitudes nuisibles et favoriser une culture de respect, d'égalité et de sécurité.

* * *

● (1420)

LA JUSTICE

Mel Arnold (Kamloops—Shuswap—Central Rockies, PCC): Monsieur le Président, le projet de loi d'initiative parlementaire C-291 a été adopté à l'unanimité lors de la dernière législature afin de remplacer le terme « pornographie juvénile » dans les lois canadiennes par ce qu'il désigne réellement: le matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels. L'agression sexuelle et l'exploitation des enfants comptent parmi les crimes les plus horribles qui soient, et le visionnement de matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels fait de nouveau souffrir des victimes déjà traumatisées à vie.

La semaine dernière, la Cour suprême a statué que deux hommes qui possédaient des centaines d'images et de vidéos d'enfants âgés d'à peine trois ans ne pouvaient pas être condamnés à une peine obligatoire d'un an d'emprisonnement. Pendant une longue période, ces deux hommes ont possédé des centaines d'images et de vidéos produites en torturant des enfants innocents, mais la Cour s'est appuyée sur des scénarios imaginaires au lieu des faits pour rendre cette décision révoltante.

J'exhorte le gouvernement à faire ce qui s'impose, à se ranger du côté des enfants et des victimes de matériel d'abus pédosexuel, et à invoquer la disposition de dérogation.

* * *

BASIL ALIAS ODJICK

Sophie Chatel (Pontiac—Kitigan Zibi, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage au soldat Basil Alias Odjick, de Maniwaki, fils de William Odjick et de Catherine Riel. Il a servi avec courage et dignité pendant la Seconde Guerre mondiale, donnant sa vie au service du Canada le 28 août 1944, pendant la bataille de Normandie. Son nom figure dans le Livre du Souvenir de la Seconde Guerre mondiale, aux côtés de celui de son frère, le soldat Robert Simon Odjick, qui a également fait le sacrifice ultime alors qu'il servait au sein du Royal Regiment of Canada.

Aujourd'hui, honorons les sacrifices et le courage de la famille Odjick et de tous les soldats de Pontiac—Kitigan Zibi qui ont servi et continuent de servir pour défendre la paix et la liberté.

* * *

LE BUDGET

Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, plus tôt cet automne, mon bureau a demandé aux habitants du Sud de l'Alberta quelles sont leurs priorités et leurs attentes par rapport au budget fédéral. Dans une écrasante majorité, 76 % des répondants ont indiqué que le coût de la vie est leur principale préoccupation. Parallèlement, 80 % des propriétaires d'entre-

prises ont déclaré que la hausse des coûts nuit à leurs activités. Fait intéressant, 88 % des répondants ne croyaient pas que la situation économique du Canada s'améliorerait dans la prochaine année. Malheureusement, ils ont raison.

Le premier ministre a rompu sa promesse de dépenser moins, car son budget prévoit un déficit budgétaire de 80 milliards de dollars, cette année seulement. C'est le déficit le plus élevé de l'histoire du Canada outre ceux annoncés durant la pandémie de COVID-19. Cette année, les intérêts sur la dette nationale s'élèveront à 55,6 milliards de dollars, une somme stupéfiante qui est supérieure aux transferts en santé. Avec ce budget, les intérêts de la dette nationale augmenteront de 10 millions de dollars par heure. Autrement dit, cela représente une dette de 33 000 \$ pour chaque Canadien, mais ce montant augmente rapidement.

Les libéraux doivent réaliser que chaque dollar qu'ils dépensent est soutiré des poches des travailleurs canadiens. Les habitants de ma circonscription exigent des libéraux qu'ils mettent fin à leurs dépenses inconsidérées qui augmentent le coût de tout.

* * *

LE FORUM DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS SUR LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE CANADIENNE

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, nous accueillons cette semaine plus de 80 enseignants exceptionnels de partout au Canada, qui participent au Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne. Bon nombre sont ici aujourd'hui.

En tant qu'ancienne éducatrice, je sais à quel point les enseignants façonnent les esprits et les valeurs de la prochaine génération. Bien que je siège désormais à la Chambre, je me considérerai comme une apprenante durant toute ma vie, une leçon que de nombreux collègues dévoués m'ont enseignée au fil des ans. Je suis particulièrement fière de rendre hommage à mon ancienne collègue Darcie Moore, de l'école communautaire Forest Heights, qui est l'une des principales organisatrices de cet incroyable programme.

Je remercie les enseignants qui sont ici aujourd'hui et ceux qui sont dans les salles de classe aux quatre coins du pays pour le travail qu'ils accomplissent chaque jour afin d'inspirer, de stimuler et de responsabiliser la prochaine génération de Canadiens.

Je souhaite la bienvenue à tous les enseignants sur la Colline du Parlement et je les remercie de la différence qu'ils font quotidiennement dans la vie des jeunes Canadiens.

QUESTIONS ORALES

● (1425)

[Français]

LE BUDGET

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, jamais dans l'histoire un budget n'a forcé les Canadiens à payer autant pour recevoir si peu. Chaque dollar que le premier ministre dépense sort des poches des Canadiens. Il a brisé ses promesses. Il a promis de dépenser moins, mais il engage 90 milliards de dollars de dépenses nettes additionnelles. C'est 5 400 \$ par famille. Il a doublé le déficit de Justin Trudeau et il a ajouté plus de dettes que dans n'importe quelle année hors COVID-19.

Questions orales

Pourquoi, lorsque les Canadiens ne peuvent pas payer leurs factures, le premier ministre les force-t-il à payer encore plus?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada est dans une position budgétaire solide. Nous avons le deuxième déficit le plus bas du G7, la dette nette la plus faible parmi les pays du G7, et un budget qui investit dans le Canada. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons dans le Canada.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce premier ministre devient le premier ministre le plus coûteux dans l'histoire de notre pays. En fait, ce sont les banquiers qui en profitent. Maintenant, les Canadiens vont devoir dépenser 55 milliards de dollars pour payer les intérêts sur la dette nationale. C'est plus que ce qu'on dépense en transferts en santé, et c'est plus que ce que le gouvernement récolte avec la TPS. Chaque sou que les Canadiens paient en TPS n'est pas dirigé vers les infirmières et les médecins, mais vers les banquiers.

Pourquoi le premier ministre veut-il rediriger l'argent destiné à la santé pour en dépenser plus sur les banquiers?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, le fardeau de la dette est maintenant plus bas par rapport au PIB que lorsque le gouvernement conservateur était en place. Ensuite, nous investissons au Canada et nous protégeons les transferts aux provinces en matière de santé, d'éducation et de services sociaux.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, jamais auparavant les Canadiens n'ont eu à dépenser autant pour obtenir aussi peu. Le budget, si l'on exclut la période de la pandémie de COVID, présente un déficit record. Ce déficit est deux fois plus élevé que celui qu'avait laissé Justin Trudeau et il dépasse de 16 milliards de dollars ce que le premier ministre a promis. Étant donné les dépenses qu'il prévoit pour un gouvernement encore plus budgétivore, il coûtera 5 400 \$ supplémentaires à chaque famille.

Alors que les Canadiens n'arrivent déjà pas à se nourrir, à se chauffer et à se loger, pourquoi le budget coûteux du premier ministre les fait-il payer encore plus?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, 75 % des mesures budgétaires sont consacrées à la souveraineté de notre pays. Il s'agit de protéger nos frontières, de protéger nos communautés et de protéger notre mode de vie. Le reste du budget est destiné à alléger le coût de la vie et il comprend une réduction d'impôt pour la classe moyenne que le député d'en face a ratée parce que celui-ci n'était pas là.

Le budget investit au Canada à un rythme deux fois supérieur à n'importe quel budget présenté depuis le début du millénaire. Nous croyons dans le Canada.

LA TARIFICATION DU CARBONE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le budget présenté est deux fois plus coûteux que tout autre budget et il crée une dette générationnelle. En ce qui concerne la souveraineté, qu'en est-il de la souveraineté alimentaire? Le budget du premier ministre augmente les taxes sur la production alimentaire. Sylvain Charlebois, grand spécialiste de l'alimentation au Canada, affirme que c'est sans doute l'aspect le plus dommageable de la taxe libérale sur le carbone imposée à l'industrie, qui touche

l'équipement agricole, les engrais, les silos de stockage et les usines de transformation des aliments. C'est une taxe sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, et elle mine la compétitivité du secteur agroalimentaire canadien.

Pourquoi le premier ministre menace-t-il notre souveraineté alimentaire et fait-il grimper le prix des aliments?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, au printemps, le gouvernement a éliminé la taxe sur le carbone pour les consommateurs, une mesure qui semait la discorde, ce qui a des conséquences pour toutes les entreprises et les exploitations agricoles dont les émissions sont inférieures à 50 kilotonnes, donc pour toutes les exploitations agricoles du pays.

L'Institut climatique du Canada a analysé l'incidence de la taxe sur le carbone imposée au secteur industriel sur l'inflation. Conclusion: aucune incidence.

• (1430)

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, apparemment, le premier ministre croit toujours à tort que les Canadiens n'utilisent pas d'acier. Les députés se souviennent-ils de l'entrevue où il a demandé au journaliste de CTV, Steve, s'il utilisait de l'acier? Bien sûr, les agriculteurs utilisent de l'acier pour produire des aliments et emmagasiner leur grain. Les transformateurs d'aliments utilisent de l'acier pour les pièces d'équipement de leurs transporteurs à courroie.

La taxe sur l'engrais et l'équipement agricole fait augmenter le prix des aliments. Ce ne sont pas les conservateurs qui le disent; c'est Sylvain Charlebois.

Le premier ministre va-t-il dire aux Canadiens que la taxe sur le carbone pour les industries que doivent payer les agriculteurs canadiens ne fait pas augmenter le prix des aliments à l'épicerie?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, l'incidence de la taxe sur le carbone pour les industries sur le prix des aliments au Canada est approximativement nulle.

LA JUSTICE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Le premier ministre croit toujours que la consommation d'acier au Canada est nulle, monsieur le Président.

Sur un autre sujet, malheureusement beaucoup plus sombre, la Cour suprême a statué la semaine dernière qu'une peine d'un an d'emprisonnement était trop sévère pour la possession de pornographie juvénile. Cette peine était déjà bien trop légère pour les deux ordures qui possédaient littéralement des centaines d'images et de vidéos d'enfants torturés.

Le premier ministre fera-t-il ce qui s'impose en invoquant la disposition de dérogation afin de faire passer les droits des enfants avant ceux des personnes qui les maltraitent?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je suis certain que tous les députés considèrent, comme moi, que l'exploitation des enfants est la forme de criminalité la plus répréhensible qui soit. C'est pourquoi le gouvernement présentera un projet de loi visant à lutter contre ce genre de crimes et à punir leurs auteurs, dans le respect de la Constitution.

*Questions orales**[Français]***LE BUDGET**

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, vous avez une compétence reconnue en matière financière et, en théorie, le premier ministre a une compétence reconnue en matière financière. Alors, soyons sérieux et ne prenons pas les gens pour des valises.

J'aimerais que le premier ministre nous explique en quoi des crédits d'impôt aux pétrolières, l'organisation de la FIFA ou des transferts en santé sont des actifs à l'acquis du gouvernement.

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, un des aspects les plus importants dans le budget, ce sont les crédits d'impôt à l'investissement pour l'électricité propre, qui représentent 4 milliards de dollars pour le Québec, pour l'investissement au Québec.

C'est une des principales raisons d'appuyer ce budget.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je ne m'attends pas à ce que le premier ministre ait envie de répondre à la question.

Un crédit d'impôt, c'est payer de l'argent à quelqu'un qui a l'avantage du crédit d'impôt. Cela sort des coffres. On ne peut pas prétendre que c'est un investissement dont on garde la valeur dans son bilan.

Est-ce que le premier ministre prend les comptables pour des imbéciles en prétendant que des dépenses sont des actifs?

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais souligner que l'environnement et Hydro-Québec seront parmi les plus grands bénéficiaires de ce budget.

Finalement, en ce qui concerne la capture du carbone, la vérité, c'est que le Québec utilise en ce moment 350 000 barils de pétrole par jour. Il faut capter le carbone émis par la production et le transfert de ces barils.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, ça fleure l'embarras à plein nez. Tant mieux s'il y a de l'argent qui va dans des projets intéressants. Voyons qui décide que le projet est intéressant. Or cela reste une dépense. Le premier ministre échouerait à un examen de mathématiques de troisième année faible avec ses réponses.

Est-ce que le premier ministre va reconnaître qu'il fait un budget d'austérité dans le but de financer les pétrolières sur le dos du Québec?

• (1435)

Le très hon. Mark Carney (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce budget est un budget d'investissements générationnels. Le rythme d'investissement est deux fois plus élevé et ce budget va catalyser 1 000 milliards de dollars d'investissement d'ici la fin de la décennie. C'est un budget pour la croissance, c'est un budget pour le Québec et c'est un budget pour le Canada.

* * *

*[Traduction]***LA TARIFICATION DU CARBONE**

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, en plus de trafiquer les chiffres, le premier ministre a également arrangé son remboursement de la TPS sur le logement de

façon à ce que 95 % des acheteurs de propriétés ne puissent bénéficier d'absolument aucun allègement fiscal: zéro, nada, rien du tout. Le premier ministre entend également imposer une nouvelle taxe sur l'acier, l'aluminium, le verre, le ciment et le béton, tous les matériaux nécessaires à la construction d'une maison. Autrement dit, la taxe sur le carbone pour les industries constitue une taxe sur le logement.

Puisque les libéraux ont déjà fait doubler le coût du logement, le premier ministre va-t-il abolir la taxe sur le carbone pour les industries afin que les Canadiens aient les moyens de s'acheter un logis?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme toujours, le chef persiste et signe: il invente des taxes imaginaires qui n'existent que dans son esprit et dans les discours prémâchés qu'il distribue.

Ce que je lui dirai, c'est que ce budget peut plaire aux électeurs de la mouvance conservatrice, aux gens qui envisagent de voter pour le Parti conservateur au moment des élections. Qu'est-ce qui leur plaît dans ce budget? Ils aiment l'espoir qu'il suscite. Ils aiment l'ambition qu'il dégage. Ils aiment la croissance économique qu'il promet. Ils aiment l'idée de rassembler les Canadiens d'un bout à l'autre du pays pour investir dans notre potentiel, pour investir dans la jeunesse canadienne et pour faire du Canada le meilleur pays du G7. C'est pourquoi...

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il dit que c'est imaginaire, sauf que c'est dans son budget. Faut-il comprendre que le budget est un document fictif? Voici ce qu'on peut lire à la page 125: « Améliorer l'efficacité de la tarification du carbone industriel... »

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Maintenant que l'accessoire a été rangé, le député peut poursuivre son intervention.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, les libéraux disent que le document budgétaire est un accessoire et que son contenu est imaginaire. Nous sommes vraiment dans de beaux draps.

Pour bâtir des habitations, il faut de l'acier. Il faut de l'aluminium. Il faut du béton, du ciment et du verre. Or, la taxe sur le carbone pour les industries fait grimper le prix de tous ces matériaux.

Étant donné que les jeunes canadiens n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété, pourquoi les libéraux ne se débarrassent-ils pas de cette taxe afin de faire baisser le coût du logement?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les députés savent-ils ce que fait le budget? Il bâtit le pays. Il crée des débouchés pour les jeunes partout au pays. Il unit le pays dans un élan commun d'espoir, d'optimisme et d'investissement en nous-mêmes.

Nous allons investir dans la construction d'habitations. Nous allons investir dans le logement pour les jeunes. On construira ces logements avec de l'acier canadien. On les construira avec du bois d'œuvre canadien. On les construira avec ce que nous avons de mieux: l'ingéniosité canadienne des plus jeunes et des plus âgés ainsi que des gens de métier qualifiés de notre pays.

Questions orales

Nous allons bâtir le Canada. Cette idée plaît aux conservateurs. Cette idée plaît aux libéraux. Bâtissons le pays ensemble.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, après le discours déprimant du premier ministre exigeant que les jeunes fassent plus de sacrifices, je pense que le leader parlementaire du Parti libéral a demandé à ChatGPT de lui écrire un petit poème pour insuffler de l'espoir dans son message. Ça n'a pas marché.

Les jeunes ont besoin de logements pour avoir de l'espoir. Il faut un logement pour élever des enfants. Il faut un logement pour accumuler du capital, fournir des garanties et se constituer un dossier de crédit, mais le premier ministre insiste pour appliquer une taxe ascenseur sur le carbone pour les industries qui augmentera le coût de tout ce qui permet de construire une habitation.

Les libéraux ont déjà fait doubler le coût du logement, pourquoi ne se débarrassent-ils pas de cette taxe?

• (1440)

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que le logement est une priorité pour les jeunes Canadiens, ils nous l'ont dit haut et fort et nous les avons entendus. Le budget de 2025 offre des logements abordables aux jeunes Canadiens. Il met l'accent sur le logement abordable et les coopératives d'habitation. Il prévoit le remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation. Jusqu'à 47 000 acheteurs d'un logement bénéficieront d'une forte réduction de la TPS.

La construction de tous ces logements crée des emplois pour les jeunes dans les métiers, d'excellents emplois pour les jeunes Canadiens. Ce budget rend le coût de la vie plus abordable pour les jeunes Canadiens.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a fait doubler le nombre de personnes qui font la file devant les banques alimentaires, qui sont maintenant plus de 2 millions, et le prix des aliments augmente maintenant 40 % plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis, ce qui signifie que nous ne pouvons pas blâmer un facteur mondial ou étranger pour cette hausse des coûts. Sylvain Charlebois, le plus grand expert du Canada en matière de prix des aliments, dit que c'est en partie à cause de la taxe sur le carbone pour les industries, qui non seulement est toujours en place, mais augmenterait rapidement avec ce coûteux budget.

Les libéraux vont-ils éliminer cette terrible taxe sur les aliments pour que les mères seules, les petites entreprises et les aînés puissent se nourrir?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, ayant moi-même été une mère seule, je sais que ce que veulent les mères seules et les familles, c'est un coût de la vie abordable. Le budget en tient compte. Qu'il s'agisse de réduire les impôts de la classe moyenne pour 22 millions de Canadiens, de protéger les services de garde à 10 \$ par jour, ce qui, soit dit en passant, change la donne pour les femmes, en particulier les mères seules, de rendre permanent le programme d'alimentation en milieu scolaire ou d'investir dans les métiers de la construction, ce sont des investissements dans les infrastructures qui mèneront à des emplois bien rémunérés.

Nous sommes là pour les jeunes et pour les Canadiens.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, depuis qu'ils ont commencé à promettre ce programme, le nombre d'enfants qui font la queue devant les banques alimentaires a doublé pour atteindre 700 000 et le prix des aliments augmente 40 % plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis d'Amérique.

Les questions que j'ai posées s'adressaient au premier ministre. Il semble qu'il n'ait pas le temps de répondre à des questions concernant le logement et l'épicerie alors que les Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir et de se loger.

Une fois de plus, le premier ministre abolira-t-il sa taxe sur le carbone régressive sur les industries et les aliments canadiens, afin que les mères seules et les aînés aient les moyens de se nourrir?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens n'ont pas le temps de s'attarder aux frasques quotidiennes du Parti conservateur. Ce que les Canadiens souhaitent, ce sont des investissements dans leurs familles, dans leurs enfants et dans les infrastructures des petites collectivités du pays, y compris dans ma circonscription, afin de réduire le coût de la vie et de mettre en place les infrastructures qui nous permettront d'aller de l'avant. De nombreux conservateurs de ma circonscription partagent cet avis. Ils me l'ont dit et ils ont fait des dons.

* * *

LES FINANCES

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, le dernier budget libéral avait pour cible budgétaire des déficits inférieurs à 1 % du PIB. Le présent budget doublerait ces déficits, qui s'élèveraient en moyenne à 2 % du PIB. Le dernier budget libéral avait comme cible budgétaire la baisse du ratio dette-PIB. Le présent budget augmenterait le ratio dette-PIB.

Le gouvernement admettra-t-il que sa cible budgétaire est plus faible que celle du gouvernement Trudeau précédent?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je sais que les députés d'en face passent une mauvaise semaine, mais, hier, nous avons présenté un budget historique visant à bâtir notre économie dans l'intérêt des Canadiens et de concert avec les Canadiens afin que nous ne dépendions plus jamais d'un seul pays. Nous ferons moins de dépenses inutiles afin de pouvoir investir dans notre pays et faire de notre économie l'économie la plus forte du G7.

Les Canadiens d'un océan à l'autre appuient notre budget. Il est temps que nous unissions nos efforts à la Chambre, comme le fait la population canadienne. Il est temps que le parti d'en face appuie notre budget.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC): Monsieur le Président, en juillet dernier, l'agence de notation Fitch a prévenu qu'une hausse importante du ratio dette-PIB et du déficit pourrait entraîner une baisse de la note de crédit du Canada. Le budget doublerait le déficit et ferait grimper sans cesse le ratio dette-PIB.

Questions orales

Le gouvernement admettra-t-il qu'il met en péril la note de crédit du Canada, sans parler du fait qu'il refile aux jeunes Canadiens une montagne de dettes publiques?

• (1445)

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, parlant des jeunes Canadiens, ils voient dans le budget des possibilités générationnelles. Nous leur ouvrons de nouveaux marchés.

Grâce au budget de 2025, nous préparons les jeunes Canadiens et les jeunes entrepreneurs à l'exportation grâce à notre Initiative de préparation des PME à l'exportation. Une fois qu'ils seront prêts à exporter, nous lancerons le programme CanExport pour les aider à participer à des foires commerciales partout dans le monde afin d'y présenter leurs produits. Une fois qu'ils auront des commandes prêtes à partir, Exportation et développement Canada interviendra pour les aider à accéder à de nouveaux marchés dans le monde entier.

C'est ainsi que nous aidons les jeunes Canadiens et les jeunes entrepreneurs à accéder à de nouveaux marchés et à créer des emplois chez nous.

* * *

[Français]

LE BUDGET

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, on a beaucoup parlé du déficit générationnel de 78 milliards de dollars dans le budget et avec raison. Quels sont les faits saillants de ce budget-là? C'est le militaire comme priorité absolue, la fin de la lutte contre les changements climatiques, encore plus de crédits d'impôt pour les pétrolières, des dizaines de milliers de coupes d'emplois. Ce sont tous des choix qui auraient ravi Stephen Harper, parce que c'est conservateur. C'est tellement conservateur qu'un député conservateur est devenu libéral parce qu'il se reconnaissait là-dedans. On a donc un déficit libéral avec des priorités conservatrices.

Dans tout ça, pourquoi n'y a-t-il rien pour les priorités des Québécois?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je connais bien mon collègue, je connais bien aussi sa circonscription, et une chose est claire: dans sa circonscription, lorsqu'on parle de dépenses et d'investissements dans le militaire, cela a des impacts à Mirabel.

Cela va avoir un impact pour CAE. Cela va avoir un impact pour Airbus. Cela va avoir un impact pour Bell Textron Canada. Cela va avoir un impact pour des milliers d'emplois à Mirabel.

Est-ce que mon collègue est en train de dire que ce budget ne produit pas de résultats pour le Québec et pour Mirabel? Je pense que mon collègue est déconnecté de la réalité.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, un déficit de 78 milliards de dollars va avoir des impacts sur les prochaines générations de ma circonscription. Il y a pire: les libéraux creusent ce déficit tout en annonçant des coupes dans les transferts en santé. Ils ne mettent pas un sou pour les aînés qui font face au coût de la vie. Ils refusent des prêts à taux préférentiel pour les premiers acheteurs de maison. Ils remplacent le seul programme de

construction de logements qui fonctionnait au Québec par Maisons Canada qui va venir tout « jammé » et tout ralentir.

Comment est-ce possible de faire un trou de 78 milliards de dollars en abandonnant tous les besoins des Québécois?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, le Québec nous a demandé d'investir plus pour construire des hôpitaux. Qu'avons-nous dit? Nous avons dit: très bonne idée, nous allons le mettre dans notre budget. Mon collègue n'a qu'à lire les pages du budget et il va voir que c'est écrit.

Les Québécois nous ont dit qu'ils voulaient que nous protégions leur langue et leur culture, que nous fassions des investissements parce que c'est important pour eux. Le ministre des Finances et du Revenu national et le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes ont investi plus que jamais en art et en culture.

Nous nous attendons à ce que le Bloc québécois soit en faveur. Les Québécois sont en faveur de ce budget. Quand est-ce que le Bloc québécois va voter pour?

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, en 2015, 6 ¢ de chaque dollar servaient à payer les intérêts sur la dette nationale. Le budget d'hier confirme que ce chiffre doublera pour atteindre plus de 13 ¢ de chaque dollar, ce qui représente près de 76 milliards de dollars versés aux banquiers et aux détenteurs d'obligations afin de payer les intérêts de la dette nationale. C'est encore plus que ce que le gouvernement percevra en taxes et en TPS.

Lorsque le ministre des Finances dit qu'il fait des investissements générationnels, ne fait-il que refile la facture à la prochaine génération avec son budget inabordable?

L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face ne tient pas compte du fait que le Canada a une note de crédit AAA, qu'il a le ratio dette nette-PIB le plus bas des pays du G7, qu'il est reconnu dans le monde entier comme un endroit de prédilection pour l'investissement étranger direct et qu'il se classe au premier rang des pays du G20.

La différence entre les députés d'en face et les députés de ce côté-ci de la Chambre, c'est que nous croyons au Canada. Nous faisons confiance aux Canadiens. Nous diversifions les chaînes d'approvisionnement et nous investissons dans notre population afin de faire de notre économie la plus forte des pays du G7. Nous demandons aux députés d'en face de se joindre à nous.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, la différence, c'est que tous les ministres libéraux des Finances semblent enfreindre leurs promesses budgétaires. Ils ont dit que les déficits seraient faibles et temporaires, mais ils ont été longs et énormes. Ils ont dit que le déficit serait plafonné. Ils ont dit que le ratio dette-PIB continuerait de baisser. Ce ratio a augmenté et les déficits ont dépassé le plafond.

Nous avons maintenant un nouveau ministre des Finances avec une nouvelle cible budgétaire, qui est plus faible. Le ministre des Finances confirmera-t-il que cette cible est plus faible? Combien de temps faudra-t-il avant qu'il ne rompe lui aussi sa promesse?

• (1450)

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes un pays de bâtisseurs. Nous bâtissons pour les jeunes. Notre ratio dette-PIB est le meilleur des pays du G7. Nous construisons des logements abordables. Nous investissons dans les métiers et les hôpitaux. Nous sommes en train de créer 100 000 nouveaux emplois d'été. Nous investissons dans les entrepreneurs. Pourquoi? Parce qu'il s'agit d'un budget de résilience. C'est un budget de force et d'espoir.

Pourquoi les conservateurs refusent-ils de se joindre à nous pour bâtir un Canada fort?

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre vient de présenter l'un des budgets les plus coûteux de l'histoire du Canada. Pendant la dernière campagne électorale, il a promis de faire preuve de responsabilité financière, mais les Canadiens ont plutôt droit à un énorme déficit de 80 milliards de dollars. Ce sont 80 milliards de dollars de nouvelles dettes qui feront grimper le coût des aliments, du logement et de tout ce que les Canadiens achètent.

Après avoir entendu tous ces discours sur le changement, les Canadiens se demandent ceci: en quoi les dépenses effrénées du premier ministre sont-elles différentes de celles de Justin Trudeau?

Ryan Turnbull (secrétaire parlementaire du ministre des Finances et du Revenu national et du secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, des Canadiens partout au pays nous ont soutenu lors de la dernière élection. Maintenant, c'est nous qui les soutenons grâce au budget de 2025. Le budget prévoit des investissements générationnels pour que l'économie du Canada soit la plus forte du G7. C'est exactement ce que nous faisons: nous construisons de grandes infrastructures, des logements et des industries. Nous protégeons nos collectivités, nos frontières et notre mode de vie, et nous donnons aux Canadiens les moyens d'avoir une meilleure carrière, de bénéficier de bons services publics et de mener une vie plus abordable.

Nous savons qu'un pays fort peut devenir encore plus fort, mais cela exige une vision et du leadership. Malheureusement, les conservateurs n'ont ni l'un ni l'autre.

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre n'investit pas. Il dépense aux dépens des générations futures. En fait, à cause de ses dépenses effrénées, les Canadiens paieront plus de 55 milliards de dollars par année en intérêts sur la dette. Autrement dit, nous consacrons plus d'argent au service de la dette qu'aux transferts en santé dont les patients ont besoin.

Le premier ministre se rend-il compte que cet argent ira à ses amis banquiers et créanciers obligataires plutôt qu'aux médecins et au personnel infirmier?

L'hon. Mandy Gull-Masty (ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre n'a pas seulement une vision pour le Canada d'aujourd'hui, il sait comment orienter le Canada vers l'avenir. C'est pourquoi il a confié à de nombreux ministères le mandat de transformer les soins de santé dans

les régions du Nord où les lacunes sont critiques, des régions où ce côté-là de la Chambre n'a jamais cru bon investir ni offrir du soutien. Nous invitons les députés d'en face à enfin faire ce qui s'impose et à soutenir les peuples autochtones en leur procurant ces services essentiels. Nous savons que c'est ce que tous les citoyens demandent.

[Français]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, c'est un budget coûteux qui va rendre la vie encore plus coûteuse pour les familles canadiennes. Hier, le premier ministre a présenté un budget qui va le faire passer dans l'histoire comme le premier ministre le plus dépensier du pays.

C'est presque 80 milliards de dollars de déficit. Il avait promis de moins dépenser. Il dépense 90 milliards de dollars de plus. C'est 5 400 \$ par famille. Cet argent vient directement de la poche des Canadiens.

Pourquoi le premier ministre choisit-il de faire grimper encore plus le coût de l'épicerie, avec le pire budget inflationniste de l'histoire du Canada?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a une cote AAA de la part des agences de notation, le plus bas ratio de la dette nette au PIB de tous les pays du G7, le taux d'emprunt le plus bas des pays du G7. C'est ça, la position fiscale du Canada.

Qu'est-ce qu'il y a dans le budget? On double le logement. On investit en infrastructures. On augmente, comme cela n'a jamais été vu, le salaire des hommes et des femmes dans les Forces armées canadiennes. On les équipe pour défendre la souveraineté du Canada. On baisse les impôts pour 22 millions de Canadiens. C'est ça qu'il y a dans le budget, et j'en suis très fier.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

Shannon Miedema (Halifax, Lib.): Monsieur le Président, le secteur de la défense est florissant dans ma circonscription, Halifax, qui compte plus de 10 000 membres des Forces armées canadiennes. Je sais que bon nombre de mes concitoyens, y compris ceux qui portent l'uniforme, ont regardé le ministre des Finances présenter le budget de 2025 hier.

Le ministre de la Défense nationale pourrait-il parler à la Chambre des nouveaux investissements que le Canada consacre à la défense?

• (1455)

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, dans le cadre du budget de 2025, nous réinvestissons pour rebâtir et réarmer les Forces armées canadiennes au moyen d'un investissement de 81 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Il s'agit d'un investissement générationnel dans l'infrastructure, les capacités, la formation et, bien sûr, l'extraordinaire personnel des Forces armées canadiennes.

D'Halifax à la Lettonie, quand les courageux militaires canadiens répondent à l'appel du service, ils savent que nous les soutenons. Ils savent aussi qu'il est temps de bâtir un Canada fort.

*Questions orales***LA TARIFICATION DU CARBONE**

Scot Davidson (New Tecumseth—Gwillimbury, PCC): Monsieur le Président, ce budget coûteux qui est truffé de promesses non tenues constitue une tentative désastreuse d'éteindre le feu que les libéraux ont eux-mêmes allumé. Non seulement le premier ministre alimente l'inflation avec le plus gros déficit budgétaire régulier de l'histoire du Canada, mais il augmente aussi la taxe sur le carbone pour les industries et il fait grimper le prix des aliments.

Les familles ont déjà du mal à payer l'épicerie, le logement et tout le reste, alors pourquoi le premier ministre veut-il augmenter la taxe sur le carbone pour les industries et rendre la vie encore plus difficile pour les Canadiens?

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, nous créons des débouchés pour les Canadiens. Le budget de 2025 vise à bâtir le Canada et à créer des débouchés pour les jeunes. Nous bâtissons la force de Saint John, d'Étobicoke, de Vancouver, d'Halifax, de Fredericton, de Winnipeg et de Bradford. Une ville à la fois, une collectivité à la fois, nous bâtissons un Canada fort pour les jeunes, pour les Canadiens. Grâce au budget de 2025, nous pourrions bâtir des routes, des ponts, des hôpitaux, des réseaux d'aqueduc, des centres communautaires, des habitations dont les Canadiens ont besoin et de grands projets dans l'intérêt national. Nous le ferons avec l'acier et le bois d'œuvre canadiens, ainsi qu'avec les travailleurs syndiqués canadiens.

Scot Davidson (New Tecumseth—Gwillimbury, PCC): Monsieur le Président, si le Canada se retrouve dans le pétrin, c'est à cause des 10 années de déficits, de taxes et d'impôts des libéraux. Or, le budget coûteux ne fera qu'empirer les choses, puisqu'il alourdira la dette nationale de 10 millions de dollars toutes les heures. C'est comme monter le chauffage tout en laissant les fenêtres ouvertes. Le Canada est le seul pays du G7 où l'inflation alimentaire a augmenté 4 mois de suite. En haussant la taxe sur le carbone pour les industries et en faisant grimper l'inflation, le budget fera forcément augmenter davantage les prix.

Pourquoi le premier ministre tient-il autant à rendre la vie hors de prix pour les familles canadiennes?

L'hon. Buckley Belanger (secrétaire d'État (Développement rural), Lib.): Monsieur le Président, je demande aux conservateurs de se rallier au reste du pays et d'aimer le Canada. J'aime le Canada. Eux semblent tous dénigrer le Canada. De ce côté-ci de la Chambre, nous faisons la promotion du Canada, tout comme les députés d'en face devraient le faire. De ce côté-ci de la Chambre, nous défendons les intérêts du Canada, et les députés d'en face devraient le faire eux aussi.

Au bout du compte, pendant que nous bâtissons, eux démolissent le Canada. Ils devraient avoir honte. Mettons-nous au diapason. Les Canadiens le méritent.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, le budget coûteux du premier ministre est rempli de promesses non tenues, et il est le plus coûteux jamais déposé au Canada. Il bat aussi le record du déficit le plus important, si on exclut la pandémie de COVID. Il fera augmenter le coût de la nourriture, du logement et de tout ce que les Canadiens achètent. Les libéraux avaient l'occasion de réduire le coût de la nourriture pour les Canadiens, mais ils ont choisi de rendre les aliments plus chers en augmentant la taxe sur le carbone pour les industries, ce qui a fait grimper le coût des engrais et du matériel agricole.

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone pour les industries, et pourquoi fait-il augmenter le prix du panier d'épicerie des Canadiens?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, si les députés votent contre le budget de 2025, ils voteront contre la nourriture pour les enfants dans les écoles, contre une baisse d'impôt pour les Canadiens, contre un investissement de 75 millions de dollars dans la formation des apprentis, contre un crédit d'impôt remboursable pour les préposés aux services de soutien à la personne, contre un financement de 45 millions de dollars pour lutter contre la violence faite aux femmes, et contre des mesures de soutien essentielles pour les aînés, comme la Sécurité de la vieillesse.

Les Canadiens veulent savoir pour qui les conservateurs se battent, car ce n'est certainement pas pour eux.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, nous allons voter contre une dette supplémentaire de 300 milliards de dollars pour les générations futures.

Sylvain Charlebois, le grand spécialiste de l'alimentation, a déclaré que le prix de gros des aliments a davantage augmenté au Canada qu'aux États-Unis, et qu'il n'y a qu'un seul facteur en cause: la taxe sur le carbone pour les industries. Il a également dit qu'il est très inquiet, et que, selon lui, l'inflation alimentaire continuera de poser problème. Les experts nous avertissent que le prix des aliments continuera de monter en flèche.

Je repose la question: pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone pour les industries, et pourquoi fait-il augmenter le prix des aliments pour tous les Canadiens?

• (1500)

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, notre budget prévoit des investissements historiques pour bâtir un Canada fort. Cela signifie que les familles et les collectivités seront fortes d'un océan à l'autre. Les investissements visent notamment à aider les jeunes à acquérir des compétences pour qu'ils puissent trouver un emploi bien rémunéré. Nous investissons dans la formation et dans des mesures de soutien pour 20 000 jeunes qui se heurtent à des obstacles à l'emploi. Nous investissons dans 24 000 autres possibilités d'emploi dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour l'année à venir, ainsi que dans des programmes coopératifs, des stages et des possibilités d'apprentissage pour plus de 55 000 étudiants de niveau postsecondaire.

Le nouveau gouvernement du Canada a un plan pour investir dans la jeunesse. J'invite les députés d'en face à appuyer ce plan et à voter en faveur du budget.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, hier, les Canadiens ont eu un avant-goût de l'un des pires péchés qu'un gouvernement puisse commettre: faire trop de promesses et ne pas les tenir. Le premier ministre a promis un budget générationnel et transformateur élaboré par le soi-disant maître de la politique monétaire. Au lieu de réduire le déficit et de faire preuve de discipline budgétaire, il a produit l'un des déficits budgétaires les plus coûteux de l'histoire de notre pays. Plutôt que de soulager les Canadiens en réduisant la taxe sur le carbone pour les industries, il a choisi de l'augmenter.

Questions orales

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone pour les industries, ce qui rend les aliments encore plus chers pour les Canadiens?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, ce budget met l'accent sur les jeunes. Le gouvernement investit dans la jeunesse, en particulier chez les Autochtones, avec des investissements tels que l'Université de l'Inuit Nunangat, qui constituera une avancée historique pour l'éducation et la réconciliation au Canada. Cet établissement renforcera les économies locales, développera le potentiel du Nord et soutiendra la recherche menée par les Inuits.

Nous espérons que les députés d'en face appuieront cette initiative et qu'ils voteront pour le budget.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, le professeur Sylvain Charlebois, spécialiste de l'alimentation, a dit ceci: « C'est ce qui nous préoccupe depuis le premier jour [...] L'écart entre les prix de gros des denrées alimentaires au Canada et aux États-Unis s'est en fait creusé, et nous croyons que la taxe sur le carbone est un des facteurs en cause. » Nul besoin d'être banquier central pour en conclure qu'éliminer la taxe sur le carbone pour les industries contribuera à faire baisser le prix des aliments.

Pourquoi le premier ministre choisit-il d'augmenter la taxe sur le carbone pour les industries à un moment où tant de Canadiens ont à peine les moyens de faire l'épicerie?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, l'étude la plus récente de l'Institut climatique du Canada montre que, pour l'essentiel, la tarification du carbone pour les industries n'a aucun effet sur le coût du panier d'épicerie.

Face à l'incertitude, les Canadiens vont bâtir l'avenir qu'ils veulent bâtir pour eux-mêmes. Tout en s'efforçant de bâtir l'économie la plus forte du G7, le nouveau gouvernement aide le secteur agricole et le secteur du poisson et des fruits de mer à s'adapter et à relever les défis économiques, notamment grâce à une nouvelle stratégie de diversification du commerce et à un financement de 75 millions de dollars pour Agri-marketing.

Je suggère aux conservateurs de sortir leurs chandails rouge et blanc, de les enfiler et de monter à bord.

Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC): Monsieur le Président, ce budget prouve une chose: les libéraux ne comprennent pas comment vivent les vrais Canadiens. Chaque dollar que le gouvernement dépense vient directement des poches des Canadiens et, sous la gouverne du premier ministre, tout coûte plus cher. Après des années d'inflation et de hausses de taxes, les libéraux ont décidé d'augmenter la taxe sur le carbone pour les industries, ce qui fera grimper les prix à la caisse.

Pourquoi le premier ministre fait-il grimper le coût de la nourriture en augmentant la taxe sur le carbone pour les industries?

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, quand nous investissons dans des syndicats à Windsor, nous sommes tous gagnants. Nous donnons aux syndicats de Windsor et de tout le pays les moyens de former nos jeunes, puisque, dans le budget de 2025, nous investissons dans le programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical. Comme nous l'avons promis pendant la campagne électorale, nous doublons ce programme: nous investissons 75 millions de dollars pour aider les jeunes à obtenir une formation et pour bâtir le

Canada avec du bois d'œuvre canadien et de l'acier canadien, et avec des travailleurs syndiqués canadiens.

• (1505)

[Français]

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, le budget libéral est le plus coûteux et le plus déficitaire de l'histoire du pays, hors pandémie. Il fera grimper les prix des aliments, c'est su et connu. C'est une attaque à notre sécurité alimentaire alors que les banques alimentaires, c'est su aussi, ça déborde. Ajoutons à cela la taxe sur le carbone industrielle, une taxe cachée qui augmente le coût de production et de transport des aliments.

Quand le premier ministre cessera-t-il de faire la guerre aux agriculteurs et présentera-t-il enfin un vrai plan pour réduire le prix à l'épicerie?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je dois avouer que je suis un peu surpris de la question de la députée du Parti conservateur puisque, lorsqu'elle était députée du Parti libéral du Québec, elle a voté en faveur de la tarification du carbone. Elle devrait être très bien placée pour savoir que la tarification industrielle fédérale ne s'applique pas au Québec puisqu'elle a voté pour un programme qui est proprement québécois. Il y a beaucoup d'hypocrisie de l'autre côté de la Chambre.

Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, pendant que les Canadiens se serrent la ceinture, le gouvernement dépense sans compter. Il ajoute 90 milliards de dollars de dépenses. C'est 5 400 piastres de plus par ménage. Selon le professeur Charlebois, l'écart entre les prix de gros des aliments au Canada et ceux des États-Unis s'est accru et la taxe sur le carbone industrielle est un facteur important. Le Canada est le seul pays du G7 à avoir connu quatre mois consécutifs de hausse de l'inflation alimentaire.

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone industrielle qui rend la nourriture beaucoup plus chère pour tous les Canadiens?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je vais répéter ce que le premier ministre a dit. Je pense que, au bénéfice de ma collègue, c'est utile. L'impact de la tarification du carbone industrielle sur le prix des aliments, c'est approximativement zéro.

Maintenant, pour reprendre les propos de mon collègue, l'hypocrisie des conservateurs de l'autre côté de la Chambre, quand ils nous parlent d'insécurité alimentaire, ne s'arrête pas à leurs incohérences alors que ma collègue était dans un gouvernement libéral au Québec qui a mis en place la tarification sur le carbone. Elle ne s'arrête pas là parce que, tous les jours, les conservateurs votent contre des initiatives qui aident réellement les familles, que ce soit le Programme national d'alimentation scolaire, l'Allocation canadienne pour enfants, le fait de doubler le logement, le fait d'aider les familles les plus vulnérables au pays. Pour les leçons de l'autre côté, on repassera.

*Questions orales***L'INFRASTRUCTURE**

Fares Al Soud (Mississauga—Centre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiennes et les Canadiens comptent chaque jour sur une infrastructure solide et fiable, des routes et des ponts sécuritaires à l'eau potable et aux installations publiques modernes. Ils s'attendent à ce que le gouvernement construise, protège et renforce les communautés grâce à des investissements historiques.

Le ministre peut-il informer la Chambre de l'investissement infrastructurel générationnel prévu dans le budget de 2025?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Les Canadiens ont besoin de communautés fortes et résilientes. Le budget de 2025 fait un investissement générationnel dans nos collectivités avec le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, ce qui soutiendra les infrastructures favorisant l'accès au logement comme les rues, l'eau potable, le traitement des eaux usées, les infrastructures de santé comme les hôpitaux, et bien plus.

* * *

[Traduction]

LA JUSTICE

Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, la Cour suprême a statué qu'une simple peine d'emprisonnement obligatoire d'un an pour le crime odieux de possession de matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels constitue une peine cruelle et inusitée. On parle de criminels possédant du matériel pornographique montrant des actes abominables contre des enfants d'à peine trois ans.

Les conservateurs estiment qu'il est scandaleux que de tels prédateurs d'enfants puissent s'en tirer avec moins d'un an en prison. La décision de la Cour doit être infirmée au moyen de la disposition de dérogation, mais les libéraux refusent d'agir.

Pourquoi les libéraux tiennent-ils davantage à protéger les droits de ces infâmes prédateurs que ceux des victimes innocentes?

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à être très clair: les agresseurs d'enfants sont des criminels odieux et doivent être traités comme tels par les lois pénales du Canada. Nous appliquerons des solutions législatives qui donneront des directives claires aux tribunaux afin que les crimes graves soient sévèrement punis.

Si les conservateurs veulent faire autre chose que poser des questions à la Chambre, et souhaitent également faire avancer ce dossier, ils peuvent cesser de faire obstruction à la Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière, qui vise à donner aux forces de l'ordre les pouvoirs nécessaires pour mettre fin à la maltraitance des enfants dont nous connaissons l'existence. C'est une chose de parler à la Chambre, mais c'en est une autre de voter de manière à changer les choses.

J'invite les conservateurs à soutenir cette cause.

Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC): Monsieur le Président, les criminels qui possèdent du matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels méritent de longues peines d'emprisonnement. Ils causent des souffrances et des torts inimaginables à des enfants in-

nocents. Ces précieux enfants porteront toute leur vie les cicatrices de ce qu'on leur a fait subir.

Les conservateurs et les Canadiens demandent au gouvernement d'invoquer la disposition de dérogation et d'annuler immédiatement cette décision scandaleuse de la Cour suprême. Les libéraux refusent de le faire.

Pourquoi les libéraux se soucient-ils davantage de protéger les droits des pédophiles coupables que de défendre les droits des enfants innocents?

• (1510)

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, nous allons présenter un projet de loi qui traitera de cette question en particulier, mais j'aimerais demander pourquoi les conservateurs se sont opposés à toutes les mesures que nous avons proposées pour protéger nos enfants. Nous avons présenté un projet de loi sur les préjudices en ligne; ils ont voté contre. Nous avons présenté des outils d'accès légal pour les forces de l'ordre; ils s'y opposent.

Pourquoi les conservateurs protègent-ils les agresseurs d'enfants?

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, deux hommes ont plaidé coupable d'avoir en leur possession des centaines d'images d'enfants innocents. Les enfants ont été agressés sexuellement, exploités et torturés. La Cour suprême a statué qu'une peine d'emprisonnement d'un an était trop sévère. Les conservateurs s'opposent avec véhémence à cette décision.

Les libéraux ont l'occasion d'utiliser la disposition de dérogation et de prendre position en faveur des enfants innocents.

Pourquoi le gouvernement se préoccupe-t-il de protéger les droits des pédophiles au lieu de défendre les enfants?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, je parle à de nombreuses familles qui ont été victimes de crimes, et beaucoup d'entre elles réclament une loi sur les préjudices en ligne. Nous avons déjà présenté un projet de loi de ce genre à la Chambre, mais la députée a voté contre et a fait en sorte qu'il ne soit pas adopté à la Chambre.

Les forces de l'ordre demandent aussi des outils pour attraper les prédateurs, mais les conservateurs s'y opposent.

Pourquoi les conservateurs se préoccupent-ils autant du droit à la vie privée des criminels au lieu de protéger les enfants?

* * *

LES AFFAIRES DU NORD

Emma Harrison (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens nous ont élus pour bâtir, pour protéger et pour leur donner les moyens d'agir. Dans le Nord, cela se traduira par des partenariats stables et des résultats sur lesquels les gens peuvent compter. Nous avons prêté une oreille attentive autour des tables de cuisine partout dans le Nord, et le budget de 2025 tient compte de ce qu'on nous a dit.

La ministre peut-elle expliquer en quoi le budget répond aux attentes des partenaires autochtones, de sorte que les habitants constateront des résultats là où ils vivent? En quoi l'approche adoptée fera-t-elle du Nord un moteur de la prospérité du Canada et un pilier de sa souveraineté?

L'hon. Rebecca Chartrand (ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Lib.): Monsieur le Président, les habitants du Nord réclamaient un changement transformateur, et le nouveau gouvernement leur a répondu en présentant des plans de portée historique pour bâtir, pour protéger et pour donner aux gens les moyens d'agir, ce qui se traduira par des compétences, des logements et de l'espoir pour les jeunes du Nord.

Le budget prévoit un accès routier à longueur d'année aux ports du corridor de l'Arctique et à la porte d'entrée de Churchill afin que le Canada demeure fort et libre. Grâce au Bureau des grands projets, les projets avanceront plus rapidement qu'auparavant, en partenariat avec les Autochtones. Il s'agit de construire avec le Nord pour le Nord.

[Français]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, hier, les libéraux ont déposé un budget déficitaire de près de 80 milliards de dollars. On a bien entendu: c'est un déficit de 80 milliards de dollars. C'est énorme et tout va coûter plus cher.

Il n'y a que du réchauffé et, en plus, les libéraux avaient la possibilité de réduire le coût de la nourriture en abolissant la taxe sur le carbone pour l'industrie dans leur budget. Qu'est ce qu'ils ont fait à la place? Ils l'ont augmentée et ne font rien pour contrer l'inflation alimentaire.

Est-ce que ce premier ministre peut arrêter de briser ses promesses et enfin contrôler ses dépenses inflationnistes?

• (1515)

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, ma mère comprend la différence entre un investissement et une dépense. Mes enfants comprennent la différence entre un investissement et une dépense. Ce budget est un investissement dans notre jeunesse canadienne, dans nos ressources à nous pour être capable de traverser la crise que nous vivons actuellement.

Les Canadiens nous ont élus pour le faire. Ils ont confiance en nous et nous le ferons.

[Traduction]

LE BUDGET

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, beaucoup de Canadiens ne semblent pas savoir qu'entre le jour du dépôt d'un budget et le moment de sa mise aux voix, le gouvernement peut y apporter des changements.

J'espère désespérément que la réponse à la question qui suit sera « oui »: le premier ministre et le ministre des Finances sont-ils prêts à faire preuve de souplesse et à travailler, dans l'intérêt national, à apporter des changements au budget avant qu'il ne soit mis aux voix?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Certainement, monsieur le Président, nous sommes toujours à l'écoute des Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens à souligner à la députée que ce budget prévoit des investissements historiques pour renforcer la compétitivité du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques, pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et pour garantir que le Canada demeurera un joueur de premier plan sur la scène internationale dans la lutte contre les changements climatiques.

J'invite la députée à nous comparer à n'importe quel autre pays du monde, en particulier à nos voisins du Sud, afin de mettre les choses en perspective et de comprendre, comme je sais qu'elle le fera, que nous déployons un effort historique sur une question historique dans le cadre de notre budget historique.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune des personnes suivantes.

Nous accueillons le lauréat de 2025 de la Médaille d'or Gerhard-Herzberg en sciences et en génie du Canada, M. David Wihart.

Nous accueillons également les lauréats du Prix John-C.-Polanyi, du Prix Donna-Strickland soulignant les retombées sociales de la recherche en sciences naturelles et en génie, du Prix Synergie pour l'innovation, et des bourses Arthur-B.-McDonald du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Des voix: Bravo!

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI SUR LA CITOYENNETÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (2025), soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le Président: Comme il est 15 h 19, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-3.

Convoquez les députés.

• (1530)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 47)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Auguste	Bains
Baker	Bardeesy
Battiste	Beech
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)	Bendayan
Bittle	Blair
Blois	Boulerice
Brière	Carney
Carr	Casey
Chagger	Champagne
Chang	Chartrand
Chatel	Chen
Chenette	Chi

Ordres émanant du gouvernement

Church	Clark
Connors	Cormier
Coteau	Dabrusin
Dandurand	Danko
Davies (Vancouver Kingsway)	d'Entremont
Deschênes-Thériault	Desrochers
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Duclos
Duguid	Dzerowicz
Earle	Ehsassi
El-Khoury	Erskine-Smith
Eyolfson	Fancy
Fanjoy	Fergus
Fisher	Fonseca
Fortier	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Fuhr
Gaheer	Gainey
Gasparro	Gazan
Gerretsen	Gould
Grant	Greaves
Guay	Guilbeault
Gull-Masty	Hajdu
Hanley	Harrison
Hepfner	Hirtle
Hodgson	Hogan
Housefather	Hussen
Iacono	Idlout
Jaczek	Johns
Joly	Joseph
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Klassen
Koutrakis	Kwan
Lalonde	Lambropoulos
Lamoureux	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Lattanzio
Lauzon	Lavack
Lavoie	LeBlanc
Leitão	Lightbound
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacDonald (Malpeque)	MacDonald (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)	Malette (Bay of Quinte)
Maloney	May
McGuinty	McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	McPherson
Ménard	Mendès
Michel	Miedema
Miller	Mingarelli
Morrissey	Myles
Naqvi	Nathan
Nguyen	Noormohamed
Ntumba	Oliphant
Olszewski	O'Rourke
Osborne	Petitpas Taylor
Powlowski	Provost
Ramsay	Rana
Robertson	Rocheftort
Romanado	Royer
Sahota	Saini
Sarai	Sari
Sawatzky	Schiefke
Sgro	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Sodhi	Solomon
Sousa	St-Pierre
Sudds	Tesser Derksen
Thompson	Turnbull
Valdez	van Koeverden
Vandenbeld	Villeneuve
Watchorn	Weiler
Wilkinson	Yip
Zahid	Zerucelli
Zuberi— 177	

CONTRE

Députés
Aitchison
Allison
Anstey
Au
Bailey
Barlow
Barsalou-Duval
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Bexte
Blanchet
Block
Bonk
Bragdon
Brock
Calkins
Chambers
Chong
Cody
Dalton
Davidson
Dawson
Deltell
Deschênes
Doherty
Duncan
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Fortin
Garon
Généreux
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gladu
Gourde
Guglielmin
Hallan
Ho
Holman
Jansen
Jivani
Khanna
Kirkland
Konanz
Kramp-Neuman
Kuruc
Lake
Larouche
Lawton
Lemire
Lewis (Essex)
Lloyd
Ma
Majumdar
Mantle
Mazier
McKenzie
Melillo
Moore
Morrison
Muys
Normandin
Paul-Hus
Plamondon
Redekopp
Rempel Garner
Richards
Reynolds

Roberts	Rood
Ross	Rowe
Ruff	Savard-Tremblay
Scheer	Schmale
Seebach	Shipley
Simard	Small
Steinley	Ste-Marie
Stevenson	Strahl
Strauss	Thériault
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vien
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Williamson
Zimmer— 163	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

[Traduction]

Le Président: Je signale à la Chambre que la période consacrée aux ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 11 minutes en raison des votes par appel nominal différés.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 32(2) du Règlement et à la politique actuelle sur le dépôt des traités au Parlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le traité intitulé « Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Indonésie », conclu à Ottawa le 24 septembre 2025.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 32(2) du Règlement et selon les modalités prescrites dans la politique modifiée sur le dépôt des traités au Parlement, qui exige une transparence accrue, je suis heureux d'informer la Chambre des communes que le gouvernement a l'intention d'entreprendre des négociations en vue d'un accord de libre-échange entre le Canada et les Philippines. Le gouvernement du Canada compte lancer les négociations avec les Philippines au plus tôt dans les 90 jours suivant la date du présent avis.

* * *

• (1535)

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à trois pétitions.

Affaires courantes

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LANGUES OFFICIELLES

Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent des langues officielles, intitulé « Mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles ».

[Traduction]

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Madame la Présidente, conformément aux articles 104 et 114 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le huitième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui porte sur la composition des comités de la Chambre. Si la Chambre donne son consentement, je proposerai l'adoption du huitième rapport plus tard aujourd'hui.

* * *

LOI SUR LE CADRE NATIONAL SUR LA PUBLICITÉ SUR LES PARIS SPORTIFS

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.) demande à présenter le projet de loi S-211, Loi concernant un cadre national sur la publicité sur les paris sportifs.

— Madame la Présidente, je prends la parole à l'appui du projet de loi S-211, que nos collègues de l'autre endroit ont rapidement adopté. Je crois que tous conviendront que faire de même à la Chambre serait la chose responsable à faire.

Les paris sportifs sont légaux au Canada, mais je reçois des courriels de gens de ma circonscription, Waterloo, qui sont préoccupés par l'abondance des publicités sur les paris sportifs, qui souvent éclipsent l'événement sportif lui-même. Tous les députés reçoivent des courriels à ce sujet. Le projet de loi S-211 imposerait des limites aux publicités sur le jeu afin d'en réduire la promotion auprès des jeunes et des groupes vulnérables.

Le projet de loi S-211 vise à remédier aux préoccupations croissantes des familles et des êtres chers qui ressentent cette pression dans leur vie; ces préoccupations ont été exprimées dans les témoignages que le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a entendus.

Le projet de loi S-211 propose une solution claire. Il est temps d'agir avant que ces publicités ne causent davantage de préjudices.

Je tiens à remercier la sénatrice Marty Deacon pour le soin avec lequel elle a conçu ce projet de loi. Je remercie également mon ami le député d'Etobicoke—Lakeshore d'avoir appuyé le projet de loi S-211 à la Chambre.

Je suis impatiente de travailler avec tous mes collègues pour adopter ce projet de loi afin de protéger l'avenir des familles canadiennes en leur faisant retrouver le simple plaisir de regarder un événement sportif.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

*Affaires courantes***LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, il y a eu consultations entre les partis, et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, les heures de séance et l'ordre des travaux de la Chambre le jeudi 29 janvier 2026 soient ceux d'un vendredi, pourvu que tout vote par appel nominal différé à, ou demandé, ce jour-là à l'égard de toute motion sujette à débat, à l'exception d'une affaire émanant des députés, soit différé jusqu'au lundi 2 février 2026, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée propose la motion veuillent bien dire non.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE**

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Madame la Présidente, si la Chambre donne son consentement, je propose que le huitième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

● (1540)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable député propose la motion veuillent bien dire non.

Puisque je n'entends pas d'opposition, c'est d'accord.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS**L'ENVIRONNEMENT**

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NDP): Madame la Présidente, je prends la parole pour présenter une pétition signée par des Canadiens qui sont profondément préoccupés par les engins fantômes, c'est-à-dire les engins de pêche abandonnés, perdus ou jetés, qui comptent parmi les polluants plastiques les plus meurtriers.

Les pétitionnaires soulignent que les engins fantômes tuent des poissons, des mammifères marins, des oiseaux marins et des tortues, endommagent les habitats, créent des microplastiques et présentent même un danger pour la navigation et les activités de pêche, ce qui nuit aux collectivités côtières. Ils soulignent que le financement consacré à la récupération, à la prévention, à la réparation et au recyclage s'avère efficace. Il crée également des emplois spécialisés et des partenariats avec les communautés autochtones, les petites entreprises de pêche, les autorités portuaires et les recycleurs, en particulier dans les régions rurales et éloignées.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral de rétablir et d'étendre un fonds permanent et pluriannuel pour les engins fantômes, assorti de volets visant la récupération et

l'intervention rapides, la prévention et l'innovation. Cela comprendrait le marquage et le suivi des engins, les projets pilotes sans cordage et sans danger pour les baleines, la gestion, la réparation et le recyclage des engins en fin de vie, et la mise en œuvre de programmes de capacités communautaires et de gardiens autochtones.

LE BIEN-ÊTRE DES OISEAUX

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais présenter une pétition qui demande à la ministre de la Santé et au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire d'empêcher l'abattage des autruches à Edgewood, en Colombie-Britannique. Cette pétition demande également une plus grande transparence de la part de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Plus de 40 000 personnes ont signé cette pétition, soit près de deux fois plus que la plupart des pétitions électroniques. Ces pétitions sont conçues de façon à ce que les signataires doivent suivre plusieurs étapes pour les signer, de sorte que, quand plus de 40 000 signatures sont récoltées, ce n'est vraiment pas insignifiant. J'exhorte les ministres à être à l'écoute.

UN PROJET DE LOGEMENTS SUPERVISÉS

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter plusieurs pétitions au nom des habitants de Mission—Matsqui—Abbotsford.

La première pétition que je présente demande qu'on trouve un nouvel emplacement pour les logements supervisés dont la construction est prévue sur la rue Martens, en face de l'école traditionnelle d'Abbotsford.

Tout ce processus a été marqué par un manque de transparence, une absence de consultations publiques et le fait que d'autres lieux n'ont pas été envisagés. BC Housing n'a pas divulgué ses plans. Ce projet serait à proximité d'élèves vulnérables, des enfants de 11 à 18 ans, à moins de 60 mètres de terrains de sport et de terrains de jeu. Il comporterait une salle de consommation supervisée, ce qui augmenterait le risque que les enfants soient exposés à des drogues dures comme le fentanyl.

Ces habitants demandent au gouvernement du Canada de restreindre le financement de BC Housing à moins qu'une solution de rechange idéale soit trouvée, ailleurs qu'à proximité d'une école, pour les logements supervisés et la consommation de drogues. Les pétitionnaires demandent également au gouvernement du Canada de respecter ses propres règles pour que les enfants ne soient pas exposés à des substances toxiques nocives et mortelles.

L'ATTÉNUATION DES INONDATIONS

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Madame la Présidente, la deuxième pétition que je présente est signée par des habitants de ma circonscription qui s'inquiètent du fait que les infrastructures de protection contre les inondations en place, dont les digues et les systèmes de drainage, sont vieillissantes et insuffisantes pour faire face aux risques d'inondations actuels et futurs. Pour atténuer efficacement les inondations, il faut investir substantiellement dans des infrastructures modernes et résilientes aux changements climatiques. Les inondations de 2021, il y a quatre ans, ont provoqué des dommages d'une ampleur jamais observée auparavant au Canada, touchant les habitations, les entreprises et les terres agricoles.

Les habitants demandent au gouvernement du Canada d'investir dans les infrastructures nécessaires pour protéger Abbotsford, la vallée du Fraser et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du Canada.

L'IMMIGRATION ET LA CITOYENNETÉ

Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des Canadiens inquiets qui souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur ce qu'ils qualifient d'inégalités dans le traitement réservé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada aux anciens membres du Parti nationaliste du Bangladesh, ou PNB.

Ils demandent au gouvernement d'examiner le processus utilisé pour déterminer la levée d'interdictions de territoire, de mettre en place un processus clair et transparent et de réaffirmer l'équité procédurale dans le traitement des demandes individuelles en fonction du bien-fondé de chaque cas.

LES DROITS DE LA PERSONNE

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je prends la parole pour présenter une pétition électronique qui a recueilli plus de 1 424 signatures de Canadiens inquiets.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre d'examiner nos obligations en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de tenir compte de cette déclaration et du contexte des droits et libertés de la communauté 2ELGBTQIA+, et de considérer que le fait de cibler ce groupe constitue une forme de génocide. De plus, le ciblage et la suppression des libertés et des droits fédéraux du groupe 2ELGBTQIA+ constituent des pratiques qui doivent être déclarées illégales et interdites au Canada. Ils demandent que les droits fondamentaux des Canadiens 2ELGBTQIA+ inscrits dans la législation fédérale soient protégés afin que la disposition de dérogation fédérale ne puisse les réduire ou les révoquer. En tant que collectivité, nous comprenons et acceptons les préoccupations des pétitionnaires, mais il y a une résistance croissante à l'égard des droits humains fondamentaux des membres de cette communauté.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes de mettre fin à ces pratiques et de protéger les droits des Canadiens.

• (1545)

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Madame la Présidente, c'est un privilège de présenter une pétition pour exprimer les préoccupations des habitants de Mont-Riding.

Les habitants de Swan River constatent une augmentation alarmante des crimes violents qui menacent la sécurité et le bien-être des familles partout dans la région. Selon un rapport récent du district de l'Ouest du Manitoba de la GRC, sur une période de 18 mois, deux délinquants ont commis à eux seuls plus de 150 infractions à Swan River.

Les pétitionnaires continuent de subir les conséquences des politiques libérales laxistes en matière de criminalité, comme le projet de loi C-5, qui a mis fin aux peines d'emprisonnement obligatoires pour les crimes graves, et le projet de loi C-75, qui oblige les juges à remettre en liberté des récidivistes violents.

Les pétitionnaires de Swan Valley veulent que les libéraux mettent fin à leurs politiques irresponsables de remise en liberté pour que les criminels restent derrière les barreaux. C'est pourquoi

Affaires courantes

les habitants de Swan River réclament la détention au lieu de la liberté sous caution pour les récidivistes violents. Je soutiens les braves gens de Swan River.

[Français]

POSTES CANADA

Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la Présidente, je me lève pour déposer trois pétitions.

La première vient de gens qui sont préoccupés par la situation à Postes Canada et les coupures de services qui s'en viennent. Ils considèrent également qu'il y a un potentiel conflit d'intérêts du PDG de Postes Canada qui siège au conseil d'administration de Purlator. Ces gens demandent qu'une analyse de Postes Canada soit entreprise par la vérificatrice générale afin de fournir au public un rapport détaillant les catégories de dépenses pour confirmer si les pertes déclarées comme opérationnelles le sont réellement. Des investissements ne sont pas considérés en ce moment comme des investissements en capital. On demande donc d'investiguer sur la malversation corporative potentielle en analysant les conflits d'intérêts et les achats de capital douteux ainsi que le processus de prise de décision par le commissaire à l'intégrité du secteur public du Canada. Enfin, on demande de donner une voix aux travailleurs et aux travailleuses en ce qui concerne les nouvelles méthodes coûteuses et les dépenses inutiles.

LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): La deuxième pétition concerne le fait que le président des États-Unis a signé un décret exécutif établissant un régime global de sanction à l'endroit de la Cour pénale internationale, ses fonctionnaires, son personnel et leurs familles. Ce décret s'attaque à une institution qui est le dernier rempart international afin de mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves tels que les atrocités de masse, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides.

Les signataires demandent au gouvernement du Canada de condamner publiquement le décret pris par les États-Unis le 6 février 2025, de publier rapidement une déclaration en soutien à la Cour et à son personnel et de coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale, notamment en exécutant tous les mandats d'arrests de la Cour, notamment ceux contre Omar el-Béchir, Benyamin Nétanyahou et Vladimir Poutine.

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): La dernière pétition concerne le fait que des citoyens qui possèdent une carte d'identité ou un passeport de l'Autorité palestinienne se font refuser l'entrée en Israël à l'aéroport international Ben-Gourion, et ce, même s'ils sont titulaires d'un passeport canadien valide.

Les États-Unis, contrairement au Canada, ont réussi à obtenir l'égalité de traitement pour leurs citoyens titulaires d'une carte d'identité délivrée par l'Autorité palestinienne, mais pas nous. Ces gens demandent au gouvernement du Canada de s'assurer que l'ensemble des citoyens canadiens, peu importe qu'ils soient titulaires d'une carte d'identité ou d'un passeport délivrés par l'Autorité palestinienne, se voient traités équitablement par le gouvernement d'Israël, notamment en ayant la possibilité d'entrer au pays par l'aéroport Ben-Gourion.

*Privilège**[Traduction]*

POSTES CANADA

Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Madame la Présidente, je parle aujourd'hui au nom du centre de villégiature de Tobin Lake, dans ma circonscription, où 401 personnes sont préoccupées par le fait de ne pas avoir un code postal unique. Elles doivent recevoir leur courrier ailleurs. Elles n'ont pas pu voter pour moi parce qu'elles n'ont pas de code postal là où elles vivent. Cela entraîne des problèmes fréquents de livraison du courrier et des colis, de la confusion au sein des services d'intervention d'urgence, des complications liées à la surveillance d'alarme des systèmes de sécurité domiciliaire et des difficultés dans les activités commerciales et la vérification des adresses.

Ces gens ont besoin d'une vérification plus précise et plus efficace de leur adresse. Ils demandent donc au gouvernement du Canada et à la Société canadienne des postes d'attribuer un code postal unique dédié au centre de villégiature de Tobin Lake, sachant qu'il s'agit d'un problème dans l'ensemble du pays.

● (1550)

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Fred Davies (Niagara-Sud, PCC): Madame la Présidente, j'ai le triste devoir de présenter aujourd'hui, au nom des habitants de Niagara-Sud et de toute la région de Niagara, une pétition concernant l'agression et le viol brutal d'une enfant de 3 ans dans ma circonscription. Le 31 août 2025, un homme de 25 ans a violemment agressé une petite fille. Il avait été libéré de façon anticipée après avoir été condamné pour agression sexuelle et viol sur un garçon de 12 ans.

Plus de 10 400 signataires de la première tranche de la pétition m'ont demandé de présenter celle-ci en leur nom. Les pétitionnaires, des citoyens et résidents du Canada, demandent au gouvernement du Canada de modifier le Code criminel pour resserrer les règles de mise en liberté anticipée et de mise en liberté sous caution pour les récidivistes violents ayant commis des infractions sexuelles et des infractions sexuelles contre des enfants, afin de protéger les enfants et de mettre fin à un système de justice qui favorise la récidive dans le cas de crimes visant les Canadiens les plus vulnérables.

Je dépose cette pétition en leur nom.

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour présenter une pétition au nom des Canadiens qui sont profondément préoccupés par les recommandations 429 et 430 du rapport relatif aux consultations prébudgétaires du comité des finances. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de rejeter ces recommandations et de confirmer le statut d'organisme de bienfaisance des organisations confessionnelles.

Les organismes de bienfaisance religieux jouent un rôle essentiel pour répondre aux besoins et soutenir les personnes les plus vulnérables. Ils gèrent des soupes populaires, organisent des activités communautaires, distribuent des paniers de Noël et viennent en aide à des familles dans le besoin pendant la période des Fêtes.

J'ai eu le privilège de participer à ces initiatives et j'ai pu constater par moi-même non seulement le dévouement dont font preuve ces communautés religieuses dans leur travail, mais aussi leur apport considérable pour ce qui est de venir en aide aux sinistrés, de

nourrir les aînés, de remettre des fournitures scolaires aux enfants et d'assister les mères célibataires.

À un moment où les Canadiens sont confrontés à une crise du coût de la vie, il serait irresponsable de compromettre la capacité de ces organismes à offrir leurs services. Les pétitionnaires exhortent donc le gouvernement à maintenir le statut d'organisme de bienfaisance des organismes confessionnels afin qu'ils puissent continuer à offrir leurs services inestimables aux Canadiens.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, si les réponses du gouvernement aux questions n^{os} 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347 et 348 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement sous forme électronique.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): D'accord?

Des voix: D'accord.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

*[Français]***PRIVILÈGE**

LES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES DISTRIBUÉS AUX DÉPUTÉS

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Madame la Présidente, je me lève aujourd'hui pour soulever une question de privilège concernant le déroulement de la séance à huis clos sur le budget qui s'est tenue durant la journée d'hier et les documents budgétaires qui ont été distribués aux députés.

Il s'avère que les députés qui ont consulté le budget uniquement dans le format papier, distribué par le gouvernement durant le huis clos et lors de l'énoncé économique du gouvernement en fin de journée, n'ont pas reçu l'intégralité des informations qui constituent la nouvelle politique budgétaire du gouvernement. En effet, nous avons pu constater que la version PDF, donc la version électronique, contient 559 pages, alors que la version papier en contient 448, soit plus d'une centaine de moins.

Il convient aussi de soulever un problème d'équité dans l'accès aux informations budgétaires, puisque certains députés qui ont participé au huis clos ont eu la chance d'être informés par le gouvernement que le document en format PDF était le document qui faisait foi de version officielle et complète de son budget, alors que d'autres n'ont reçu l'information qu'au sortir du huis clos.

Pire encore, les députés qui n'ont reçu que la version papier, juste avant de participer à la séance de la Chambre sur l'énoncé économique, n'ont jamais reçu comme information que celle-ci ne comportait pas la version intégrale et complète du budget, ce qui soulève une vive inquiétude, d'autant plus qu'il s'agit de la version que la majorité des députés ont reçue.

En plus de révéler un manque flagrant de préparation du gouvernement, cette situation a comme effet, selon nous, de porter atteinte au droit de tous les députés à une information complète et équitable et est susceptible de gêner les députés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Il convient de préciser que ce ne sont pas tous les députés qui ont l'autorisation de prendre part au huis clos sur le budget et qu'un nombre limité de personnes par parti politique peuvent y être admises.

À notre avis, un manque de pages ou une distribution incomplète d'information sur la politique budgétaire du gouvernement peut compromettre la capacité des députés qui ont reçu la version incomplète à comprendre et à analyser l'ensemble des mesures budgétaires et peut nuire à leur préparation pour les débats.

Je porte à l'attention de la présidence que les séances à huis clos permettent aux députés qui sont les porte-parole et les experts des différents partis en matière économique de prendre connaissance de l'ensemble des mesures budgétaires du gouvernement. Or, le fait de ne pas avoir donné l'information de façon équitable, afin que tous les députés puissent référer à l'intégralité et à l'entièreté des informations, brime les députés dans leur droit de posséder toutes les informations en ce qui concerne les affaires du gouvernement. Cela est essentiel, particulièrement lorsque le gouvernement élu est minoritaire.

En effet, les députés des différents partis de l'opposition doivent avoir accès à toutes les informations pour faire leur travail et demander, au nom de leurs concitoyens, des comptes au gouvernement.

Il est aussi important de souligner que le fait pour des députés de ne pas posséder toutes les informations pourrait avoir comme effet, en certaines circonstances, de les induire en erreur.

Sur cette question, les auteurs Bosc et Gagnon, dans la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, soulignent que le privilège parlementaire protège les députés contre toute entrave à leur capacité de remplir leurs fonctions. À la page 116, il est d'ailleurs précisé que le fait d'induire en erreur un ou plusieurs députés peut être considéré comme une forme d'obstruction de nature à entraver les travaux de la Chambre.

Le droit du Parlement d'obtenir tous les renseignements possibles concernant une question d'intérêt public est incontestable. Il est question ici de l'importance du droit des députés d'accéder à des documents exacts et complets afin d'exercer leur responsabilité de demander des comptes au gouvernement.

Le budget

Une décision du Président Regan rendue le 27 mars 2018 dans les Débats de la Chambre des communes, aux pages 18134 et 18135, semble reconnaître ce principe. Dans cette décision, le Président réfère à une décision de son prédécesseur que l'on trouve à la page 13868 des Débats et met l'accent sur « l'accès des députés à des renseignements exacts et à jour est l'une des pierres angulaires de notre système parlementaire ». Le Président poursuit ensuite en disant:

Ces propos sont empreints d'une grande vérité et d'un grand pouvoir, car ils se font l'écho d'un droit garant de la santé de notre démocratie. Ils mettent aussi en lumière, dans une certaine mesure, pourquoi les députés prennent au sérieux la nécessité de défendre leur droit d'avoir accès à des renseignements exacts et à jour pour remplir leurs fonctions parlementaires, particulièrement leur rôle qui consiste à demander des comptes au gouvernement.

Je demande donc à la présidence de déterminer si, dans le cas qui nous occupe, il y a ici matière à conclure que les députés qui n'ont pas été informés que les documents qu'ils ont reçus en format papier étaient incomplets ont été gênés dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires et s'il y a, de prime abord, atteinte à leur privilège parlementaire.

• (1555)

Le cas échéant, je pourrai déposer la motion qui s'impose pour que cette question soit étudiée par le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je remercie l'honorable député d'attirer l'attention sur cette question. La présidence la prendra en considération et y reviendra dès que possible.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 novembre, de la motion que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Madame la Présidente, il y a des fois dans la vie d'un Parlement où les Canadiens ne cherchent pas des discours spectaculaires, des lignes de *punch* pour TikTok ou des expressions corporatives. Les citoyens regardent parfois la Chambre des communes en se demandant si les gens auxquels le pouvoir a été confié les écoutent, les comprennent et font des efforts pour résoudre les vrais problèmes dans leur vie.

Les Canadiens sont épuisés. Ils sont fatigués non pas parce qu'ils ne veulent pas travailler, mais parce qu'ils ont un trop gros fardeau sur leurs épaules pour un gouvernement qui n'en prend pas assez. On a un gouvernement qui est maintenant trop lourd. Cela pèse sur les épaules de M. et Mme Tout-le-Monde, les gens ordinaires — non, extraordinaires — qui travaillent chaque jour pour payer les factures de notre pays. Ce sont des gens dont les noms ne sont jamais dans les sous-titres. Ils ne sont jamais célèbres, mais ce sont eux qui bâtissent notre pays et c'est à eux que nous devons notre présence ici, à la Chambre des communes. Depuis trop longtemps, le gouvernement les tient pour acquis, leur enlève leur argent pour le dépenser en obsessions gouvernementales sans pour autant réaliser des bénéfices pour eux.

Le budget

● (1600)

[Traduction]

Il y a des moments dans l'histoire d'un pays où les gens se tournent vers leurs dirigeants, non pas pour les applaudissements, les mots à la mode dans les entreprises ou les vidéos sur les médias sociaux, mais pour leur honnêteté, leur humilité et leur sérieux. Ils se tournent vers la Chambre et se demandent si les personnes à qui on confie le pouvoir comprennent vraiment le poids du fardeau qui pèse sur leurs épaules.

Nous vivons actuellement l'un de ces moments, car les Canadiens sont fatigués et épuisés, non pas parce qu'ils ne veulent pas travailler, mais parce qu'ils portent le fardeau d'un gouvernement extrêmement coûteux qui prend trop et qui redonne trop peu, et qui se concentre sur ses propres obsessions plutôt que sur les besoins des gens qui paient la note.

Ces Canadiens qui paient la note, les Canadiens ordinaires, non, les Canadiens extraordinaires qui bâtissent des maisons, qui manient le marteau, qui construisent des charpentes pour nos bâtiments, qui conduisent des camions, qui investissent dans nos entreprises et qui hypothèquent leurs maisons pour démarrer de nouvelles entreprises sont les voix silencieuses dont les murmures de douleur et de souffrance se font de plus en plus insistants sans que le gouvernement n'en tienne compte.

Hier, les Canadiens avaient besoin d'espoir, de répit et de la preuve que quelqu'un au gouvernement les avait entendus, les avait crus, respectait leurs sacrifices et était enfin prêt à agir dans leur intérêt plutôt que dans celui du gouvernement. Malheureusement, ils n'ont eu droit qu'à l'échec le plus coûteux de l'histoire moderne du Canada. Le premier ministre, la figure de proue que les libéraux ont présentée aux Canadiens comme un nouveau modèle de discipline, de compétence et de stabilité, l'homme qui était censé réparer le gâchis des libéraux, a apporté une plus grosse pelle et a creusé un trou beaucoup plus profond.

Depuis près d'un an, les libéraux et leurs partisans nous disent que le premier ministre est différent de l'homme qu'il a conseillé au cours des cinq années précédentes, qu'il est plus intelligent et plus responsable et qu'il serait l'adulte dans la pièce. Cependant, même avant la présentation du budget, toutes les promesses ont été rompues.

La mythologie s'est révélée fausse. Le budget confirme la réalité: au sein du gouvernement, il n'y a ni discipline, ni retenue, ni plan. Il y a seulement la politique, la fanfaronnade et la souffrance des travailleurs qui paient leurs impôts et qui font fonctionner le pays.

[Français]

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le premier ministre va ajouter 80 autres milliards de dollars à notre dette nationale, soit le double du déficit que Justin Trudeau a laissé derrière. C'est le plus grand déficit de l'histoire du pays, hors pandémie. C'est 16 milliards de dollars de plus que le déficit qu'avait promis le premier ministre pendant la campagne électorale. C'est à peu près 5 000 \$ pour chaque famille canadienne. Ces familles vont payer la facture pour toutes les générations à venir. En outre, c'est juste la dette qu'il ajoute en une seule année.

Le budget prévoit l'ajout de 312 milliards de dollars à la dette sur cinq ans. C'est un record, et c'est de loin le plus grand montant de l'histoire du pays. Cela représente 20 000 \$ de dette supplémentaire pour chaque famille canadienne.

● (1605)

[Traduction]

Avec son déficit de 78,3 milliards de dollars, le premier ministre s'avère être le plus ruineux de l'histoire du Canada. Ce déficit est 2 fois plus élevé que celui qu'avait laissé Justin Trudeau. Il dépasse aussi de 16 milliards de dollars celui qu'a promis le premier ministre. Il s'agit du pire déficit jamais atteint, et de loin, si l'on exclut la période de la COVID. Au cours des 5 années qui suivront le budget, le premier ministre entend ajouter 314 milliards de dollars à la dette. On parle du tiers de 1 billion de dollars, ce qui représente 20 000 \$ par famille canadienne.

Pensons-y. On nous a dit que les adultes étaient enfin arrivés, sauf qu'à la place, on dit aux contribuables canadiens de se tenir prêts pour un autre train de dépenses inconsidérées: la dette s'alourdit de 10 millions de dollars toutes les heures. Pendant que les Canadiens dépensent moins à l'épicerie, qu'ils attendent plus longtemps qu'avant pour fonder une famille, qu'ils emménagent chez leurs parents et qu'ils se trouvent un deuxième emploi, le gouvernement les endette à hauteur de 10 millions de dollars l'heure. Ce n'est pas pour bâtir des logements, pour favoriser la prospérité ou pour apporter quelque bénéfice que ce soit à la population, mais plutôt pour assurer la survie du gouvernement lui-même.

Où cette complaisance nous mène-t-elle? La dette nationale s'élève maintenant à 1,35 billion de dollars. Pour mettre les choses en perspective, c'est de loin le montant de dette le plus élevé de notre histoire. Au Canada, quand un enfant naît, il a une dette de 30 000 \$ à son nom. C'est 120 000 \$ pour une famille de quatre personnes. Pour la plupart des gens, ce montant équivaut à un petit prêt hypothécaire, et ce n'est que leur part de la dette fédérale.

[Français]

Soyons clairs: chaque famille canadienne doit 120 000 \$ en raison de la dette nationale, au niveau fédéral seulement.

[Traduction]

On dit aux jeunes Canadiens qu'ils doivent mettre leurs rêves sur pause pour payer ce fardeau écrasant. Qu'obtiennent-ils en échange? Ont-ils plus de médecins, plus d'infirmières, plus de logements ou de meilleurs salaires? Non, ils n'obtiennent rien de tout cela.

L'argent sert à payer les intérêts de la dette, pour lesquels le gouvernement dépense à présent 55,6 milliards de dollars. C'est plus que les transferts en santé aux provinces et plus que les recettes du gouvernement provenant de la TPS. Quand on paie la TPS sur un achat, il faut avoir conscience que la totalité de cet argent va aux banquiers et aux détenteurs d'obligations plutôt qu'aux infirmières et aux médecins. C'est ça, le coût humain.

Chaque année, les familles canadiennes doivent payer 3 300 \$ en intérêts rien que pour la dette fédérale. Cet argent ne permettra pas de financer un seul appareil d'IRM. On parle de gaspillage à n'en plus finir. Alors que les Canadiens doivent se serrer la ceinture, manger moins et moins bien et mettre leurs rêves sur pause, les libéraux n'ont qu'une seule chose à leur proposer en échange: le déclin déguisé en vertu.

Les libéraux ont promis que le ratio dette-PIB allait baisser; il augmente. Le premier ministre a promis que la confiance reviendrait et que les investissements reprendraient, mais son propre graphique budgétaire montre que les investissements s'effondrent en temps réel. Chaque trimestre depuis son entrée en fonction cette année, les investissements ont connu une forte baisse: on peut oublier la réduction des dépenses et l'augmentation des investissements.

Les libéraux ont promis la stabilité; ils ont apporté la stagnation. Ils ont promis à la prochaine génération une chance équitable; ils lui ont apporté une croissance lente et des coûts élevés. Cela peut sembler être du jargon économique, mais les conséquences humaines sont bien réelles.

En entrant dans les supermarchés, les Canadiens constatent que depuis mars, date à laquelle le premier ministre a été élu en promettant qu'on le jugerait en fonction des prix à l'épicerie, les fraises ont augmenté de 25 %, la surlonge de bœuf de 25 %, le bœuf à mijoter de 20 %, le café de 20 %, les pilons de poulet de 17 %, la vinaigrette de 17 %, les côtelettes de porc de 15 %, les cuisses de poulet de 14 %, et même les simples champignons de 13 %.

Les Canadiens ne mangent pas comme des gourmets; en réalité, beaucoup d'entre eux se privent carrément de nourriture certains jours. Un sondage et une étude récents menés par une association de banques alimentaires ont montré que plus de 10 % des Canadiens endurent la faim toute une journée parce qu'ils n'ont pas les moyens de se nourrir. L'utilisation des banques alimentaires en dit long: elle a doublé depuis 2019, année où le premier ministre est devenu le conseiller économique de son prédécesseur.

Un Canadien sur 5 qui a recours à une banque alimentaire occupe un emploi sans pour autant que son chèque de paie lui suffise pour acheter de la nourriture. De plus, les libéraux répètent sans cesse qu'ils vont mettre en place un programme d'alimentation scolaire, mais depuis qu'ils ont fait cette promesse, le nombre d'enfants qui dépendent des banques alimentaires a doublé, pour atteindre 700 000 par mois.

L'exorbitante taxe sur le carbone pour les industries, qui ne fait qu'augmenter, pèse comme une chape de plomb sur chaque ferme, chaque usine, chaque camionneur qui transporte des marchandises et chaque personne qui possède quoi que ce soit dans une société moderne et civilisée. Oui, elle existe encore. Grâce aux pressions exercées par les conservateurs, le gouvernement, c'est vrai, a suspendu la taxe sur le carbone visible, celle qui était pour les consommateurs. Par contre, il a maintenu, l'augmentant même dans le budget, la taxe sur le carbone pour les industries, une taxe punitive pour les gens qui produisent des aliments et ceux qui construisent des habitations.

Le grand spécialiste de l'alimentation nous a prévenus que la taxe sur le carbone pour les industries n'a pas disparu. Le pire subsiste. Seul le volet consommateurs a été réduit à zéro. Les transformateurs et les producteurs assument des dépenses considérables. Le grand spécialiste a dit que la taxe sur le carbone pour les industries est encore là et qu'il faut ouvrir l'œil, car elle continue d'éroder la capacité concurrentielle des acteurs du secteur agroalimentaire. Le plus accablant, c'est qu'il a dit que les États-Unis produisent des aliments plus efficacement et à moindre coût que nous. L'écart à ce chapitre s'accroît au lieu de diminuer.

Quand les experts supplient pratiquement le gouvernement de cesser de nuire à la production alimentaire en appliquant des taxes

Le budget

élevées sur tous les éléments de la chaîne alimentaire, c'est une question d'idéologie, et non de besoin humain.

Soyons très clairs sur ce qu'est réellement cette taxe: il s'agit d'une redevance sur l'acier présent dans les tracteurs qui sillonnent nos champs. Chaque séchoir à grains qui sèche les récoltes pour les préserver, chaque appareil de chauffage pour serre qui contribue à la croissance des légumes en hiver, chaque camion qui transporte des aliments de la ferme jusqu'à l'épicerie, chaque sac d'engrais, chaque palette de bois d'œuvre, chaque sac de ciment, chaque livre d'acier, chaque barre d'armature, chaque ferme de toit et chaque chargement de cloison sèche devient plus cher lorsqu'on impose une taxe sur le carbone sur les produits que les Canadiens fabriquent.

Cette taxe est peut-être bien dissimulée, mais elle est extrêmement coûteuse, et le premier ministre prévoit de l'augmenter de plus du double au cours des prochaines années et de continuer de l'augmenter par la suite. Il n'est pas étonnant que le gouvernement fasse augmenter le prix des aliments au Canada plus rapidement qu'aux États-Unis.

Il n'est pas seulement question des aliments, il est aussi question du logement. La taxe sur le carbone pour les industries s'applique à tout ce qui est nécessaire au logement. Pour donner de la monnaie à un très petit nombre de personnes qui répondent exactement à une définition très limitée, le gouvernement a instauré une exonération de la TPS irréaliste, qui ne s'applique qu'aux acheteurs d'une première maison qui achètent une maison neuve.

Voici le problème: l'intersection dans le diagramme de Venn entre le nouvel acheteur et la nouvelle maison est presque inexistante. Les nouveaux acheteurs achètent généralement des maisons sur le marché de la revente et ces maisons n'ont jamais été taxées de toute façon. En général, les maisons neuves sont achetées par des acheteurs d'une deuxième, troisième, quatrième ou cinquième maison, car les maisons neuves sont évidemment plus chères et les acheteurs doivent déjà avoir été sur le marché.

Le premier ministre a réussi à concocter un remboursement auquel 95 % des Canadiens sont inadmissibles. Il est essentiellement inutile pour presque tout le monde au pays. Pendant ce temps, il a promis d'aider les municipalités à réduire de moitié leurs taxes d'aménagement. Cette promesse n'a toujours pas été tenue, de sorte qu'aujourd'hui, en Ontario, 30 % du coût d'une nouvelle maison est constitué de taxes et d'autres taxes, et le premier ministre n'a pas supprimé ces taxes malgré la promesse qu'il a faite pendant la campagne électorale.

Scott Andison, président-directeur général de l'Ontario Home Builders' Association, a dit: « L'inaction du gouvernement mettra en péril 40 000 emplois en Ontario. Qu'il s'agisse d'architectes et d'ingénieurs ou de gens de métier et de sous-traitants dans le secteur de la construction résidentielle, on estime que les répercussions économiques directes et indirectes de ces pertes d'emplois sur l'économie de l'Ontario s'élèveront à 5,3 milliards de dollars. »

Pendant ce temps, les gens de métier perdent leur emploi parce qu'il n'y a pas de logements à construire. La construction de logements est en train de s'effondrer alors que le premier ministre avait promis de la doubler. Le budget d'hier ne fait qu'aggraver le problème en ne supprimant pas les taxes qui existent déjà et en ajoutant la nouvelle taxe sur le carbone pour les industries, qui est plus coûteuse.

Le budget

• (1610)

Ce qui est le plus exaspérant, c'est la façon dont les libéraux jouent sur les mots pour justifier tout cela. Ils disent: « Nous ne dépensons pas; nous investissons. » On dirait une nouvelle expression à la mode, mais c'est en fait du réchauffé. Le premier ministre Justin Trudeau prétendait investir au moyen de son petit déficit de 10 milliards de dollars, tout en promettant que ce dernier allait disparaître en trois ans. Les députés s'en souviennent-ils? Il a dit que le budget s'équilibrerait de lui-même.

Je ne dis pas cela d'un ton moqueur, car il avait prévu une série de mesures réfléchies et croyait qu'elles se réaliseraient. Il disait qu'emprunter de l'argent pour le dépenser dans l'économie favoriserait la croissance économique et les investissements. Par ricochet, les recettes fiscales allaient augmenter et le budget allait s'équilibrer de lui-même. Il ne l'a pas exprimé de cette façon, mais c'est ce qu'il voulait dire, et c'est exactement ce que le premier ministre promet aujourd'hui: il prétend que les déficits peuvent se transformer en investissements. Eh bien, il y a trois raisons pour lesquelles c'est faux.

Soit dit en passant, les députés n'ont pas à me croire sur parole; en ce qui a trait aux investissements, les chiffres sont clairs. Depuis que le gouvernement a contracté une nouvelle dette, les investissements au Canada sont en chute libre. Depuis que les libéraux ont doublé les déficits, le ratio d'investissements par habitant au Canada est le pire des pays du G7; il n'a jamais connu une baisse aussi marquée.

Il y a donc une corrélation négative entre les déficits et les investissements. Pourquoi? Premièrement, tout vient de quelque chose; rien ne vient de rien. Les gouvernements n'obtiennent du financement déficitaire que de deux façons: soit ils impriment de l'argent, soit ils en empruntent.

S'ils impriment de l'argent, ils augmentent la masse monétaire plus rapidement que la valeur des choses que l'argent peut acheter, ce qui provoque de l'inflation, comme nous l'avons vu. S'ils en empruntent sur le marché, quelqu'un doit le prêter, ce qui signifie que l'argent prêté au gouvernement ne peut pas être utilisé à d'autres fins plus productives. Les économistes appellent cela l'effet d'éviction. Cet effet survient lorsque le gouvernement emprunte de l'argent en le retirant de l'économie, ce qui prive le secteur privé des investissements dont il a besoin pour mener des activités plus productives.

Par conséquent, lorsqu'un gouvernement emprunte de l'argent, il le retire de l'économie pour le réinjecter dans l'économie. Il n'y a pas d'augmentation nette de l'activité économique, mais une simple réaffectation de l'argent. Au lieu que le secteur privé s'en serve pour faire des investissements productifs, l'argent sert à faire des dépenses gouvernementales improductives. On prend de l'argent aux usines, aux pipelines, aux entrepôts, à la recherche en technologie et à d'autres actifs générateurs de revenus pour le donner à la bureaucratie, qui, en fin de compte, engloutit l'argent et ne produit jamais de rendement.

Le cas d'Israël en est l'exemple le plus éloquent. Dans les années 1990, le pays avait accumulé d'énormes déficits et payait des intérêts de 6 % sur ses obligations d'État. L'économie israélienne était donc privée d'investissements. Quand le gouvernement a enfin cessé de dépenser et a équilibré son budget, les investissements dans le secteur de la technologie ont explosé. C'est parce que les créanciers obligataires ont été contraints d'investir dans la re-

cherche et le développement productifs plutôt que de prêter passivement de l'argent en vue d'obtenir un rendement garanti du gouvernement.

En remboursant sa dette, Israël a stimulé les investissements, ce qui a entraîné un boom du capital de risque. Aujourd'hui, Israël compte plus d'entreprises inscrites à la bourse du NASDAQ que toute l'Europe, un continent qui compte pourtant 75 fois plus d'habitants qu'Israël.

Si nous voulons stimuler les investissements, nous devons arrêter d'emprunter à l'économie. Nous devons plutôt laisser le secteur privé faire des investissements productifs qui feront croître l'économie.

• (1615)

[Français]

La deuxième raison pour laquelle les déficits ne constituent pas des investissements, c'est que les déficits d'aujourd'hui sont perçus comme les impôts de demain, et toutes les entreprises et les citoyens le savent. Lorsque les gens voient des déficits importants dans l'actualité, ils anticipent une hausse future des taxes et impôts et commencent à épargner en conséquence. Ainsi, alors que le gouvernement injecte des fonds dans l'économie, les consommateurs, les investisseurs et les entreprises réduisent leurs propres dépenses et investissements.

[Traduction]

Si les déficits du gouvernement ne produisent pas plus d'investissements et d'activité économique, c'est parce que les gens ne sont pas idiots. Ils savent que les déficits d'aujourd'hui sont les taxes et les impôts de demain. C'est pourquoi les entreprises et les particuliers ont tendance à mettre leur argent de côté en prévision de hausses d'impôt lorsqu'ils voient des déficits à grande échelle. Comme le confirment les recherches du Fonds monétaire national, dans les pays comme le Canada où la dette et les déficits sont élevés, les ménages, tout comme les entreprises, ont tendance à moins investir.

Si les projets rentables manquent au Canada, ce n'est pas parce que nous ne dépensons et n'empruntons pas assez d'argent, c'est uniquement parce que le gouvernement fait obstacle à ces projets. Le gouvernement doit s'enlever du chemin. Voilà ce qu'il doit faire.

Le gouvernement doit se tasser du chemin pour qu'on puisse exploiter des mines après un délai d'approbation de deux ou trois ans. Il doit se tasser du chemin pour que l'on puisse approuver des projets de pipelines qui pourront se rendre jusqu'à la côte afin que nous n'ayons plus à donner tout notre pétrole aux Américains à prix réduit. Il doit se tasser du chemin pour que l'on octroie rapidement des permis pour des usines de gaz naturel liquéfié, ces énormes usines qui valent 30 ou 40 milliards de dollars et sont entièrement financées par le secteur privé. Elles sont extrêmement rentables, car le prix d'un million d'unités thermiques britanniques au Canada est de 3 \$, alors qu'en Asie, il est de plus de 10 \$.

Nous pouvons gagner énormément d'argent si le gouvernement se tasse du chemin et laisse ces choses suivre leur cours, mais ce ne serait pas drôle pour lui, évidemment. Personne ne veut qu'on écrive sur sa pierre tombale: « Ci-gît le politicien Untel, qui s'est tassé du chemin. » Tous les politiciens veulent dire qu'ils ont construit ceci ou cela avec l'argent des autres. Il est donc bon pour l'ego du politicien de retirer l'argent de l'économie et de le remettre ailleurs, même si cela coûte énormément cher, ou de bloquer une certaine activité économique seulement pour la subventionner ensuite.

Le grand président Ronald Reagan a bien décrit la philosophie des libéraux: dès qu'une chose bouge, il faut la taxer ou l'imposer; si elle continue de bouger, il faut la réglementer; et lorsqu'elle arrête enfin de bouger, c'est le temps de la subventionner. Pourquoi ne pas rien faire de tout cela, tout simplement? Pourquoi ne pas simplement s'écarter du chemin pour laisser les gens, les entrepreneurs et les travailleurs libres exploiter leur incroyable potentiel naturel de construire, de fabriquer, de déplacer, de réparer, de développer et d'inventer des choses pour nous tous? Ce serait une façon beaucoup plus sensée d'attirer des investissements.

Les libéraux ne nous offrent rien de mieux qu'un déclin guidé d'une main sûre, mais, nous, nous voulons un renouveau national. Ils nous offrent des excuses, alors que nous, les conservateurs, nous offrons des résultats. Ils proposent l'endettement et la dérive, alors que, nous, nous proposons la discipline et une orientation. Ils offrent l'appauvrissement, alors que, nous, nous offrons des possibilités. Ils offrent un passé marqué par l'échec, alors que, nous, nous offrons un avenir prometteur. Ils pensent être les mieux placés pour gérer la vie des autres, alors que, nous, nous faisons confiance aux Canadiens pour prendre leurs propres décisions.

• (1620)

[Français]

Nous, les conservateurs, voulons enlever le gouvernement du chemin. Nous voulons réduire le fardeau sur les épaules de nos entrepreneurs et de nos travailleurs pour libérer les forces et le génie de nos concitoyens. Nous voulons leur permettre d'être récompensés pour leurs ambitions.

[Traduction]

C'est le pays que nous voulons, et nous avons un plan très clair pour l'obtenir. Nous voulons réduire les charges fiscales relatives au travail, aux investissements, à la construction de logements et à l'énergie. Réduisons réellement l'impôt sur le revenu. Je ne parle pas ici de 83 \$ par année, mais d'une véritable réduction qui augmenterait le salaire net et récompenserait le dur labeur. Éliminons les taxes sur l'énergie, comme la taxe sur le carbone pour les industries. Éliminons toutes les taxes sur la construction de logements, ce qui serait suffisant pour diminuer de jusqu'à 200 000 \$ les coûts de construction dans certaines provinces. Éliminons l'impôt sur les investissements. Si nous voulons plus d'investissements, cessons de les taxer. L'élimination de l'impôt sur les gains en capital pour qui-conque réinvestit au Canada serait un moyen d'attirer beaucoup d'investissements.

Nous devons libérer le potentiel des entrepreneurs canadiens et les récompenser mais, à l'heure actuelle, ces derniers sont comme des aigles enfermés dans une cage à oiseaux. Ils ne peuvent aller nulle part parce que le lourd fardeau fiscal et réglementaire imposé par le gouvernement les empêche de prendre leur envol. Nous vou-

Le budget

lons libérer les Canadiens pour leur permettre de déployer leurs ailes et de prendre leur essor.

Nous voulons que le Canada soit le pays le plus intéressant pour travailler, lancer une entreprise, construire une maison, creuser une mine et établir une usine pour reprendre des activités manufacturières. C'est le pays que nous imaginons. Nous voulons une bonne politique monétaire pour que, quand les serveuses et les travailleurs à la chaîne reçoivent leur chèque de paie et le déposent dans leur compte bancaire, celui-ci ne perde pas de sa valeur de jour en jour. Autrement dit, nous devons empêcher le gouvernement de s'en prendre à notre argent, cesser de faire tourner la planche à billets, recentrer la Banque du Canada sur sa mission de maîtrise de l'inflation de base et, en fin de compte, nous attaquer au vrai problème fondamental, à savoir le fait que le gouvernement consacre de l'argent qu'il n'a pas à des choses dont nous n'avons pas besoin. Maîtrisons les dépenses du gouvernement pour que les Canadiens puissent de nouveau avoir une devise forte et une bonne politique monétaire.

Les libéraux veulent un pays où le gouvernement est riche et le peuple, pauvre. Nous voulons que les gens vivent dans l'abondance et aient des possibilités, ce qui signifie, soit dit en passant, qu'il faut libérer le potentiel de nos ressources énergétiques. Jamais dans l'histoire du monde on n'a réussi à vaincre la pauvreté sans une énergie abondante et peu coûteuse. Nous, les conservateurs, nous voulons exploiter le pétrole et le gaz, l'uranium et l'hydroélectricité contenus dans nos eaux, nos rochers, nos molécules et nos atomes, dont le potentiel est estimé à des billions de dollars, afin de les utiliser à notre avantage ici, dans un Canada souverain et fort. Telle est notre vision.

Il s'agit d'une vision optimiste et pleine d'espoir, qui, selon moi, inspirera les jeunes, qui ont tant besoin d'espoir. Je tiens à dire aux jeunes d'aujourd'hui que nous, les conservateurs, les comprenons. Nous voyons les cernes sous leurs yeux lorsqu'ils travaillent trois quarts de travail dans une même journée ou lorsqu'ils livrent des repas pour Uber Eats pour arriver à payer leur loyer. Nous entendons le stress et la tension dans leur voix lorsqu'ils se demandent comment ils vont payer leur loyer. Nous entendons également leur désespoir lorsqu'ils se demandent s'ils pourront un jour fonder une famille. Nous les entendons. Nous les comprenons. Nous sommes avec eux. Nous sommes là pour leur offrir des logements, des emplois et de l'espoir.

Les jeunes seront de nouveau récompensés pour leur ambition, leur travail acharné, leurs activités ingénieuses et leur contribution à notre pays. Leur dur labeur leur sera de nouveau profitable, à eux et à tous les Canadiens. Nous ne sommes pas ici pour dire aux jeunes, qui n'ont fait que des sacrifices depuis leur adolescence, qu'ils doivent en faire davantage sous un gouvernement libéral dépensier aux mesures confiscatoires. Le dur labeur des jeunes devrait être à leur avantage. Notre pays devrait être une terre de promesses, de liberté et de possibilités pour les jeunes.

Le budget

Nous répétons que ce dont notre pays a besoin, c'est un budget abordable pour une vie abordable pour tous nos concitoyens, dans un pays qui récompense le travail acharné et libère les entrepreneurs, un pays qui ne se compose pas de bureaucrates et de fouineurs, de seigneurs et de faiseurs de règles, d'empêcheurs de tourner en rond et de gros bonnets, mais plutôt un pays d'aventuriers et d'artistes, d'entrepreneurs et d'explorateurs, de travailleurs et de guerriers, de pionniers et de patriotes, tous unis pour rétablir la promesse du Canada, à savoir que n'importe qui peut faire n'importe quoi et que le travail acharné permet aux gens de mener une belle vie dans une rue sûre et dans une belle maison sous notre fier drapeau.

Le Canada d'abord. Le Canada pour toujours.

• (1625)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je me souviens de l'époque où le chef de l'opposition officielle siégeait sur les banquettes ministérielles et où les conservateurs ont transformé un excédent budgétaire de plusieurs milliards de dollars hérité de Ralph Goodale en un déficit de plusieurs milliards de dollars, et cela a laissé une tache.

En dollars réels, si nous examinons la valeur actuelle du dollar par rapport à la valeur du dollar lors du dépôt du budget de 2009-2010, le budget de l'époque affichait un déficit plus important que ce budget-ci. Les conservateurs appuient donc leur argumentaire sur un élément plutôt surprenant parce que le chef de l'opposition a fait partie d'un gouvernement qui, en dollars réels, affichait un déficit plus élevé que ce qui est proposé dans le budget d'aujourd'hui.

Le député ne voit-il pas là une certaine incohérence?

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, oui, je constate effectivement beaucoup d'incohérences dans la question du député. Son chef a été élu en promettant de réduire les dépenses, mais il dépense plus: ses dépenses déficitaires sont deux fois plus élevées que celles de son prédécesseur. Il a promis de faire de notre économie la plus dynamique du G7, mais elle connaît plutôt la plus forte contraction. Il a promis davantage d'investissements, mais les propres données du gouvernement dans le budget montrent que les investissements s'effondrent depuis qu'il a assumé les fonctions de premier ministre. Il a promis de doubler la construction de logements, mais l'organisme de son propre gouvernement prévoit désormais une baisse de 13 % dans ce domaine.

Le premier ministre a brisé toutes les promesses qu'il avait faites, et seulement sept mois après son arrivée au pouvoir. Malgré l'hypothèse selon laquelle son image plus professionnelle lui permettrait de mieux gérer les finances, il est plus coûteux que Justin Trudeau selon tous les critères objectifs. La dette et les dépenses sont aujourd'hui plus élevées.

• (1630)

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Madame la Présidente, je félicite le chef de l'opposition officielle pour son discours. J'espère qu'il aura impressionné ses troupes. Nous voulons maintenir un gouvernement minoritaire.

Dans le budget, il y a des investissements abondants pour les énergies fossiles. Il y a une négation de la transition énergétique. Il y a des investissements pharaoniques en défense. C'est un budget

conservateur, comme le disait mon collègue de Mirabel, à telle enseigne qu'il y a des conservateurs qui ont décidé d'aller de l'autre bord.

Je veux offrir l'occasion au chef de l'opposition officielle de nous dire qu'il n'est pas jaloux de ce qui a été déposé. Je veux lui donner un peu de temps pour répondre à cette question.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, je dois avouer que je ne suis pas jaloux du tout. En fait, je suis un peu déprimé de voir l'ampleur du déficit libéral.

Quand les conservateurs étaient au pouvoir, oui, il y a eu des déficits à court terme, mais nous avons réussi à équilibrer le budget quelques années plus tard, après la crise financière aux États-Unis. Nous avons laissé le Canada dans la meilleure situation financière de tous les pays G7. C'est l'approche que nous prendrons la prochaine fois, une approche visant à équilibrer les budgets, à éliminer le gaspillage, à réduire les taxes et les impôts pour ceux et celles qui travaillent fort. J'espère que le Bloc québécois va appuyer cette belle idée.

[Traduction]

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, il est si rare d'avoir cette occasion. Le chef de l'opposition officielle a fait un discours suffisamment long pour que j'aie l'occasion de poser une question. Je tiens à l'en remercier du fond du cœur. Je tiens à dire que je voterai probablement de la même façon que lui sur le budget, à moins que des changements ne soient apportés.

Je voulais poser une question, car je sais qu'il est un lecteur et qu'il réfléchit à des enjeux. Je suis fascinée par le fait que le premier ministre semble tirer ses principales recommandations stratégiques d'un livre intitulé *Abundance*. Je suis sûre qu'il en a entendu parler. Ce livre, qui a obtenu un grand succès, a été écrit par Ezra Klein, chroniqueur du *New York Times*. Sa thèse, qu'il défend tout au long de son ouvrage, ressemble au discours des conservateurs au Canada, à une exception près: le livre porte sur les États-Unis. La thèse fondamentale du livre d'Ezra Klein et de Derek Thompson est qu'on ne peut rien construire aux États-Unis, car il y a tout simplement trop de règlements et de formalités administratives. Rien ne se construit aux États-Unis. Ce livre ne porte pas sur le Canada.

Je suis fascinée par le fait que ce livre à succès, qui est particulièrement populaire auprès de certaines personnes, comme le premier ministre, nous induit en erreur quant aux solutions réelles pour encourager les investissements au Canada.

Je me demande si le chef de l'opposition officielle a eu l'occasion de se demander pourquoi il est impossible de construire quoi que ce soit aux États-Unis, malgré le slogan « Make America Great Again » et tous les efforts déployés par Donald Trump.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, tout d'abord, je dois dire que c'est la première fois que quelqu'un d'en face à la Chambre des communes me félicite pour la longueur de mon intervention. Je ne m'y attendais pas.

Deuxièmement, je n'ai pas lu le livre *Abundance*, mais franchement, la députée d'en face dit qu'on ne peut rien construire aux États-Unis. En réalité, l'économie y est en croissance. Au dernier trimestre, elle a augmenté de 3,4 %. En fait, le budget présenté par le gouvernement montre que, si les gains de productivité avaient été les mêmes au Canada qu'aux États-Unis de 2017 à 2023, la famille canadienne moyenne serait aujourd'hui plus riche de 11 000 \$.

Pourquoi ne sommes-nous pas plus productifs, alors que nous avons les meilleurs travailleurs au monde? C'est parce que notre économie manque cruellement d'investissements. C'est au Canada que le niveau d'investissement par habitant est le plus faible du G7. Ici, des investissements de 15 000 \$ sont réalisés pour chaque travailleur. Aux États-Unis, ce chiffre atteint les 28 000 \$.

Si nous voulons changer cela, dans l'intérêt des travailleurs et des entrepreneurs du pays, nous devons libérer l'énorme potentiel de la libre entreprise.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, il existe un net contraste entre les conservateurs et les libéraux. Le chef du Parti conservateur a parlé du Programme national d'alimentation scolaire. Des membres de son propre caucus ont qualifié ce programme de « foutaise », ce qui est très irrespectueux. Cela fait maintenant plus de trois décennies que je suis parlementaire et que j'entends parler de la nécessité de nourrir tous les enfants dans les écoles parce qu'un enfant ne peut pas apprendre s'il a le ventre vide. Pourtant, le Parti conservateur s'oppose à ce programme.

Joe Clark a dit qu'il n'avait jamais abandonné le parti, mais que c'est le parti qui l'avait abandonné en adoptant des positions d'extrême droite. Le député partage-t-il l'avis de Joe Clark? Voilà ce qui en est du Parti conservateur aujourd'hui.

• (1635)

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, depuis que les libéraux ont mis ce programme en place, le nombre d'enfants qui dépendent des banques alimentaires a doublé, pour atteindre 700 000. Soit dit en passant, selon les propres données du gouvernement, 90 % des enfants ne reçoivent absolument aucun repas dans le cadre du programme. On ne sait pas trop ce qu'il advient des 10 % restants.

Le député a utilisé le mot « foutaise ». Il y a sur Facebook un groupe qui s'appelle « *Dumpster Diving Network* », où des Canadiens donnent des conseils pour littéralement sauter dans les bennes à ordures afin de trouver de quoi se nourrir. C'est parce qu'après 10 ans de règne du gouvernement libéral, les gens n'ont plus les moyens de faire l'épicerie. Quand nous parlons de foutaise, c'est parce qu'il s'agit littéralement d'une politique de fond de poubelle.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, ma question au chef de l'opposition porte sur mes réserves au sujet du budget...

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): À l'ordre. Le whip en chef du gouvernement peut-il laisser le député de Bruce—Grey—Owen Sound poser sa question?

Le député a la parole.

Alex Ruff: Madame la Présidente, ma question pour le chef de l'opposition porte sur l'avenir des jeunes.

J'ai une fille de 12 ans, et je sais que le chef de l'opposition a aussi de jeunes enfants. J'ai peur de l'état dans lequel notre pays se trouvera dans les années à venir, vu les énormes déficits et la dette nationale que le gouvernement libéral impose aux générations futures.

J'aimerais que le chef de l'opposition nous parle des répercussions que cela aura sur ses enfants, sur ma fille, et aussi sur tous les jeunes du pays. Qu'est-ce que les jeunes Canadiens lui disent d'autre au sujet de l'état du pays?

Le budget

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, c'est une excellente et très importante question, et je remercie le député d'avoir servi brillamment dans les Forces armées canadiennes.

Il est fier de sa fille, comme je le suis de mes enfants, et nous nous inquiétons tous les deux pour eux et pour leur avenir au Canada. Un tiers des jeunes Canadiens pensent qu'ils pourraient devoir quitter le pays, parce qu'ils n'ont pas les moyens de vivre ici. C'est une statistique renversante. Le coût du logement a doublé, et nous nous retrouvons maintenant avec les logements les plus chers parmi les pays du G7, et de loin, ce qui est insensé, parce que nous disposons de la plus grande superficie à bâtir.

Mon message aux jeunes Canadiens, c'est qu'ils n'ont pas à vivre dans ces conditions. Les choses pourraient se passer autrement. Nous pouvons faire mieux. Nous pouvons leur offrir une vie de possibilités et de liberté. J'attends avec impatience qu'on nous en donne l'occasion.

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, je suis un peu surpris de la réaction du chef de l'opposition officielle face au budget.

Évidemment, il y a des baisses d'impôt qui devraient le satisfaire. On parle aussi d'une prolongation de l'argent pour les pétrolières, de l'abolition du plafond d'émissions dans le secteur pétrolier et gazier. On parle de modifier le Règlement sur l'électricité propre, probablement pour l'affaiblir. C'est la même chose pour ce qui est du règlement sur les combustibles fossiles.

On ne parle même plus de l'Accord de Paris, même plus des objectifs à court terme. La lutte contre les changements climatiques est mise de côté. C'est à un point tel qu'il y a même un député conservateur qui a trouvé que c'était tellement un bon budget qu'il a décidé de se joindre au gouvernement.

Je me pose la question suivante. Comment se fait-il que le chef de l'opposition officielle n'ait pas, lui, le goût de traverser de l'autre côté de la Chambre, quand on regarde comment le gouvernement...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois interrompre le député pour laisser la chance à l'honorable chef de l'opposition de donner une brève réponse.

L'hon. Pierre Poilievre: Madame la Présidente, nous allons traverser de l'autre côté après des élections. Tout le monde va le faire.

Nous sommes responsables en matière d'argent. L'idée d'un déficit de 80 milliards de dollars qui va augmenter le coût de la vie et l'inflation sur le dos des Canadiens, y compris les Québécois, est inacceptable, et c'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas appuyer ce budget coûteux.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Algonquin—Renfrew—Pembroke, La tarification du carbone; l'honorable député de Mont-Ri-ding, La santé mentale et les dépendances; l'honorable députée de Nunavut, Les affaires autochtones.

Le budget

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Madame la Présidente, j'ai envie de rappeler un mot que j'ai utilisé hier et qui a étonné quelques personnes. Il faut voir quel est le sens des mots. Le budget est à mon avis une fumisterie parce qu'il a des prétentions qui ne s'appuient ni sur les faits, ni sur les règles comptables, ni sur une présentation cohérente à même le discours sur le budget. Il y a des blancs et des absences d'explications. À une page, il y a des additions, qui viennent avec des soustractions qui se trouvent à une autre page, ce qui ramène le chiffre initial à zéro. Bref, c'est un caphar-naüm digne de la maison des fous, où même Astérix a failli se perdre.

J'ai aussi envie de souligner l'extrême arrogance, qui se reflète non seulement dans la manière dont l'exercice budgétaire est mené, mais aussi dans la façon dont un certain nombre de personnes dans ce Parlement se comportent. Cela fait maintenant 10 ans que le régime libéral est en place. Malheureusement, au gré de l'histoire, les libéraux finissent par être animés par la conviction que le pouvoir leur appartient en propre. Ils caressent maintenant le fantasme de convaincre des brebis égarées de se ranger parmi eux et de se fabriquer une majorité qui ne correspondrait pas à la volonté exprimée par la population.

Quels sont les enjeux? Quelle est l'actualité qui a été définie durant la période entourant la campagne électorale en début d'année 2025? On ne me fera pas croire que ce n'était pas les droits de douane. Dans sa toute-puissance, le premier ministre nous a dit qu'il allait faire disparaître bien rapidement ces droits de douane. C'eût été normal, puisque des droits de douane qui visent à faire de l'intimidation n'ont pas leur place entre des alliés, partenaires et amis comme sont censés l'être les États-Unis et le Canada, qui inclut malgré nous le Québec. Pourtant, en raison de tergiversations pas toujours élégantes, la relation avec les États-Unis ne s'améliore pas. Les droits de douane, qui devaient disparaître par la main du premier ministre, ont au contraire augmenté, qu'il s'agisse de ceux qui s'appliquent aux voitures, aux camions, à l'industrie forestière, à l'acier ou à l'aluminium. Nommons-les.

L'autre enjeu, c'était le commerce. On promettait une reprise rapide des négociations devant culminer en 2026 au rétablissement d'un traité de libre-échange qui allait être comparable au précédent, selon les propos du premier ministre. Encore une fois, le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas un succès.

Le troisième enjeu qui vient forcément avec un budget, c'est la gouvernance. On nous sert un exercice comptable littéralement honteux. Dieu merci, les gens et les analystes dans les médias ont bien compris qu'on ne peut pas inventer, dans le cadre du budget fédéral, une colonne d'investissements qu'on voudrait traiter comme des actifs alors que ce sont simplement des dépenses. Le premier ministre ne peut pas l'ignorer. Quiconque a des notions de comptabilité et de finances publiques ne peut pas l'ignorer. C'est à l'évidence une fumisterie.

On observe donc un recul concernant les droits de douane par leur augmentation. Bien sûr, aucune négociation commerciale n'est en cours, quoi que veuillent bien en dire les ministres. C'est un budget d'austérité avec une explosion de dépenses. Il faut le faire. C'est une explosion de dépenses dont la part qui servira à s'adapter à la crise tarifaire et commerciale est, finalement, négligeable. Elle n'est en aucune façon proportionnelle au déficit, qui est de près de 80 milliards de dollars. D'ailleurs, les gouvernements libéraux nous ont habitués à des déficits de fin d'année plus importants que ceux qui ont été annoncés en début d'année.

On regarde le budget et on se dit que le premier ministre et le gouvernement agissent comme des joueurs compulsifs. Non seulement ils se sont déjà trop engagés avec une série d'échecs qui sont dangereux pour l'économie, mais ils jouent en plus à quitte ou double. Ils investissent davantage d'argent public de toutes les façons imaginables, qui ressemblent quand même à un bon vieux déficit libéral, pour voir s'ils seront capables de s'en sortir, sinon économiquement, au moins politiquement. L'avenir nous le dira.

● (1640)

Qu'y a-t-il dans ce budget pour la nation québécoise qu'il ignore et qui l'ignore. Le gouvernement l'ignore dans le sens qu'il ne connaît pas la nation québécoise. La preuve n'est pas établie que ce gouvernement s'intéresse à la nation québécoise. Il l'ignore dans le sens qu'il n'en prend pas compte dans ses décisions politiques, avec, encore une fois, comme depuis les six derniers mois, des décisions qui sont orientées, si tant est qu'on essaie de s'adapter à la crise avec les États-Unis, vers l'Ontario, vers l'Ouest canadien, vers le Canada banquier et pétrolier qui ne s'intéresse pas au Québec et dans lequel les Québécois, en particulier les jeunes Québécois, ne se reconnaissent pas.

Faisons un peu la liste. Nous en avons parlé puisque c'était une de nos demandes, une de nos exigences. Nous avons demandé une augmentation des transferts en santé, non pas de 5 %, mais de 6 % par année. Cela permettait que l'augmentation inévitable et incontournable des dépenses dans le système de santé du Québec suive celle des ressources disponibles.

Alors, là, on sait, qu'année après année, avec un retour à 3 % en 2028, les contribuables du Québec vont devoir mettre un pourcentage de plus en plus élevé du budget de l'État québécois en santé ou payer davantage d'impôts. C'est un cadeau du gouvernement fédéral, qui garde l'argent pour les compagnies pétrolières.

Pour ce qui est des retraites, cela fait des années que nous parlons de ça. Ça devient à un moment donné une question de principe, de moralité, d'éthique, de responsabilité. C'est une question de prendre soin de notre monde. C'est une question de justice pour les gens qui ont travaillé toute leur vie, dont les revenus ne sont pas très importants, qui ont le malheur d'avoir entre 65 et 74 ans et qui reçoivent 10 % de moins de pension de la Sécurité de la vieillesse que ceux qui ont 75 ans et plus. Les organisations qui représentent ces gens-là, les moins de 75 ans comme les plus de 75 ans, sont toutes d'accord avec nous pour dire que cette discrimination est inacceptable. De surcroît, on laisse littéralement se ratatiner le pouvoir d'achat de ces gens-là, sans tenir compte du fait qu'en particulier dans un contexte où une récession pourrait survenir, préserver le pouvoir d'achat de ceux qui dépensent immédiatement les sommes mises à leur disposition est une façon concrète de s'adapter à la crise.

Parlons d'accès à la propriété. On a inventé une patente qui s'est d'abord appelée Bâtir Maisons Canada. On prend des programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et on les envoie là. À partir de là, ça devient flou. On ne sait plus qui fait quoi et on ne voit pas dans le budget de distinction dans le traitement du Québec. Il y a donc un relent d'ingérence, cette bonne vieille habitude libérale. C'est comme si on disait: nous avons l'argent, le Québec n'en a pas. Notre frigo est plein, pendant que le Québec crève de faim. Si le Québec veut de l'argent pour ses projets, des projets légitimes portés par ses citoyens qui, par ailleurs, paient leurs impôts à Ottawa, alors il devra littéralement céder une partie de ses compétences.

Le budget

J'ai envie de dire à tout ce beau monde-là de l'autre bord que construire une maison ne démontre pas que les jeunes familles ont les moyens de l'acheter. Il n'y a rien dans tout ça qui donnera aux jeunes la capacité d'amasser l'exorbitante somme nécessaire pour faire le dépôt à l'achat d'une première maison. Nous proposons des conditions avantageuses d'accès à un crédit garanti ou offert par l'État pour les jeunes ménages.

J'invite les gens à aller parler aux jeunes ménages, à sortir de leur bulle feutrée, à aller voir le vrai monde, les vrais jeunes qui travaillent, dont les deux membres du couple travaillent et qui disent qu'ils ne pourront jamais s'acheter une maison. L'occasion était donnée de fournir enfin des ressources à ces personnes qui, par ailleurs, les auraient utilisées, contribuant ainsi à stimuler l'économie. Pourtant, la réponse était un non. Nous avons reçu un simple non. Je pense que les jeunes s'en souviendront.

Il n'y a rien dans le budget pour la forêt sauf du crédit. Les entreprises forestières ne peuvent pas ajouter à des dépenses et à une situation économique exsangue des frais d'intérêt alors qu'il existe des solutions, dont celles proposées à la fois par le milieu et par le Bloc québécois, qui permettent de régler l'essentiel de la capacité concurrentielle du secteur forestier à coût nul pour l'État. À cet égard, j'ai envie de dire qu'il n'est pas trop tard pour bien faire. Nous aurions aimé un signal. J'imagine que l'industrie de la forêt aurait aimé un signal.

● (1645)

Il y a aussi les 800 millions de dollars pour rembourser une taxe qui n'a pas été perçue. Il y a beaucoup d'éléments à aborder à ce sujet. Comme le gouvernement est un mélange de rouge et de bleu, nous allons parler d'un gouvernement mauve. Chaque fois que ce gouvernement mauve parle de tarification du carbone dans son budget, il parle d'une taxe sur le carbone controversée. La tarification du carbone, qui est un outil essentiel pour lutter contre les changements climatiques, est officialisée comme étant quelque chose de controversé. La maladie honteuse des finances publiques, c'est la tarification du carbone. Or, la tarification du carbone, c'est la reconnaissance du fait que les émissions de carbone ont un effet sur l'environnement et qu'ils engendrent des coûts faramineux, qui seront d'ailleurs payés par les mêmes jeunes à qui on ne permet pas de s'acheter une maison.

La taxe sur le carbone qui a été remboursée par le gouvernement à une semaine des élections, c'est 4 milliards de dollars qui ont été versés au Canada, alors que le Québec n'a pas reçu un sou. Cette taxe a notamment été payée par les Québécois, mais le gouvernement n'a rien remboursé parce que la somme n'avait pas été décaissée par les familles. C'est un cadeau électoral odieux qui a été mis dans les poches des *Canadiens* et qui venait de celles des Québécois. Ça, il faudra le répéter parce que ça reste tout aussi inacceptable.

On ne peut pas non plus cacher le fait qu'il n'y a pas d'argent pour la lutte contre les changements climatiques dans le budget. On ne peut pas nier qu'il y a un déni. Il n'y a pas si longtemps, sous le patron précédent, ce gouvernement parlait de changements climatiques en ne faisant rien. On s'est dit que, tant qu'à reculer, on allait reculer un pas de plus et qu'on n'en parlerait plus, qu'on ferait comme si cela n'existait plus. Il doit y avoir des gens de l'autre côté de la Chambre qui entendent leur conscience leur dire parfois de se cacher en dessous de leur bureau parce que c'est honteux, ce qui est en train de se passer en matière de climat. Ça va rattraper le gouvernement quand la mode du déni va finir par passer.

On peut parler de la fin des initiatives en matière de transport électrique, de la prolongation des sommes qui allaient totaliser 83 milliards de dollars avant 2025 et qui ont été prolongées pour dépasser 100 milliards de dollars en 2030, de l'abolition de la taxe sur le carbone et des 800 millions de dollars qui y sont rattachés et de l'abolition du plafond d'émissions. J'ai toute une liste. Le député de Repentigny nous a généreusement gratifiés de beaucoup d'exemples de ce que contient ce budget en matière de climat.

J'ai l'impression que le gouvernement a abandonné un principe que l'on n'a pas évoqué depuis longtemps. Je pense que les gens vont se reconnaître là-dedans. On peut aller parler aux citoyens du Québec et leur demander s'il serait normal que le pollueur soit le payeur. Je pense que la très grande majorité des gens vont dire oui, que cela relève de la logique élémentaire, de la sagesse populaire. Le principe du pollueur-payeur est une expression qu'on n'utilise plus depuis longtemps et que j'ai envie de ramener.

Lorsqu'on va parler de pollueur-payeur, on va comprendre qu'on ne peut pas prendre l'argent des Québécois et l'envoyer aux pétroliers. Si on fait cela, ce n'est plus le pollueur-payeur, c'est le pollueur payé, c'est le pollueur encouragé, c'est le pollueur récompensé, c'est le pollueur stimulé, c'est le pollueur impuni. Le Québec, qui est un endroit d'énergies propres et renouvelables, se trouve à subventionner littéralement l'énergie polluante de l'Ouest. Je n'ai pas le temps de le faire maintenant, mais je reviendrai sur les prétentions de l'Ouest concernant la péréquation. Le Québec donne plus d'argent à l'Ouest en matière de pétrole que le contraire.

Parlons des demandeurs d'asile. Le Québec a demandé 700 millions de dollars parce qu'il reçoit et a présentement sur son territoire le double de son ratio de demandeurs d'asile comparativement à la moyenne canadienne. C'est le double. En refusant de donner cet argent à l'État québécois, qui offre des services à ces gens, le gouvernement du Canada dit au gouvernement du Québec qu'il va payer le double de sa part pour l'accueil de gens en détresse qui arrivent de l'étranger et qui demandent l'aide du Québec et du Canada pour les accueillir. Il dit au gouvernement du Québec qu'il ne lui redonnera rien.

On a parlé beaucoup du déficit. Ce n'est pas 33 milliards plus des investissements, c'est 70 milliards. Le procédé comptable utilisé est gênant. On en a parlé. C'est comme si j'arrivais à ma banque et que je disais à mon banquier que je veux contracter un emprunt hypothécaire et, que, en garantie, je lui donne mes dettes. Cela n'a aucun sens et c'est ce qu'on a servi à la population. C'est ce que je continuerai d'appeler une fumisterie.

● (1650)

Pour les infrastructures, on investit 115 milliards de dollars sur cinq ans. Ça peut avoir l'air d'une bonne nouvelle, mais ce n'est qu'une petite part de cette somme qui sera consacrée à l'adaptation à la crise tarifaire pour les entreprises. Il n'y a presque rien pour les grands projets des libéraux. C'est de l'argent en défense, des baisses d'impôt et du bon vieux déficit libéral, mais à un niveau jamais vu.

Nous parlons de la nécessité de s'adapter à la négociation avec les Américains, qui ne sont pas très gentils avec nous. Rappelons que le gouvernement canadien veut relancer Keystone XL, qui va prendre du pétrole de l'Ouest et l'envoyer aux États-Unis. Quelle belle diversification des marchés. Aussi, le gouvernement vient de donner 2 milliards de dollars en Ontario pour acheter des réacteurs nucléaires modulaires faits aux États-Unis qui ne peuvent traiter que de l'uranium américain. Quelle belle diversification.

Le budget

En passant, j'invite les gens à aller voir le beau bateau qui se trouve sur le document qui contient le budget. Ce bateau s'appelle *Arvik I* et il est construit au Japon. C'est quand même intéressant. C'est quand même une preuve en ce qui concerne le jugement de ce gouvernement.

Je vais maintenant parler de l'austérité. Des dizaines de milliers de postes sont menacés par l'attrition. Cela veut dire qu'il y aura moins de gens pour faire le même travail. Les gens les plus expérimentés partent et les gens les moins expérimentés restent pour faire plus de travail. Pendant ce temps, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration ne réussit pas à faire son travail et l'Agence de revenu du Canada ne fait pas son travail. Si au moins on travaillait à couper dans les doublons ou dans les intrusions dans les compétences québécoises, on épargnerait beaucoup d'argent, mais non, le gouvernement libéral est beaucoup trop attaché à ses ingérences.

C'est populaire, les coupes dans la fonction publique. C'est dans l'air du temps. Cependant, parfois, si c'est mal fait, c'est irresponsable. J'ai déjà mentionné que l'austérité dans ce budget sert à financer les soutiens à l'industrie pétrolière. Le pétrole ne sert pas le Québec et il nuit à la planète. Nous allons payer pendant que le premier ministre verra le niveau de l'eau monter sous l'effet des changements climatiques. Il aura pris sa retraite, il sera sur un bateau et il ne s'en rendra pas compte. Il va lever avec l'eau qui monte à cause du changement climatique. C'est une image qui sert simplement à illustrer l'indifférence totale de ces gens-là pour la réalité de beaucoup de gens partout dans le monde qui souffrent à cause des changements climatiques.

Il y a du positif, et je vais le mentionner, parce qu'on dit toujours que nous ne parlons pas de ce qui est bon. Je veux mentionner des projets régionaux pertinents qui sont l'objet d'une collaboration. On a demandé que ce soit soutenu. Je pense au Pavillon sur les requins du musée Exploramer. Je pense à l'Espace Hubert-Reeves, dans Charlevoix. Je pense à la prolongation de la piste de l'aéroport des Îles-de-la-Madeleine, qui va permettre aux Madelinots d'exporter jusqu'en Ontario, qui est un grand marché pour eux. Je pense au Chantier naval Forillon.

Je pense à l'intérêt soutenu pour le Port de Saguenay. Je pense aussi à des mesures que nous avons suggérées sur les camionneurs au rabais. Cela vient carrément du Bloc québécois. Il y a l'abolition de la taxe de luxe sur les avions d'affaires et l'abolition de la TPS sur les premières maisons, et il y a de l'argent en culture. Il y a de bonnes choses, mais, globalement, ça reste un budget extrêmement risqué et dangereux.

Je vais aller directement à la conclusion pour dire...

● (1655)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois interrompre l'honorable député pour lui demander de ne pas frapper son bureau avec ses feuilles, parce que cela peut déranger les interprètes.

Je remercie le député.

Yves-François Blanchet: Madame la Présidente, le gouvernement veut nous proposer des grands projets. Je pense que le grand projet qui doit être mis en avant par les Québécois, c'est le leur. Le leur, c'est celui du Québec. C'est celui qui mérite notre vote. Ça s'appellera le pays du Québec. Nous ne nous reconnaitrons dans rien d'autre.

Toutefois, je veux déposer l'amendement suivant:

Que la motion soit modifiée par substitution aux mots suivants le mot « Que » avec ce qui suit:

« La Chambre rejette l'énoncé budgétaire du gouvernement, qui est nuisible pour le Québec car il omet:

- a) D'augmenter l'indexation du transfert canadien en santé à 6 %,
- b) De mettre fin à la discrimination à l'égard des personnes de 65 à 74 ans qui n'ont pas eu droit à une augmentation équitable de la Sécurité de la vieillesse,
- c) De rembourser les 814 millions de dollars aux Québécois, qui n'ont pas reçu de dédommagement pour la fin de la tarification carbone en avril 2025
- d) De proposer des mesures concrètes efficaces pour lutter contre les changements climatiques.

● (1700)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): L'amendement est recevable.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je dois dire que je suis un peu déçu. Ce budget permettrait au Québec de réaliser de nombreux gains. Nous pouvons envisager l'expansion grâce à des projets d'immobilisations et la croissance, sur le plan du PIB, des forces armées et d'industries comme celle de l'aérospatiale au Québec. Le député a parlé de l'expansion des aéroports.

Ce budget offre toutes sortes de possibilités au Québec, et, si les députés représentent vraiment les intérêts du Québec, je ne comprends pas pourquoi ils ne verraient pas la valeur des mesures du budget qui stimuleraient grandement l'économie de la province, qu'il s'agisse de développement hydroélectrique ou de diverses possibilités dans les industries manufacturières, en collaboration avec le gouvernement.

Je ne comprends pas vraiment pourquoi ils voteraient en masse contre le budget.

[Français]

Yves-François Blanchet: Madame la Présidente, j'entendais quasiment la musique en arrière. C'était beau et édifiant.

Si le député avait aimé mon discours et qu'il n'avait pas été déçu, j'aurais été inquiet, parce que, assurément, nous ne pouvons pas être d'accord sur ça.

A contrario, j'ai envie de dire que tout le monde sait que le procédé est éculé sans bon sens. Je pense qu'Abraham l'a utilisé. On dit qu'on va nous donner plein d'affaires que nous ne voulons pas et qui sont mauvaises, mais qu'on va mettre une canne de Noël en bonbon à côté. Ensuite, on va nous demander pourquoi on ne prend pas le paquet complet à côté de la canne de Noël en bonbon.

C'est prendre les gens pour des imbéciles.

[Traduction]

Matt Strauss (Kitchener-Sud—Hespeler, PCC): Madame la Présidente, j'admire les talents d'orateur du député depuis de nombreuses années. Je suis donc vraiment ravi de pouvoir lui poser cette question maintenant. Ce que j'ai le plus apprécié dans son discours, c'est sa défense des compétences provinciales. À mon avis, il est important que les personnes qui seraient les plus touchées par une politique soient celles qui la conçoivent. J'ai donc été surpris lorsqu'il a dit que, selon lui, la taxe nationale sur le carbone était essentielle à la lutte contre les changements climatiques.

Le budget

Ne trouve-t-il pas cela un peu contradictoire vu sa défense des compétences provinciales? Pourrait-il nous dire ce qu'il pense du fait qu'aux États-Unis, les émissions de carbone par habitant ont diminué d'un plus grand pourcentage qu'au Canada depuis que les libéraux ont adopté ici une politique nationale de tarification du carbone il y a 10 ans?

[Français]

Yves-François Blanchet: Madame la Présidente, la défense des compétences québécoises en matière de lutte contre les changements climatiques a une couleur bien particulière pour le Bloc québécois, pour le Québec et pour moi en particulier.

Le but du mécanisme de tarification du carbone n'est pas de ramasser de l'argent, mais bien d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques et à développer leurs technologies, et beaucoup le font. Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de carbone, qui associe le Québec à la Californie, faisant quand même un énorme marché sur le continent nord-américain, c'est moi qui en ai complété la négociation. Ce système est en place, fonctionne toujours et, Dieu merci, est hors de portée des libéraux, qui ne peuvent pas décider de l'annuler ou de l'empêcher pour faire plaisir aux conservateurs.

J'entends le relent de déni. Or il est impossible que l'on continue à développer le Québec ou le Canada ou la planète en niant qu'il y a des changements climatiques provoqués par les émissions de carbone et que les effets sont coûteux et catastrophiques.

Nous pourrions avoir le débat ailleurs pour préserver la vision que les conservateurs ont et la vision que le Bloc québécois a. Ce serait sur la scène internationale entre un Québec indépendant et le Canada.

• (1705)

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais que le chef du Bloc québécois revienne sur les discours que nous avons entendus cette semaine. Le gouvernement a affirmé constamment que ce serait la faute des méchants partis de l'opposition si jamais une élection devait avoir lieu à la suite d'un processus de consultation assez douteux, on va se le dire, et pratiquement inexistant.

J'aimerais qu'il me fasse part de ses impressions à ce sujet.

Yves-François Blanchet: Madame la Présidente, je pense que le récit dans lequel on pourrait se retrouver en élection n'est pas particulièrement crédible au moment où on se parle parce que le gouvernement n'a pas essayé de convenir avec les partis de l'opposition de mesures budgétaires qui allaient faire consensus afin d'assurer l'adoption de son budget.

D'ailleurs, contrairement à ce que le ministre des Finances a dit, les libéraux n'ont pas eu un mandat fort. Ils ont eu un mandat minoraire. Or les libéraux font autre chose. Ils nous embarquent toute la *gang* dans un épisode de *House of Cards* parmi les éléments les plus tordus avec des intrigues dans lesquelles ils tentent de convaincre d'autres députés de s'en venir chez eux par la porte d'en arrière. C'en est gênant. Vivement la relâche. Ils régleront leurs petites affaires. Ensuite, nous voterons. Ça donnera ce que ça donne. Ça s'appelle la démocratie.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Madame la Présidente, ce n'est pas moi qui disais que si c'est bon pour le Québec, je voterai pour; c'est le chef du Bloc québécois qui l'a dit.

Ce sont 400 000 enfants dans nos écoles qui vont bénéficier de repas et 25 milliards de dollars qui seront investis en logements.

Est-ce que le chef du Bloc québécois peut enfin mettre son ego de côté et voter en faveur du budget pour le Québec?

Yves-François Blanchet: Madame la Présidente, j'ai envie d'attendre à demain pour répondre, afin d'aller chercher une réponse intelligente la nuit sur Instagram, mais je vais répondre maintenant que quand il y a plus de mauvais que de bon, on vote contre.

Quand on est 22 députés dans un Parlement de 343 députés, dont la grande majorité déteste le projet d'indépendance, ça prend au moins un ego.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, je veux remercier le chef du Bloc québécois, car le Bloc québécois est, après le Parti vert, le parti le plus engagé pour ce qui est d'agir contre la crise climatique.

Je ne parle pas seulement au chef, je veux aussi dire un gros merci à mes amis les députés du Bloc québécois qui sont toujours engagés. Ils n'ont jamais oublié que nous traversons une crise climatique et que nous sommes en situation d'urgence.

Je pense que j'habite dans un monde qui est vraiment fou. Nous sommes signataires de l'Accord de Paris et nous devons agir immédiatement pour réduire les gaz à effet de serre. Comme le chef du Bloc québécois l'a dit, le budget du gouvernement libéral manque d'engagement. Il n'y a pas une seule mention de l'Accord de Paris. Nous ne pourrions pas assister à la COP30 à laquelle les Nations unies et tous les pays du monde participeront, sauf le Canada qui n'y sera pas parce que nous avons un budget, un débat et un vote.

Je veux demander au chef du Bloc québécois ce que nous pouvons faire à la Chambre, comme députés, pour exiger que le premier ministre se souvienne de son rôle. Son bilan suggère qu'il comprend...

• (1710)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois donner l'occasion au chef du Bloc québécois de répondre à la question.

Yves-François Blanchet: Madame la Présidente, j'ai compris l'esprit de l'intervention de mon estimée collègue.

Au Québec, nous le faisons bien nous-mêmes, mais s'il y avait à la Chambre davantage d'élus de l'Ouest canadien qui partagent son point de vue, le gouvernement n'aurait pas ce qu'il espère transformer en partie gratuite. Je ne peux que saluer l'engagement de ma collègue, qui va compliquer l'exercice mathématique et le psychodrame de corridor du gouvernement; en effet, je n'imagine pas que la députée et cheffe du Parti vert votera en faveur de ce budget. Cela va compliquer un peu la vie du gouvernement.

Cela aurait dû être fait avant. Si le gouvernement avait vraiment eu l'intention de discuter avec les gens, cela aurait été fait il y a un mois ou deux et il y aurait eu des consultations prébudgétaires. Les enjeux de climat auraient été soulevés et du monde plus à ma droite, à tous égards, n'aurait pas été d'accord. De l'autre côté, il y aurait peut-être eu du monde qui aurait dit qu'on peut faire quelque chose en matière de climat.

Le budget

On a laissé aller un premier ministre dont l'existence politique même suggère un grand virage à droite et un déni des enjeux environnementaux, ce qui, en passant, favorisera ses actifs personnels.

[Traduction]

Sean Casey (secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre au nom des bonnes gens de Charlottetown, berceau de la Confédération et du pays. Charlottetown est également la seule circonscription du genre au Canada: elle compte un petit nombre d'électeurs et correspond malgré tout à une petite partie de la province. J'y reviendrai un peu plus tard pendant mon intervention. Un autre aspect unique de cette circonscription que je suis très fier de représenter, c'est qu'il s'agit du seul endroit à l'extérieur de la région de la capitale nationale où se trouve l'administration centrale d'un ministère fédéral: Anciens Combattants Canada, situé au centre-ville de Charlottetown.

L'hon. Bardish Chagger: Partagez votre temps.

Sean Casey: Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de Waterloo, qui est toujours beaucoup plus à son affaire que je ne le suis.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Vancouver Granville.

Comme je disais lorsque j'ai été interrompu, c'est à Charlottetown que se trouve l'administration centrale du ministère des Anciens Combattants. Le budget est important à cet égard, car il prévoit un autre investissement important dans le ministère des Anciens Combattants pour réduire l'arriéré des demandes des anciens combattants et effectuer la modernisation requise du système afin de donner aux anciens combattants les services qu'ils méritent à juste titre. C'est une bonne nouvelle pour les habitants de Charlottetown, pour les personnes qui servent les anciens combattants et pour la communauté des anciens combattants.

La présence de l'administration centrale du ministère des Anciens Combattants dans ma circonscription est particulièrement importante. La marque de confiance que la circonscription a reçue pour le travail qui y est effectué est démontrée par les investissements qui ont été faits dans l'édifice Daniel J. MacDonald, ainsi que par les investissements prévus dans le budget. Contrairement au gouvernement précédent, il n'y a pas de compressions importantes et disproportionnées et il n'y a pas de fermetures de bureaux de district, que nous avons rouverts dès notre arrivée au pouvoir.

J'aimerais expliquer un peu comment le budget aidera ma province et ma circonscription.

L'Île-du-Prince-Édouard dépend beaucoup du tourisme. Elle compte seulement 180 000 habitants, mais elle accueille plus de 1,7 million de visiteurs par année. C'est le chiffre de l'année dernière. Cette année, le chiffre a été beaucoup plus élevé, pour plusieurs raisons. La première, c'est que les Canadiens ont décidé de rester à la maison, ce qui a profité à la province. Deuxièmement, la météo a été magnifique cette année, alors les gens ont pu profiter des plages et des activités qu'ils aiment tant sur l'Île-du-Prince-Édouard. C'était difficile pour les agriculteurs, mais bon pour les touristes, alors l'industrie du tourisme a connu une année florissante.

Il y a deux autres raisons pour lesquelles l'Île-du-Prince-Édouard a connu une si bonne année touristique. La première est la décision

du gouvernement du Canada de réduire le péage sur le pont de la Confédération, qui est passé de 50 \$ à 20 \$. Cela a eu une grande incidence sur la circulation sur le pont, qui a augmenté de façon importante. L'autre raison, qui surprendra peut-être les députés, c'est le laissez-passer Un Canada fort. Le laissez-passer Un Canada fort permettait essentiellement d'accéder gratuitement aux parcs nationaux, et le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard est un pôle d'attraction majeur pour les touristes et les habitants de la région. Il est bon de voir dans le budget que ce succès sera renouvelé, puisque le laissez-passer sera offert un an de plus.

Le budget prévoit aussi des investissements dans les infrastructures aéroportuaires. Ces investissements sont également d'une importance capitale et s'appuient sur un autre investissement fait récemment pour le transport aérien et l'Île-du-Prince-Édouard afin de favoriser la connectivité à l'échelle régionale. Lorsque la COVID a frappé, les compagnies aériennes ont abandonné les liaisons régionales sur courte distance et interrompu le service entre Charlottetown et Halifax. Rétablir des liaisons entre Charlottetown et Halifax a permis de faciliter les déplacements dans le reste du pays et d'offrir de nombreuses autres options. Ces vols n'étaient plus offerts depuis la pandémie de COVID, jusqu'à ce qu'on annonce récemment un programme visant à les rétablir grâce à un investissement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

• (1715)

Les fonds prévus dans ce budget pour les infrastructures aéroportuaires sont d'une importance capitale, car les services accrus devaient faire augmenter le nombre de passagers. C'est du moins ce que nous espérons. C'est un phénomène que nous avons déjà observé indépendamment de cet investissement. Tout ceci alimente les bonnes nouvelles pour le secteur du tourisme à l'Île-du-Prince-Édouard.

En ce qui concerne les infrastructures, l'élimination du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a créé un écart assez important dans la disponibilité des fonds d'infrastructure fédéraux pour quoi que ce soit d'autre que des projets d'immeubles et de logements communautaires inclusifs et verts. C'est ce que me disent souvent les représentants d'organismes communautaires, des gens dévoués et travailleurs qui ont un bon projet à proposer, mais qui ne peuvent pas obtenir de financement pour le réaliser. Eh bien, il y en a, maintenant, du financement.

Le budget prévoit la création du Fonds pour bâtir des collectivités fortes et indique clairement que les infrastructures du secteur de la santé sont admissibles, tout comme les collèges et les universités. D'ailleurs, les infrastructures locales seront un élément clé de ce nouveau fonds. Toutes ces mesures sont nouvelles et elles viseraient à stimuler les investissements privés. Toutes ces mesures assureraient une plus grande continuité et une meilleure prestation de services au sein de la collectivité. Le Fonds pour bâtir des collectivités fortes offre une certaine synergie dans la mesure où les infrastructures du secteur de la santé seraient maintenant incluses.

Il y a quelques jours à peine, le gouvernement progressiste-conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard a présenté son budget d'immobilisations, qui prévoit des millions de dollars d'investissements dans les infrastructures du secteur de la santé. Ce sera l'occasion de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux paliers de gouvernement.

[Français]

Il y a un autre point que j'aimerais mentionner pour plusieurs raisons. À l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons une communauté acadienne, francophone, francophile et francocurieuse qui est très vivante. Cette vitalité a été démontrée le 15 août dernier, alors que Charlottetown était l'hôte des célébrations de la Fête nationale de l'Acadie.

Dans le cadre du budget, nous avons pris la décision de doubler le financement accordé à cette célébration et de le rendre permanent. C'est grâce aux efforts des représentants de cette communauté, notamment Charles Duguay, de la Société acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils ont poussé très fort pour faire entendre leur voix. Nous avons entendu leur message et nous y avons répondu. J'en suis particulièrement fier.

• (1720)

[Traduction]

L'autre sujet que je souhaite aborder est le Programme national d'alimentation scolaire, qui est devenu national après la réalisation d'un projet pilote à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce projet a été particulièrement bien exécuté, et il a été étendu à l'ensemble du pays. Je suis fier qu'il soit désormais permanent. Il permettra à une famille type avec deux enfants d'économiser 800 \$ et permettra à 400 000 enfants de plus de manger sainement.

Pour moi, il y a plus que cela. C'est une autre preuve qu'un petit endroit comme l'Île-du-Prince-Édouard est un lieu idéal pour un projet pilote. À l'heure actuelle, des personnes militent à l'Île-du-Prince-Édouard en faveur d'un projet pilote de revenu de base garanti. En tant que libéraux et élus, nous avons une obligation envers ceux qui sont plus vulnérables que nous, et je crois que notre attitude à l'égard de cette obligation sera le critère employé pour nous juger tous.

Le budget présenté fonctionne pour ma circonscription, pour ma province et pour mon pays. Je suis fier de me lever et de voter en sa faveur. J'espère que les députés, tous partis confondus, ne se serviront pas de ce budget pour provoquer des élections à Noël. Nous verrons tout le bien qui peut en découler. Appuyons-le.

Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour son discours et les réflexions dont il nous a fait part. Il vient d'une province où les arts et la culture constituent une partie très importante de la vie insulaire. Cela fait partie du pays que j'ai réellement appris à aimer.

Le député pourrait-il parler à la Chambre de l'importance du soutien prévu dans ce budget pour les arts et la culture, qui lui sont si chers, et de l'incidence que ce soutien aura non seulement dans sa province, mais dans l'ensemble du pays?

Sean Casey: Madame la Présidente, il ne fait absolument aucun doute que l'Île-du-Prince-Édouard est une véritable pépinière artistique et culturelle. Le Centre des arts de la Confédération, que le député connaît très bien, en est le foyer principal, si l'on peut dire. À l'heure actuelle, grâce à l'investissement du gouvernement du Canada par l'intermédiaire du Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs, ce centre fait l'objet d'un important agrandissement, qui donnera lieu à la création d'un institut national qui étudiera ce que le Canada est aujourd'hui et ce qu'il pourrait être demain. Érigé en 1967, ce centre est un hommage durable aux Pères de la Confédération.

Le budget

C'est la pièce maîtresse, mais nous jouissons d'une communauté artistique et culturelle active et dynamique qui sera très heureuse de ce budget, puisqu'il prévoit une hausse considérable de la dotation du Fonds de la musique du Canada, pour ne mentionner qu'un seul exemple de mesures qui auront une incidence positive.

Kevin Waugh (Saskatoon-Sud, PCC): Madame la Présidente, le budget est une grande déception pour ma province, la Saskatchewan. Il ne prévoit rien pour le canola, rien pour les légumineuses, rien pour le bœuf et rien pour les villes. Je suis très déçu de l'annonce faite hier. Il y a 260 millions de dollars pour toute la province. Il y a un peu d'argent pour le musée de la GRC. On ne sait pas combien, mais cela a été indiqué. Il y a une ligne dans le budget. Ensuite, il y a La Ronge, et rien d'autre. Il n'y a rien pour aider nos agriculteurs et rien pour aider nos producteurs. Oui, les libéraux investissent beaucoup d'argent dans l'exploitation minière à l'étranger, mais c'est tout.

J'aimerais que le député explique pourquoi il n'y a pas de soutien pour les producteurs alimentaires de ce pays.

Sean Casey: Madame la Présidente, nous avons soutenu et continuerons de soutenir les producteurs alimentaires canadiens. Je pense notamment aux secteurs assujettis à la gestion de l'offre, dont nous avons toujours été de fervents défenseurs. J'ai un immense respect pour le ministre de l'Agriculture, qui a parcouru le monde entier pour ouvrir de nouveaux marchés afin de pouvoir répondre aux pressions exercées par les États-Unis. Tous ces éléments ont joué un rôle dans de nombreux secteurs, y compris celui de la production alimentaire. Tout le système du commerce mondial a été bouleversé. Nous y accordons une attention particulière, surtout le premier ministre et le ministre de l'Agriculture. J'ai toute confiance en leur capacité à prendre les bonnes décisions pour les producteurs alimentaires et les Canadiens.

• (1725)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Madame la Présidente, il y a quelque chose que j'aimerais comprendre. Comment peut-on se dire soucieux des changements climatiques, en avoir conscience même, se fixer des cibles, et en même temps couper dans la défense de l'environnement et les énergies vertes, tout en subventionnant massivement les compagnies pétrolières et gazières? Dans quel monde cela peut-il mener à un résultat qui ait le moindre bon sens?

Sean Casey: Madame la Présidente, nous avons présenté dans le budget une stratégie visant à renforcer la compétitivité du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques et de protection de l'environnement. Elle prévoit de nombreux investissements destinés à promouvoir la participation du secteur privé dans ce domaine. Ces mesures sont dans le budget. À mon avis, il s'agit d'un volet important qui, soit dit en passant, était absent de la question posée par mon collègue. J'ai pleinement confiance dans la stratégie que nous avons adoptée à cet égard.

[Traduction]

Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Madame la Présidente, c'est un grand privilège de prendre la parole à la Chambre pour appuyer le budget qui a été présenté hier par le ministre des Finances.

Le budget

C'est un budget qui repose sur la volonté de bâtir. Il vise à bâtir le Canada que chacun d'entre nous mérite, que nos enfants méritent. Il vise également à bâtir l'économie de demain dès aujourd'hui, ainsi qu'à investir dans l'avenir de notre pays en tant que puissance économique. C'est un budget qui a pour but de bâtir et qui est destiné aux bâtisseurs. Qu'il s'agisse de la création d'un organisme communautaire, d'un centre communautaire ou de la prochaine entreprise multimilliardaire au pays, le budget cherche à créer des débouchés et de la valeur pour le Canada et les Canadiens, ainsi qu'à leur offrir du soutien.

Dans ma province, la Colombie-Britannique, le budget sera transformateur. Il contribuera à créer des milliers d'emplois en soutenant la mine Red Chris, dans le Nord de la Colombie-Britannique, ainsi que la phase 2 de LNG Canada. Il s'agit de deux grands projets phares en Colombie-Britannique qui jouissent de l'appui et de la participation des Premières Nations. Ils sont soutenus par les collectivités locales et la province. Ce sont des initiatives qui contribuent à l'édification du pays. C'est le genre d'initiatives que les Canadiens veulent que leur gouvernement soutienne en période d'incertitude économique. Peu importe notre allégeance politique, nous devrions tous pouvoir appuyer les projets et les initiatives prévus dans le budget qui bâtissent l'avenir dont nous avons besoin et qui créent les emplois que les Canadiens recherchent dans des industries où le monde a besoin que le Canada joue un rôle de chef de file.

Lorsque je pense aux retombées du budget en Colombie-Britannique à l'échelle macroscopique, je constate qu'il est transformateur. Les deux projets en question vont injecter des milliards de dollars dans l'économie de ma province. Les retombées des deux projets ne se limiteront pas seulement aux régions environnantes : elles se feront sentir aux quatre coins de la province, y compris dans la vallée du bas Fraser et dans la circonscription de Vancouver Granville, que je représente. Nous savons tous que lorsque nous investissons dans de grands projets, les petites et les moyennes entreprises en tirent également avantage. Ces retombées indirectes sont considérables et elles constituent un rouage essentiel de l'écosystème économique de la province. Voilà ce qui rend le budget aussi remarquable. Il ne s'agit pas que de grands projets. Il s'agit aussi de petits projets et de petites mesures de soutien qui font battre le cœur de nos collectivités et qui assurent leur prospérité.

Rien que dans ma circonscription, le centre culturel et communautaire philippin a reçu beaucoup de soutien, et j'ai été heureux de voir que ce projet est explicitement mentionné dans le budget. Ce sera un centre communautaire pour la communauté philippine, où ses membres pourront se réunir, célébrer leur identité et leurs origines et inviter d'autres personnes à se joindre à eux. Cette communauté fait partie du tissu social de Vancouver depuis des générations. Dans de nombreux secteurs de notre ville et de notre province, elle représente les travailleurs discrets et silencieux qui prennent soin de nos proches, qui travaillent dans le système de santé et qui font un travail difficile qui passe souvent inaperçu. Il est essentiel pour les membres de cette communauté d'avoir un endroit qu'ils peuvent considérer comme le leur, afin qu'ils sachent non seulement qu'ils sont reconnus, mais aussi que leur demande a été entendue. C'est ce que vise le budget dans ce dossier, et je suis très fier d'avoir pu contribuer à défendre cette cause.

Comme mes collègues le savent, avant de siéger à la Chambre, j'étais entrepreneur dans le secteur de la technologie. J'ai eu le privilège de mettre sur pied des entreprises. Une des principales plaintes du secteur de la technologie a toujours été que le Canada

ne soutient pas l'innovation comme il le pourrait ou le devrait. C'est ce que fait ce budget, et pas à peu près ! Il s'attaque à ce défi de plein front. Un fonds de capital de risque et de croissance de 1 milliard de dollars est créé pour assurer un accès au capital de risque au Canada et soutenir les entreprises en démarrage de manière à ce que les entrepreneurs disposent de tout le soutien, y compris le soutien financier, dont ils ont besoin pour développer les grandes entreprises de demain. Nous devons leur donner les moyens de voir plus grand et de rester au Canada.

Nous allons protéger leur propriété intellectuelle en les aidant à mettre en place les mesures relatives à la propriété intellectuelle dont le pays a besoin. Nous allons faire en sorte que les entrepreneurs puissent compter dès le début sur les crédits pour la recherche scientifique et le développement expérimental, et que le processus d'accès à ces crédits soit désormais fluide, plus simple et leur permette de se concentrer sur ce qu'ils doivent faire, c'est-à-dire bâtir des entreprises, au lieu de s'occuper des formalités administratives de l'État. En veillant à protéger la propriété intellectuelle canadienne, nous créons un environnement où les innovateurs canadiens peuvent continuer de faire de la recherche en sachant que leur propriété intellectuelle est protégée et qu'ils peuvent continuer d'innover sans risquer de perdre cet atout extrêmement important qu'est la propriété intellectuelle.

En outre, nous avons prévu 1,3 milliard de dollars dans le budget pour l'intelligence artificielle et les technologies quantiques, des industries de l'avenir où le Canada est déjà un chef de file intellectuel et doit maintenant devenir un chef de file en matière de commercialisation. En veillant à ce que cette somme soit disponible pour soutenir les technologies quantiques et l'intelligence artificielle au pays, nous nous assurerons que les entrepreneurs et les innovateurs d'aujourd'hui, qui bâtissent les entreprises de demain, auront ce dont ils ont besoin pour rester ici. En effet, trop souvent, on entend dire que le Canada est un terrain fertile pour les grandes entreprises en démarrage, mais qu'il ne parvient pas à les garder sur son territoire.

● (1730)

Les mesures prévues dans le budget permettront à ces entreprises non seulement de rester ici, mais aussi de se développer ici, de prospérer ici et d'attirer les capitaux nécessaires pour rester ici. En veillant à ce que le gouvernement facilite les choses, nous permettrons à ces entreprises de prospérer. Il y aura de plus en plus d'entreprises de calibre mondial comme celles que nous voyons partout au pays et dans ma propre circonscription, par exemple Sanctuary AI et Aspect Biosystems. Ce sont là des exemples de réussites canadiennes qui bénéficieront des initiatives prévues dans ce budget.

Voilà en quoi consiste ce budget. Il s'agit de bâtir. Il s'agit de créer des entreprises dans le secteur des technologies. Il s'agit de créer des entreprises innovantes. Il s'agit d'exploiter les ressources naturelles dans ce pays de manière responsable, dans le respect de l'environnement, des Premières Nations et des desiderata des provinces, tout en gardant à l'esprit que, pour concrétiser les mesures que nous voulons prendre afin de protéger les Canadiens dans ce pays, nous devons créer de la richesse. Nous devons créer des possibilités. Nous devons être en mesure de créer de la prospérité pour les générations à venir. C'est ce que ce budget vise à faire.

Ce budget vise également à renforcer la sécurité des Canadiens en protégeant les programmes qui nous tiennent à cœur, en veillant à ce que des fonds soient disponibles pour construire les infrastructures en santé dont le pays a désespérément besoin, en garantissant le maintien du programme d'alimentation scolaire, du régime de soins dentaires et des services de garde d'enfants. Il s'agit de programmes de transformation générationnels qui ont eu des effets bénéfiques d'un bout à l'autre du pays. C'est pourquoi les provinces, toutes les provinces, toutes tendances politiques confondues, ont adhéré à ces programmes. Les gouvernements provinciaux comprennent tous l'importance de prendre soin des plus vulnérables. C'est ce que nous allons continuer à faire grâce à ce budget.

Nous parlons de renforcer la sécurité, mais nous parlons également d'établir un cadre de sécurité pour le pays au moyen d'investissements dans la défense nationale. Comme nous l'avons déjà entendu, ces investissements permettront au Canada de protéger ses frontières et de jouer le rôle qu'il doit jouer sur la scène internationale. C'est un message important à transmettre aux Canadiens en cette période d'incertitude économique, mais aussi d'incertitude politique dans le monde entier: le Canada sera résolu et fort dans son soutien de ses alliés et dans son soutien du travail que nous devons accomplir pour défendre nos propres frontières.

Le budget préserve la sécurité du pays en soutenant les industries menacées par les droits de douane injustifiés des États-Unis. Dans ma province, la Colombie-Britannique, l'industrie du bois d'œuvre est en crise à cause de ces droits de douane exorbitants. Le budget permet aux entreprises et aux travailleurs de la Colombie-Britannique de recevoir le soutien dont ils ont besoin pour traverser cette période difficile. Il leur apporte également le soutien nécessaire pour garantir que l'industrie s'adapte efficacement et intelligemment. Ainsi, quand il y aura de la demande — et Dieu sait qu'il y en aura pour le bois d'œuvre de la Colombie-Britannique —, les scieries et les travailleurs seront prêts, les syndicats apporteront leur appui et chacun contribuera à la prospérité de la province.

Comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit d'un budget qui vise à bâtir. Il vise à bâtir notre pays. Il vise à bâtir ensemble. Il vise à faire en sorte que les collectivités aient le soutien dont elles ont besoin, que les entreprises voient les possibilités que notre pays offre et que les travailleurs de partout au pays sachent que, lorsque nous sommes en présence de menaces existentielles, le gouvernement est en mesure de mettre en oeuvre un programme qui ne sert pas à faire des cadeaux. C'est plutôt un moyen de donner un coup de pouce aux entreprises, au secteur privé, aux syndicats et aux Canadiens, une manière de leur dire qu'ensemble, nous pouvons bâtir le type de pays que nous souhaitons pour nos enfants.

C'est ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de restreindre les dépenses qui doivent l'être et d'investir davantage dans ce dont nous avons besoin pour planifier l'avenir. Nous parlons de faire des investissements générationnels dans le genre de choses qui mettront le pays sur la voie de la réussite future, tout en veillant à protéger ce que nous sommes aujourd'hui.

Je suis fier d'appuyer le budget. J'ai hâte de travailler avec tous les députés pour que le budget soit adopté, que nous puissions rentrer chez nous pour Noël et que nos concitoyens puissent commencer à en voir les avantages immédiatement au lieu d'aller aux urnes pendant la période de Noël.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour produire le présent budget. Je tiens à assurer à mes concitoyens de Vancouver Granville que je ferai tout mon possible pour

Le budget

que le budget soit adopté, car il est transformateur pour les habitants de ma circonscription, de ma ville et de ma province.

• (1735)

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux que mon collègue de la Colombie-Britannique ait parlé du bois d'œuvre, car c'est crucial pour l'économie de notre province. Tout le monde le sait. La solution ne consiste pas à accorder d'autres subventions. Il faut un marché libre et ouvert avec les États-Unis.

Cependant, après 10 ans, le gouvernement libéral n'a toujours pas conclu d'entente sur le bois d'œuvre. Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire que le gouvernement va enfin le faire cette fois-ci?

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, mon collègue sait bien que ce problème lié au bois d'œuvre est antérieur à l'arrivée du gouvernement actuel ou d'un autre gouvernement libéral. Depuis des générations, tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, ont dû faire face à ce problème dans les relations avec les États-Unis. C'est la réalité lorsqu'il s'agit de traiter avec les États-Unis sur la question du bois d'œuvre.

C'est pourquoi, lundi dernier, j'étais là avec plusieurs ministres afin que nous collaborions avec la Colombie-Britannique, le secteur privé et les syndicats pour établir un cadre propice à la réussite de l'industrie dans la province, et ce, en garantissant le soutien nécessaire pour moderniser l'industrie et assurer la disponibilité de la fibre économique. De cette façon, nous pouvons faire le travail nécessaire pour pouvoir vendre, non seulement en Colombie-Britannique, non seulement au Canada, mais partout dans le monde. C'est exactement ce que nous allons faire pour nous assurer que l'industrie bénéficie du soutien dont elle a besoin.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, le budget de 2025 met de l'avant deux projets qui le rendent beaucoup moins sombre: le projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain et le projet de LNG Canada, à Kitimat, ma ville natale. La Nation Haisla a donné son appui.

Le député a parlé de bâtir, bâtir et bâtir. Or, aujourd'hui, le premier ministre de la Colombie-Britannique dit non à la construction d'un pipeline.

Si l'Alberta propose un projet, celui-ci est-il mort dans l'œuf dès lors que le premier ministre Eby s'y oppose?

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, j'espère que le député d'en face votera en faveur du budget, de manière à soutenir les projets en cours dans son coin de pays.

Lundi, j'étais assis en face du premier ministre de la Colombie-Britannique. Nous avons parlé de l'importance des projets qui stimuleront l'économie de la Colombie-Britannique, y compris dans des villes comme celle du député d'en face.

C'est pourquoi le projet LNG — phase 2 est bien accueilli. C'est pourquoi le projet Red Chris est bien accueilli. Voilà deux projets porteurs de changement dès aujourd'hui pour la Colombie-Britannique. Le gouvernement a dit qu'il travaillerait avec tous les promoteurs pour que chaque projet qui voit le jour ait une chance réelle de réussir.

Affaires émanant des députés

Pour ce faire, de nombreux partenaires doivent être présents à la table. Quand tous les partenaires seront réunis, il y aura une proposition qui remportera l'appui de tous. Voilà comment le processus est censé se dérouler. Voilà comment on réalise des projets en tant que pays.

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, mon collègue était député dans le précédent gouvernement. Il a vu comme moi les mesures que je trouvais insuffisantes, mais qui, au moins, reconnaissaient en partie le problème du dérèglement climatique. Il a probablement vu comme moi dans les budgets précédents une tarification du carbone. Il a probablement vu comme moi un plafond d'émissions.

Je me demande aujourd'hui comment il interprète ce budget, qui fait l'impasse totale sur les changements climatiques et qui soutient l'industrie pétrolière et gazière à vitesse grand V. Est-ce que, pour lui, les changements climatiques ont disparu entre deux législatures?

● (1740)

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, la question des changements climatiques est bien réelle pour nous tous, en particulier pour les gens de la Colombie-Britannique.

Des mesures sont prévues dans ce budget, notamment en ce qui concerne le règlement sur le méthane et les règlements climatiques qui seront là. Je suis convaincu que nous pourrions travailler avec la ministre de l'Environnement et du Changement climatique afin de nous assurer que ces règlements seront en place pour protéger l'environnement et lutter contre les changements climatiques.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[Traduction]

LA LOI SUR LES PÊCHES

Jonathan Rowe (Terra Nova—Les Péninsules, PCC) propose que le projet de loi C-237, Loi modifiant la Loi sur les pêches (pêche du poisson de fond en Atlantique), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, l'effondrement des stocks de morue remonte à plus de 30 ans. Les stocks de poissons sont en hausse et même la pêche commerciale a repris. Pourtant, ma famille et moi ne pouvons pas aller pêcher un jeudi après-midi. Les Ténéliens en ont marre et ils ont faim. Dans d'autres régions du Canada atlantique, on peut pêcher sept jours sur sept, mais à Terre-Neuve-et-Labrador, nous sommes limités aux fins de semaine. C'est pourquoi je présente aujourd'hui le projet de loi C-237, qui vise à assurer l'égalité en matière de pêche récréative d'espèces comestibles.

Le projet de loi ne fixe pas une limite de 40 poissons, mais il apporte cinq changements essentiels. Premièrement, il applique les mêmes règles à l'ensemble du Canada atlantique, pour que les Ténéliens puissent aussi pêcher cinq poissons tous les jours de la semaine pendant la saison. Deuxièmement, il encourage le ministère des Pêches et des Océans à mieux appliquer la loi et à imposer des sanctions plus sévères aux mauvais sujets qui gâtent tout. Troisièmement, il établit la saison en fonction de la période de frai, ce qui évite les règlements arbitraires. Quatrièmement, il oblige le ministère des Pêches et des Océans à publier en ligne tout changement aux règlements au moins deux mois à l'avance. Cinquièmement, il

encourage le Ministère à mettre en place un système de surveillance permettant de mieux savoir où, quand et comment les poissons sont pêchés.

Terre-Neuve-et-Labrador est fondée sur la pêche à la morue, et les libéraux doivent le reconnaître et voter en faveur du projet de loi. Les libéraux parlent toujours de l'importance de collaborer pour bâtir un Canada fort. C'est donc l'occasion pour eux de montrer à Terre-Neuve-et-Labrador que nous allons de l'avant. C'est notre poisson, ce sont nos eaux, et c'est notre mode de vie.

J'aimerais prendre un instant pour apporter une précision. Au cours de l'été, de nombreux habitants de ma circonscription m'ont dit qu'ils voulaient pêcher sept jours sur sept. Après avoir discuté avec des dirigeants de l'industrie et des habitants de la circonscription et de la province, bon nombre d'entre eux ont proposé un système comportant des quotas. On a entamé des discussions sur ce à quoi ressemblerait un éventuel quota. Au bout de nombreuses conversations, on en est arrivé au nombre de 40 poissons, soit environ 80 filets, ce qui semblait un nombre raisonnable pour lancer le débat. Pour une famille de 3 personnes, cela représente 120 poissons, ou 240 filets, et plus de 2 repas par semaine.

En août, nous avons créé une pétition. Une pétition ne change ni la loi ni les politiques. Il s'agit simplement d'un sondage qui permet à notre district d'entamer des conversations. Il était évident dès le départ que les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador étaient tout à fait opposés à une limite de 40 poissons. Ce qu'ils voulaient vraiment, c'était de pouvoir pêcher sept jours sur sept et attraper cinq poissons par jour pendant toute la saison, comme le reste du Canada atlantique. J'ai donc commencé à travailler sur un projet de loi qui allait dans ce sens.

Le 22 septembre, j'ai déposé ce projet de loi. Malheureusement, ma pétition a été retardée par la grève de Postes Canada et n'a atterri chez les gens que des semaines plus tard, ce qui a semé la confusion dans ma circonscription et toute la province. Pour les gens à la maison, je vais être clair: oubliez ma pétition et lisez mon projet de loi. Je pense que vous allez l'aimer.

Voici un peu d'histoire. Pendant des centaines d'années, la morue a été notre bouée de sauvetage. Elle a nourri nos familles et a permis de payer nos factures et de bâtir nos collectivités. Le monde est venu sur nos côtes, et ce poisson est devenu la pierre angulaire de la colonisation nord-américaine. De l'arrivée de Humphrey Gilbert en 1583 jusqu'en 1949, Terre-Neuve avait le contrôle de sa propre pêche. C'est presque 400 ans de pêche durable.

En 1949, Ottawa a pris le contrôle de nos pêches. Une ville sans océan a décidé de ce qui était le mieux pour Terre-Neuve-et-Labrador. Ottawa a utilisé nos pêches comme monnaie d'échange; elle a permis à des chalutiers étrangers de faire des ravages dans le secteur. Quand John Crosbie est devenu ministre des Pêches en 1991, il ne restait plus rien. Lui n'a pas retiré les poissons de l'eau, mais Ottawa, oui. En seulement quatre décennies, elle a réussi à ruiner une pêche durable vieille de 400 ans.

Bien que la surpêche dans les eaux internationales ait causé d'énormes dommages à la morue du Nord, le Canada n'a pas réussi non plus à maintenir une pêche durable dans sa zone de 200 milles. Le gouvernement a fait fi des avertissements des pêcheurs côtiers et des chercheurs universitaires, qui ont averti que les stocks de morue étaient menacés. Il a décidé de maintenir les quotas au lieu de réduire la pêche.

Affaires émanant des députés

Quand le moratoire sur la pêche à la morue a été annoncé, des villes entières ont fermé du jour au lendemain: 30 000 personnes — des travailleurs d'usine, des pêcheurs et même des camionneurs — ont perdu leur emploi. C'étaient les plus importants licenciements industriels de l'histoire du Canada. En un trait de plume, la province a perdu près de 5 % de son PIB du jour au lendemain.

La réouverture de la pêche récréative d'espèces comestibles en 1998 a été un moment de soulagement. Les gens ont enfin pu repartir à la pêche, non pas pour vendre ou s'enrichir, mais pour offrir une alimentation saine à leur famille.

● (1745)

Depuis, la pêche récréative d'espèces comestibles est devenue l'une des traditions les plus appréciées. Des centaines de personnes viennent de partout au Canada et du monde entier pour passer quelques jours en mer. Au début des années 2000, Ottawa a mis en place un système qui nous obligeait à payer pour recevoir des étiquettes. Oui, nous avons dû payer. Imaginez: Ottawa détruit notre secteur de la pêche, puis nous oblige à payer pour recevoir 30 étiquettes. Compte tenu de notre longue tradition de pêche pour nourrir nos familles, les Terre-Neuviens et les Labradoriens ont détesté ce système trop bureaucratique et vraiment injuste. Après de nombreuses manifestations, pétitions et contestations, le ministère des Pêches et des Océans nous a finalement autorisés à pêcher les fins de semaine, en fixant une limite de cinq poissons par jour. Cela semblait formidable jusqu'à ce que nous nous rendions compte que d'autres régions du Canada atlantique pouvaient pêcher sept jours sur sept. Les Terre-Neuviens et les Labradoriens sont coincés sur la terre ferme pendant que le ciel est bleu, que les eaux sont calmes et que nos familles font la queue devant les banques alimentaires.

Voici un aperçu du système actuel. En 2025, la période de la pêche récréative d'espèces comestibles n'a duré que 45 jours, pour une limite quotidienne de cinq poissons. Avec un billet du médecin, certaines personnes âgées et certaines personnes à mobilité réduite ont pu désigner quelqu'un pour pêcher leurs prises. Cette année, un nouveau programme a été mis à l'essai pour les exploitants de bateaux d'excursion. Ceux-ci pouvaient fournir un permis et deux étiquettes, ce qui permettait aux passagers d'attraper deux poissons chacun. Voici où les choses se gâtent.

Premièrement, une saison de pêche de 45 jours ne signifie pas qu'on pêche 45 jours. Si quelqu'un ici se rend un jour à Terre-Neuve, il se rendra rapidement compte qu'il y a un énorme brouillard, de forts vents et d'immenses vagues. Beaucoup de gens de ma circonscription ont du mal à payer leur épicerie, mais ils sont obligés d'aller en mer et de faire face à ces dangers parce qu'ils ne peuvent pas aller pêcher un jeudi après-midi pour attraper une morue afin de nourrir leur famille. À Terre-Neuve, nous avons perdu des milliers de personnes en mer et nous n'avons pas besoin que les Terre-Neuviens et les Labradoriens continuent de risquer leur vie simplement pour nourrir leur famille.

Deuxièmement, le gouvernement comprend en partie la valeur économique de la pêche touristique, mais ce qui est intéressant, c'est que, curieusement, les exploitants de bateaux d'excursion ont le droit de pêcher sept jours sur sept. À mon avis, cela crée un important précédent, un précédent selon lequel nous devrions tous être autorisés à pêcher tous les jours. De plus, bon nombre des touristes sont des habitants de Terre-Neuve-et-Labrador qui ont quitté la province pour aller travailler et qui veulent y revenir pour une semaine de pêche en haute mer, mais ils décident souvent de ne pas revenir

parce qu'il est presque impossible de trouver une fin de semaine où il fait beau. On peut imaginer le nombre de Terre-Neuviens qui voudraient revenir de l'Alberta et d'ailleurs dans le monde s'ils pouvaient attraper un poisson n'importe quel jour de la semaine. La valeur économique de cette possibilité dépasse presque l'imagination.

Troisièmement, et c'est le plus important, nous ne pouvons pêcher que trois jours par semaine, alors que, dans le reste du Canada atlantique, on peut pêcher sept jours par semaine.

Voici les statistiques. Au début des années 1990, après des décennies de pêche non durable, les stocks de morue du Nord se sont effondrés. La biomasse du stock reproducteur de la morue du Nord a chuté de 93 % en seulement 30 ans, passant de 1,6 million de tonnes en 1962 à 100 000 tonnes en 1992. Cependant, depuis le moratoire, la situation s'améliore. En 2024, la biomasse de la morue avait quitté la zone critique et était passée à la zone de prudence, son niveau le plus élevé depuis des décennies. Ottawa convient qu'il y a plus de poissons dans les eaux, et la preuve, c'est que le quota de morue du Nord a doublé.

Le total autorisé des captures de morue du Nord pour 2025 a été fixé à 38 000 tonnes, soit plus du double du quota de 2024, qui était de 18 000 tonnes. Or, les prises de la pêche récréative de subsistance ne représentent que 2 500 tonnes par an. Ce n'est rien en regard des 38 000 tonnes de la pêche commerciale. Beaucoup de gens disent qu'il y a plus de poissons qui meurent de causes naturelles que de poissons pêchés dans le cadre de la pêche récréative de subsistance. Le plus important à garder à l'esprit, c'est que, selon les estimations, les phoques mangent 9,7 milliards de tonnes de poisson par an. On n'a pas besoin d'une calculatrice pour en conclure que le moyen le plus simple de rétablir notre pêche est de chasser plus de phoques, et non d'affamer plus de Terre-Neuviens et de Labradoriens.

Parlons maintenant d'un système de surveillance. Le projet de loi ordonnerait à la ministre de créer, dans un délai d'un an, un nouveau système de surveillance. Celui-ci devrait permettre d'inscrire le nombre de poissons pris par espèce, ainsi que l'heure et l'endroit. Il devrait utiliser des outils modernes et des pratiques exemplaires; être financé, dans la mesure du possible, par les frais et les amendes déjà en place; et récompenser la conformité plutôt que d'imposer des punitions, en offrant des incitatifs à ceux qui font leurs déclarations en temps opportun. Ces données pourraient être utilisées pour améliorer la science et contribuer à déterminer les tendances et le volume des stocks de poissons. Il y a des systèmes de déclaration semblables à Terre-Neuve-et-Labrador avec des formulaires d'enregistrement pour la chasse à l'orignal. Le système de surveillance devrait être élaboré après avoir consulté les populations locales. Il arrive trop souvent que nous constatons que les décisions sont prises beaucoup trop loin des quais et des anses qu'elles touchent.

Affaires émanant des députés

• (1750)

Le projet de loi n'est pas une question de poisson, mais de respect envers les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. Pendant trop longtemps, notre population a eu l'impression d'être une considération secondaire dans les décisions d'Ottawa. Nos chantiers navals sont restés inactifs, nos projets pétroliers ont été bloqués, nos mines ont fermé et notre pêche au phoque a fait l'objet de moqueries. Aujourd'hui, même notre pêche de subsistance, l'activité la plus simple et la plus traditionnelle qui soit, est empêtrée dans des formalités administratives qui ne sont imposées dans aucune autre province du Canada atlantique. Le projet de loi dit vraiment tout. Il dit que nous ne serions plus traités comme un cas à part. Il dit aussi que nous méritons de bénéficier des mêmes possibilités et du même respect que nos voisins.

Je vais aborder d'autres aspects, à savoir la stabilité, la prévisibilité et le respect. L'une des nouvelles dispositions ajouterait un passage à la Loi sur les pêches pour reconnaître « l'importance de la stabilité et de la prévisibilité pour les adeptes de la pêche récréative du poisson de fond ». Ça peut sonner comme du charabia bureaucratique, mais en langage clair, ça signifie que les gens méritent de connaître les règles et de savoir quand la saison commence.

Quand quelqu'un transporte son bateau jusqu'à une cale de halage, il ne devrait pas avoir à se demander si c'est ce week-end que la saison va commencer. Nous devrions tous le savoir bien à l'avance. La gestion des pêches devrait être fondée sur la science et l'équité, et non baigner dans la politique et la frustration.

Lorsque je me déplace dans ma circonscription et dans la province, je constate l'importance que revêt la pêche pour les gens. Je vois des grands-pères apprendre à leurs petits-fils à attacher des appâts. Je vois des grands-mères apprendre à leurs petits-enfants à filer la morue. Je vois des familles passer du temps ensemble et partir en mer, juste au moment où le soleil se lève sur l'océan. Cela n'a pas de prix. C'est ça, la culture et l'identité. C'est ça, Terre-Neuve-et-Labrador. Alors quand Ottawa tente d'imposer ses limites, il ne nous prive pas seulement de nos possibilités; il nous prive aussi de notre identité.

Mon projet de loi n'est pas partisan. Il n'est pas libéral, conservateur ou néo-démocrate. Il concerne Terre-Neuve-et-Labrador, et j'espère donc qu'au moins les députés de Terre-Neuve-et-Labrador se joindront à moi et voteront en faveur du projet de loi, car il s'agit de l'ensemble du Canada atlantique qui fait front commun pour la justice.

À la Chambre, nous parlons beaucoup de la santé mentale des Canadiens. Des gens de partout au pays participent à des initiatives d'envergure comme Bell Cause pour la cause et d'autres initiatives en matière de santé mentale qui font ressortir combien il est important que les gens tissent des liens les uns avec les autres et, en particulier, que les hommes tissent des liens avec d'autres hommes. Les discussions entre hommes les plus difficiles et les plus authentiques ont souvent lieu sur l'eau. Bon nombre des conversations les plus délicates, celles que nous ne voulons que personne d'autre n'entende, sont celles qui se déroulent entre les « j'en ai attrapé un ». Que ce soit avec mon père, mon grand-père ou mon oncle, ce sont ces conversations qui ont guidé ma vie.

Une bonne journée sur l'eau peut changer un homme, améliorer un homme et lui faire voir la vie d'un meilleur côté. De la même manière, c'est une occasion pour les filles de tisser des liens avec leur père. À vrai dire, c'est aussi une occasion pour toute la famille

et toute la communauté de se rapprocher. Les poissons ne se soucient pas de nos problèmes, de notre sexe ou de notre race. C'est à la pêche que les Terre-Neuviens et les Labradoriens, certains revenus des quatre coins du monde, se rassemblent pour parler, pour rire et pour guérir. Elle est un cadre rassurant.

Pour rétablir l'égalité, il faut que les libéraux et tous les députés votent en faveur du projet de loi. Adoptons le projet de loi. Faisons profiter les Terre-Neuviens et les Labradoriens des mêmes perspectives que leurs voisins de l'Atlantique, car chez nous, la pêche est plus qu'une simple activité: elle vit en nous.

Ce sont nos poissons. Ce sont nos eaux. C'est notre mode de vie.

• (1755)

Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.): Monsieur le Président, mon père a été pêcheur toute sa vie. Je suis à peu près certain qu'il nous regarde en ce moment, alors je le salue.

Quand j'examine le projet de loi de près, je constate qu'il contient des éléments sur lesquels les Terre-Neuviens devraient peut-être poser des questions. À l'heure actuelle, il n'y a aucun droit de quelque nature que ce soit pour les pêches récréatives. Le député a parlé d'un système de surveillance, et le projet de loi en propose effectivement un pour les pêches récréatives, ce qui en augmenterait probablement les coûts. Quand j'y pense, on pourrait dire qu'il s'agit d'une taxe sur la nourriture ou, dans ce cas-ci, d'une taxe sur le poisson.

Le député a-t-il parlé à son chef de cette nouvelle taxe sur la nourriture, une taxe sur le poisson?

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, il s'agit d'une taxe imaginaire. Il n'y a pas de droits de pêche à la morue en ce moment, et je ne veux pas qu'il y en ait.

Dans mon discours, que le député d'en face a certainement écouté, j'ai dit que nous devrions payer pour le système de surveillance, si cela coûte quoi que ce soit, en imposant des amendes plus sévères, plus de contraventions, et en attrapant les pommes pourries qui nuisent au groupe. Peut-être que cela ne coûterait rien du tout; on pourra travailler là-dessus en comité. Il n'y a aucune raison de forcer les gens à payer pour un système de surveillance, et la taxe dont parle le député n'est rien de plus qu'imaginaire.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Monsieur le Président, je veux juste mentionner que nous, au Bloc québécois, sommes d'accord sur ce projet de loi et que nous voterons en faveur. Cela fait longtemps que nous aussi sommes contre le fait qu'il y ait ce piétinement par Ottawa des compétences du Québec, qui, souvent, ne prend pas en compte les réalités spécifiques des écosystèmes.

J'aimerais demander à mon collègue s'il a une certaine connaissance de l'industrie des pêches au Québec et en quoi ce projet de loi permettrait d'y répondre en particulier.

[Traduction]

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, je crois comprendre que le Québec applique les mêmes règles que la majeure partie du Canada atlantique. Les gens peuvent pêcher sept jours par semaine et sont limités à cinq prises par jour. C'est ce que demande Terre-Neuve, qui veut avoir les mêmes règles que le Québec et le reste du Canada atlantique.

Je suis très heureux d'apprendre que le Bloc appuiera ce projet de loi. Je remercie sincèrement le député de son appui.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, les zones de gestion mises en place à la grandeur du pays sous la gouverne des libéraux ont compromis les activités de pêche partout au Canada.

Je sais que le projet de loi de mon collègue ne dit rien sur les zones de protection marine, mais je me demande s'il a des observations à faire à ce sujet.

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, le gouvernement libéral propose de convertir 30 % de nos océans en zones de protection marine d'ici 2030, et 50 %, d'ici 2050. C'est beaucoup.

Je souhaite prendre position sur cette question. Je demande que la pêche récréative aux fins de subsistance soit permise dans toutes les zones de protection marine. Les libéraux ne sont peut-être pas du même avis, mais j'aimerais qu'ils s'engagent à autoriser la pêche de subsistance dans ces zones.

Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député. Il a dit que le projet de loi n'est pas partisan, et ma question est donc non partisane. Le projet de loi parle de lui-même.

Le député pourrait-il indiquer à la Chambre les personnes qu'il a consultées? A-t-il consulté des organisations de pêcheurs avant de rédiger le projet de loi et, dans l'affirmative, pourrait-il les nommer?

Jonathan Rowe: Monsieur le Président, quand on est à Terre-Neuve-et-Labrador, on n'a pas besoin d'aller très loin pour croiser un pêcheur ou une pêcheuse, ni pour trouver des gens qui pratiquent la pêche récréative. Presque tout le monde dans ma circonscription, dans ma province et dans la circonscription du député d'en face s'adonne à cette activité, et si ce n'est pas le cas, ce sont leurs proches et leurs parents qui le font.

J'ai eu des centaines de conversations dans ma circonscription et dans ma province avec les gens qui m'ont élu et qui ont élu les autres conservateurs au sujet de la voie à suivre. J'apprécie vraiment tous les gens de ma circonscription qui nous ont fait part de leurs commentaires pour nous aider à en arriver là aujourd'hui.

● (1800)

Philip Earle (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet d'un projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-237, qui modifierait la Loi sur les pêches. Je viens du Labrador, et je sais à quel point la pêche est importante pour les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Canada atlantique et du Québec. Elle est cruciale non seulement pour le gagne-pain des pêcheurs et des travailleurs de notre province, mais aussi pour notre économie.

La pêche récréative et de subsistance est une composante essentielle de l'identité des Labradoriens et des Terre-Neuviens, de la province et du peuple que nous sommes. C'est plus qu'une tradition: c'est un lien que nous partageons avec l'eau et avec ceux qui nous ont précédés.

Ce qui me préoccupe le plus avec le projet de loi C-237, c'est qu'il ne tient pas compte des pêcheurs et qu'il a été élaboré sans véritable consultation auprès de ceux qui ont le plus à perdre. Les pêcheurs sportifs se sont déjà prononcés. Ils ont de sérieuses réserves au sujet de ce projet de loi et ils n'ont pas été consultés. Pourquoi le

Affaires émanant des députés

député d'en face a-t-il fait fi des personnes qui seraient directement touchées par cette mesure?

Au cours des prochains jours, la ministre des Pêches lancera des consultations sur la pêche de subsistance à Terre-Neuve-et-Labrador. C'est un engagement qu'elle a pris lorsqu'elle a annoncé la pêche de subsistance cette année. Les gens de Terre-Neuve-et-Labrador méritent d'avoir leur mot à dire. Les consultations prévues donneront à tous les pêcheurs récréatifs l'occasion de faire part de leurs réflexions sur de possibles façons d'améliorer la pêche récréative de subsistance.

De ce côté-ci de la Chambre, nous écoutons les pêcheurs et nous croyons en la gestion scientifique des stocks de poissons. La gestion scientifique des stocks fonctionne et a mené à la réouverture de la pêche à la morue du Nord à Terre-Neuve-et-Labrador pour la première fois depuis l'imposition du moratoire sur la pêche à la morue en 1993. Le moratoire est une blessure que tous les habitants de ma province ressentent encore profondément, et nous ne pouvons pas risquer de répéter cette erreur.

Le projet de loi C-237 créerait une seule saison de pêche dans tout le Canada atlantique et changerait la gestion des pêches de manière à ce qu'elle soit fondée sur les espèces plutôt que sur les stocks. Cela créerait une situation où le total des prises autorisées et les niveaux de prises accessoires pour la pêche commerciale pourraient être gravement touchés.

Le projet de loi C-237 menace l'ensemble de l'industrie de la pêche commerciale dans le Canada atlantique et, oui, au Québec. Il met en péril des milliers d'emplois au Canada et des milliards de dollars dans notre économie. Examinons quelques exemples où c'est le cas. Sur la côte Ouest de Terre-Neuve-et-Labrador, les pêcheurs ont fait des sacrifices pour aider à reconstituer le stock de morue franche du nord du golfe du Saint-Laurent dans la division 4R de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, qui est toujours visée par un moratoire commercial. Ce moratoire s'applique également à la division 4S de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest qui est adjacente à la vaste Côte-Nord du Québec.

Le projet de loi C-237 augmenterait les pressions causées par la pêche sur ces stocks, en retirant plus de poissons des eaux que nous ne le faisons actuellement. C'est un affront aux pêcheurs commerciaux de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec, qui n'ont pas pu pêcher au cours des dernières années. Ce projet de loi éliminerait la possibilité d'équilibrer les occasions pour les pêcheurs récréatifs et commerciaux. Il utilise une approche universelle qui aurait de graves conséquences pour les pêcheurs commerciaux qui gagnent leur vie grâce à l'océan. Dans le cas d'une pêche commerciale comme celle du flétan de l'Atlantique au Québec, on utilise la morue du golfe comme prise accessoire. Ce projet de loi augmenterait les pressions causées par la pêche sur ces prises accessoires, et le seul endroit où on pourrait en avoir serait auprès des pêcheurs commerciaux.

Qu'est-ce que cela signifierait pour la pêche au flétan, au Québec et au Labrador, qui représente 100 millions de dollars? Le projet de loi du député n'en tient pas compte, car, selon le député de Terra Nova—Les Péninsules, il s'agit d'une approche mur-à-mur. Le projet de loi représente une menace existentielle pour la pêche et les pêcheurs des collectivités côtières qui en dépendent.

Affaires émanant des députés

Parlons de l'émergence de la pêche au sébaste de l'Unité 1. La morue franche du nord du golfe du Saint-Laurent est également capturée accidentellement dans cette pêche. Ainsi, comme dans le cas de la pêche au flétan de l'Atlantique, d'une valeur de 100 millions de dollars, nous augmenterions la pression sur la morue franche du nord du golfe du Saint-Laurent, et la pêche au sébaste de l'Unité 1 serait également touchée. Les députés du Bloc québécois seraient assurément touchés.

On ne saurait exagérer les problèmes en matière de prises accessoires que créerait le projet de loi C-237 pour la pêche commerciale. À l'heure où les Canadiens comptent sur leur gouvernement pour stimuler la croissance économique afin d'aider les Canadiens, le projet de loi C-237 met en péril l'un des principaux moteurs économiques du Canada atlantique, à savoir la pêche commerciale.

• (1805)

En passant à une gestion des pêches fondée sur les espèces et à une saison de pêche unique dans tout le Canada atlantique et au Québec, le projet de loi C-237 aurait une incidence sur la capacité de soutenir simultanément le développement des pêches autochtones et celui des pêches récréatives et commerciales. Ces changements se traduiraient par une détérioration de la situation tant pour les pêcheurs autochtones que pour les pêcheurs non autochtones.

Le projet de loi C-237 multiplierait les formalités administratives, et les coûts associés seraient refilés aux pêcheurs récréatifs. Il imposerait tout ce fardeau aux pêcheurs récréatifs. Le projet de loi exigerait la mise en place d'un tout nouveau système de surveillance uniquement pour les pêcheurs récréatifs et obligerait les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et de toute la région atlantique du Canada à enregistrer leurs prises issues de la pêche récréative.

Comment le projet de loi compenserait-il les coûts engendrés par les formalités administratives? Les frais imposés aux pêcheurs dans le projet de loi seraient refilés aux pêcheurs récréatifs. Le projet de loi stipule clairement que, pour compenser ces coûts, le gouvernement couvrirait « les frais administratifs du système de surveillance au moyen des frais et des amendes à payer sous le régime de la Loi sur les pêches ». On parle tout simplement de droits de permis. Le projet de loi serait une taxe conservatrice sur les aliments. C'est sans équivoque: ce serait une taxe conservatrice imposée à ceux qui cherchent simplement à pêcher pour se nourrir et pour nourrir leur famille, comme ils le font depuis des générations.

Cette année, la pêche de subsistance à Terre-Neuve-et-Labrador, dans le Canada atlantique et au Québec ne nécessitait ni l'obtention d'un permis, ni le paiement de droits de permis ni la production d'une déclaration. Les pêcheurs n'avaient qu'à respecter les règles et à être prudents sur l'océan, et ils pouvaient pêcher pour se nourrir. Après tout, cela fait partie intégrante de notre culture. Ce projet de loi des conservateurs qui vise à taxer les aliments obligerait dorénavant les personnes qui pêchent pour se nourrir à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et dans le reste du Canada atlantique à obtenir un permis, à payer de droits pour couvrir les coûts du projet de loi et à déclarer chaque poisson qu'elles pêchent au moyen d'un système imprécis qu'elles devraient payer pour utiliser, un peu comme les journaux de bord électroniques.

Alors que le gouvernement offre un allègement fiscal à des millions de Canadiens et travaille à bâtir une économie forte, les députés conservateurs présentent un projet de loi qui menace l'économie du Canada atlantique et qui ferait payer les habitants de

Terre-Neuve-et-Labrador pour s'adonner à la pêche de subsistance. Pour ces raisons, je ne peux pas appuyer le projet de loi C-237 et j'exhorte mes collègues à s'y opposer et à dire non à une taxe conservatrice sur les aliments.

[Français]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Lestiguj, BQ): Monsieur le Président, c'était un matin brumeux de juillet, à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, dans ma Gaspésie. Le bateau glissait lentement sur les eaux calmes du golfe du Saint-Laurent. Nous sommes sortis du havre en passant à côté d'un navire de la Garde côtière. Des goélands nous regardaient de loin. Les falaises se laissaient voir d'une autre perspective alors que nous allions vers le large. Sur le bateau, l'atmosphère était détendue. L'air salin entraînait en nous comme une traînée de bonheur qui apaise. Nous avons jeté des lignes, la pêche a commencé et la matinée nous a filé entre les mains. Nous étions à la pêche récréative à la morue.

Environ trois mois plus tard, je me retrouve ici à parler du même sujet. Le 22 septembre dernier, le projet de loi C-237, Loi modifiant la Loi sur les pêches (pêche du poisson de fond en Atlantique), a été déposé à la Chambre en vue de sa première lecture. Ce projet de loi propose de modifier la Loi sur les pêches, notamment afin de prévoir des mesures pour la gestion des pêches au poisson de fond de l'Atlantique par la synchronisation des périodes de pêche dans l'océan Atlantique, où se pratique la pêche récréative du poisson de fond.

Par ailleurs, ce même projet de loi vise également à modifier les obligations de rapport du ministre quant à l'exécution et au contrôle d'application des dispositions de la loi. Il vise aussi à ajouter une obligation pour certaines personnes de fournir des renseignements ou de tenir des registres ou d'autres documents au titre de la loi. Enfin, le projet de loi prévoit l'obligation pour le ministre d'élaborer un système de surveillance visant à ce que soit consigné le nombre de poissons pêchés par espèce ainsi que le moment et le lieu où ils ont été pêchés.

De manière plus précise, ce projet de loi propose d'ajouter à l'article 2.5 de la Loi sur les pêches « l'importance de la stabilité et de la prévisibilité pour les adeptes de la pêche récréative du poisson de fond » aux éléments que la ministre peut, et non doit, prendre en considération dans la prise de ses décisions.

De plus, le projet de loi propose de modifier le paragraphe 42.1(1) de la Loi afin d'indiquer: « Au début de chaque exercice, la ministre établit dans les meilleurs délais un rapport sur l'exécution et le contrôle d'application des dispositions de la présente loi et le fait déposer devant chaque chambre du Parlement. » Cette modification concerne les mots « qui portent sur la protection du poisson et de son habitat et la prévention de la pollution au cours de l'exercice précédent ». En vertu de la modification proposée, toutes les dispositions de la Loi sur les pêches, et non simplement celles portant sur la protection du poisson dans son habitat, seraient donc visées par le rapport que devrait déposer la ministre sur l'exécution et le contrôle d'application de cette loi.

Par ailleurs, le projet de loi propose d'ajouter, au titre des règlements d'application qui peuvent être adoptés par le gouverneur en conseil, en vertu de l'article 43 de cette loi, que soit établie « en ce qui concerne les provinces de l'Atlantique, la synchronisation des périodes de fermeture des eaux de pêche canadiennes de l'océan Atlantique où se pratique la pêche récréative du poisson de fond ». Le projet de loi propose aussi d'ajouter à titre d'article 43.01 de la Loi que soient publiées « sur le site Internet du ministère des Pêches et des Océans au moins deux mois avant la date de leur entrée en vigueur » les « périodes de fermeture ou contingents fixés ou modifiés » par règlement.

Le projet de loi propose également d'ajouter, au regard des personnes et des entités qui doivent fournir des renseignements ou fournir des documents au ministère, en vertu de l'article 61 de la Loi, « le nombre de poissons capturés par une personne par jour [...] ainsi que le nombre total de poissons qu'elle a pris ». Enfin, le projet de loi propose, dans l'année suivant son adoption, que le ministre des Pêches « en consultation avec les principales parties intéressées, élabore un système de surveillance visant à ce que soit consigné le nombre de poissons pêchés par espèce ainsi que le lieu et le moment où ils ont été pêchés ».

Comme annoncé, le Bloc québécois votera en faveur de ce projet de loi afin qu'on puisse en débattre en comité. Toutefois, nous serons vigilants et nous débattrons du bien-fondé de ce projet de loi. Nous voulons quand même permettre qu'il y ait un débat.

Je vais maintenant aborder quelques points, d'abord la modification de l'article 2.5 de la Loi sur les pêches, ensuite l'établissement d'un système de surveillance et, surtout, la synchronicité des périodes de pêche récréative au poisson de fond.

En ce qui concerne l'article 2.5, qui s'intitule « Éléments à considérer » et que l'on veut modifier, il est clairement écrit que la ministre peut les considérer, mais il n'y a pas d'obligation de le faire. Ça contient déjà plusieurs grands principes. Ce qui est proposé, c'est d'ajouter « l'importance de la stabilité et de la prévisibilité pour les adeptes de la pêche récréative du poisson de fond ». Il faudra en débattre. Est-ce que ce principe mérite toute l'importance qu'on lui accorde par rapport aux autres? Il y a déjà des débats qui ont lieu au Comité permanent des pêches et des océans sur l'idée de restreindre le pouvoir discrétionnaire de la ministre et de faire en sorte que, dans l'article 2.5, on indique que la ministre doit prendre en considération ces éléments.

• (1810)

Pourquoi allons-nous vers cette proposition de restreindre le pouvoir discrétionnaire de la ministre? C'est que les principes inscrits dans la Loi sur les pêches sont des principes qui, je pense, font consensus. Maintenant, nous devons nous assurer que la ministre a un devoir légal de les prendre en considération. Si elle ne le fait pas et que nous modifions la Loi sur les pêches pour que ce soit écrit qu'elle doit le faire, ça donnera des recours à des citoyens qui pourront à ce moment contester les décisions devant les tribunaux. Maintenant, tant que l'article 2.5 demeure tel qu'il est, l'ajout proposé par le projet de loi C-237 aurait un impact assez limité. Nous pourrions toutefois en débattre.

Quant au système de surveillance, ce sera à étudier. Bien évidemment, lorsqu'on parle de stocks de poissons, on veut s'assurer d'avoir des données objectives pour comprendre l'état des stocks et pour que la pêche récréative soit enregistrée en même temps. Je suis sensible aux propos de mon collègue du parti au pouvoir sur la

Affaires émanant des députés

situation actuelle de la pêche à la morue, au Québec, du moins, où les choses sont très simples et où ça peut être une activité qui est récréative et qui n'ajoute pas trop de démarches administratives. Nous pourrions également en débattre en comité.

Sur le point central de ce projet de loi, soit la synchronisation des pêches récréatives aux poissons de fond, il y a plusieurs questions qui se posent. D'abord, quels sont les bénéfices? Lorsque mon collègue a déposé son projet de loi, il nous a expliqué que la mesure visait à placer Terre-Neuve-et-Labrador sur un pied d'égalité avec les autres provinces atlantiques pour ce type de pêche familiale sans affecter les pêcheurs professionnels. Il a exprimé également son désarroi quant aux restrictions libérales imposées aux familles de Terre-Neuve-et-Labrador qui ne peuvent pêcher que la fin de semaine, disait-il, alors que la pêche commerciale battait son plein durant la semaine devant leurs yeux.

Encore là, ce sera à examiner en comité. Nous verrons comment notre collègue pourra défendre les avantages, mais la synchronicité des périodes de pêches est un aspect qui est important et qui devra être étudié sérieusement. Est-ce que l'harmonisation des saisons de pêche va uniformiser les dates de fermeture et d'ouverture dans toutes les provinces de l'Atlantique jusqu'au Québec? C'est une question importante. Si oui, quels sont les bénéfices?

S'il y a un problème dans la réglementation qui s'applique à Terre-Neuve-et-Labrador, n'y a-t-il pas d'autres moyens d'agir pour le député de Terra Nova—Les Péninsules afin de faire en sorte de faciliter la pêche récréative dans sa province sans avoir de répercussions négatives sur la pêche récréative du côté québécois? Les bénéfices sont à démontrer. Il y a aussi des risques. Est-ce que le fait de gérer la pêche récréative par espèce plutôt que par stock et par région peut venir compliquer les choses?

Présentement, dans ma propre circonscription, les périodes de pêche récréative ne sont pas les mêmes. Si je suis du côté de la Gaspésie pour la pêche au poisson de fonds de façon récréative, je peux y aller du 15 avril au 23 juin, du 9 au 16 juillet et du 8 août au 1^{er} octobre. Si je suis aux Îles-de-la-Madeleine, toujours dans ma circonscription, les dates sont différentes. Pourquoi? D'après ce que je comprends, les saisons de pêche sont basées sur l'estimation des stocks, sur ce qui se passe, sur les interactions avec les autres espèces.

Quel impact aurait la proposition de mon confrère? Est-ce qu'on en arrivera à une saison unifiée? Qu'arrive-t-il si les conditions des stocks diffèrent? Est-ce que ce sera une bonne politique publique si on enlève une flexibilité de s'adapter à la réalité des stocks de poissons? Toutes les espèces ne sont pas présentes dans toutes les zones au même moment en raison de la migration des poissons. De façon générale, la décentralisation des politiques publiques est nettement ma préférence parce qu'on s'assure, à ce moment-là, que les décisions qui s'appliquent aux individus sont prises le plus proche possible des lieux touchés par les décisions, afin de s'assurer qu'elles sont connectées aux réalités locales.

Comme je le disais, le Bloc québécois va appuyer le projet de loi C-237 pour permettre son étude en comité, mais il faudra nous convaincre des bien-fondés de cette proposition, parce que cette pêche récréative est importante pour nous et elle est importante pour les gens de chez nous. C'est une tradition et, une tradition, c'est à manipuler avec soin. Ces beaux matins de juillet au large de Sainte-Thérèse-de-Gaspé à pêcher la morue, ce sont des espaces de paix et de connexion avec la nature qu'il faut protéger, car ils sont si précieux.

Affaires émanant des députés

● (1815)

[Traduction]

Clifford Small (Central Newfoundland, PCC): Monsieur le Président, je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-237 de mon collègue de Terra Nova—Les Péninsules.

Ce projet de loi est attendu depuis longtemps. Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador réclament un meilleur accès à la pêche récréative à la morue. Cette pêche est une partie intégrante de leur culture, et ce, depuis des centaines d'années, comme mon collègue de Terra Nova—Les Péninsules l'a mentionné plus tôt.

Les Terre-Neuviens et les Labradoriens partent pour le continent, puis reviennent. Ils sont presque des expatriés, mais rentrent chez eux pour la migration estivale. Ils rentrent afin de pêcher la morue, comme le font leurs familles depuis des générations. Cette activité est dans leur sang et constitue un élément fondamental de leur culture.

Au cours des 10 dernières années, il nous a fallu attendre jusqu'à la fin du mois de juin pour que le ministère des Pêches nous communique les dates des jours de pêche de la saison et les règlements. Il y a quelques années, j'ai parrainé une pétition électronique qui a circulé pendant 30 jours et qui visait à supprimer le règlement qui limitait la pêche des Terre-Neuviens-et-Labradoriens à trois jours par semaine, soit les fins de semaine. Nous avons recueilli 3 900 signatures.

Mon collègue de Labrador a exprimé avec véhémence son opposition au projet de loi. J'aimerais lui rappeler qu'il y a deux localités le long de la côte, L'Anse-au-Clair et Blanc-Sablon, qui sont à proximité l'une de l'autre, mais qui sont séparées par une ligne imaginaire. L'une est à Terre-Neuve-et-Labrador et l'autre, au Québec. Les concitoyens du député n'ont le droit de pêcher que trois jours par semaine. À voir la façon dont il représente ses concitoyens, il semble bien fier qu'ils n'aient pas le même accès à la pêche que leurs voisins. Je trouve très étrange d'entendre un homme de sa stature tenir de tels propos.

Cette mesure législative permettrait d'inscrire les droits des Terre-Neuviens et des Labradoriens dans la loi, afin de leur donner un accès équitable par rapport aux pêcheurs du reste du Canada atlantique et du Québec. Que ferait aussi ce projet de loi? Il éliminerait les fins de semaine de trois jours afin d'offrir un peu plus de sécurité à notre secteur des pêches. Pour une raison ou une autre, les pêcheurs ont tendance à se sentir obligés d'aller pêcher le samedi, le dimanche et le lundi s'ils le peuvent, si les conditions météorologiques sont clémentes et sûres. Parfois, c'est discutable, mais les pêcheurs ne savent pas quelles seront les conditions la fin de semaine suivante. Au cours de l'été, il y a eu certaines périodes où les pêcheurs n'ont pas pu sortir leurs bateaux durant trois fins de semaine de suite. En quoi est-ce équitable pour une personne de dépenser 5 000 \$ pour des vacances à Terre-Neuve afin de participer à la pêche récréative d'espèces comestibles sans pouvoir pêcher une seule journée? Cela s'est produit de nombreuses fois.

J'aimerais aussi parler d'un autre aspect du projet de loi qui concerne ceux qui veulent pêcher du poisson comestible. La côte sud est différente de la côte nord-est et de la côte ouest. Les poissons migrent vers différentes parties de la côte à différents moments de l'année. Sur la côte sud, il y a la baie Hermitage, dans la circonscription que j'ai le privilège de représenter, ainsi que la baie Placentia, dans la circonscription représentée par mon collègue. La

morue migre vers ces baies en hiver, bien après la fermeture de la pêche récréative d'espèces comestibles. Pour que ces gens aient amplement l'occasion de pêcher de la morue pour l'hiver, ils doivent pouvoir pêcher pendant une autre saison. Sur la côte ouest, les poissons migrent vers la côte à l'automne ou au printemps, et l'été est la pire des saisons. Sur la côte nord-est, nous avons une fière tradition de chasse à la marmette, qui débute autour du 1^{er} novembre. Les gens qui, pendant la chasse à la marmette, veulent pêcher à la turlotte pour pouvoir rapporter du poisson frais à la maison ne peuvent pas le faire. C'est incroyable; il faut que cela cesse.

● (1820)

En juin dernier, la ministre nous a promis un examen, que le député de Labrador a maintenant annoncé en son nom. Les gens nous demandaient quand l'examen aurait lieu, quand on en entendrait parler. Même les gens de l'émission de radio *The Fisheries Broadcast* m'ont posé la question dernièrement. J'ai répondu que je ne le savais pas. Cela commençait à ressembler à une promesse non tenue.

Nous essayons toujours de faire tout ce que nous pouvons pour pousser le ou la ministre dans la bonne direction, mais nous savons quelles décisions ont été prises par le passé. J'ai entendu le député de Labrador dire que les libéraux écoutent les pêcheurs, alors que pendant tout l'été, les pêcheurs ont supplié le gouvernement d'ouvrir la pêche au maquereau. Je vois la ministre sourire là-bas. Elle l'annoncera peut-être quand je me serai assis.

Une voix: Oh, oh!

Clifford Small: Veuillez m'excuser, monsieur le Président. Je ne voulais pas mentionner qu'une personne est ici. C'est peut-être le fruit de mon imagination, qui sait?

J'ai aussi entendu le député de Labrador critiquer la politique de son gouvernement concernant l'adoption des journaux de bord électroniques. J'ai trouvé rafraîchissant de voir que les libéraux n'approuvent pas tous les politiques ridicules de leur gouvernement.

Mon collègue a été questionné sur les consultations qu'il a menées. Nous consultons constamment nos concitoyens. Les pêcheurs récréatifs de morue sont des parties prenantes de la pêche récréative à la morue, mais l'un des principaux problèmes observés par l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve au fil des ans, c'est qu'on ne parvient pas à déterminer la quantité de morue pêchée dans le cadre de la pêche récréative d'espèces comestibles. Je ne vois pas pourquoi les députés libéraux seraient fiers de ne pas savoir combien de poissons nous pêchons dans l'océan. Comment comptent-ils gérer ce dossier s'ils ne peuvent pas faire ce calcul? Ils doivent connaître cette information. Savoir, c'est pouvoir.

Élargir et revoir la période de pêche à la morue permettrait de combler des lacunes dans les données scientifiques. Les gens pourraient aller à la pêche en octobre ou en novembre, si la journée est belle, ou même en décembre, s'ils le désirent. Les gens pourraient aller à la pêche la veille de Noël et attraper un poisson frais pour leur souper de Noël, si c'est ce qu'ils veulent, et si la mer est calme. On pourrait ainsi savoir comment les poissons migrent, pendant quelles périodes ils sont présents et combien de temps ils restent. Ce serait une excellente source de données à utiliser, s'il reste encore un service scientifique après le budget d'hier.

La menace pour la biomasse serait extrêmement faible. Une étude récemment publiée par le Centre for Fisheries Ecosystems Research de l'Université Memorial indique que par rapport aux pêches commerciales, les phoques du Groenland consomment 24 fois plus de morue, et c'est sans parler des phoques à capuchon, des phoques gris, des phoques barbus ou des phoques communs. À eux seuls, les phoques du Groenland consomment 24 fois plus de morue que ce qui est récolté par l'ensemble des pêches. Cette expansion des activités de pêche ne constituerait pas une menace pour la biomasse de morue et son rétablissement à l'avenir.

J'invite le député de Labrador, la députée de St. John's-Est, le député de Cape Spear et le député d'Avalon à répondre aux demandes pressantes de leurs concitoyens. Le député de Labrador a insisté pour dire que les libéraux étaient à l'écoute. Eh bien, s'ils sont à l'écoute, il est temps qu'ils fassent ce qu'on leur demande. Au lieu de fermer les yeux et de faire la sourde oreille, il est temps de faire ce qui s'impose pour les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, de leur accorder un accès équitable et de leur offrir les mêmes possibilités que les autres habitants du Canada atlantique et que ceux du Québec.

• (1825)

Mike Kelloway (secrétaire parlementaire de la ministre des Transports et du Commerce intérieur, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet d'une question qui intéresse grandement de nombreux habitants de ma circonscription, à savoir la Loi sur les pêches. Il s'agit d'une loi canadienne essentielle qui régleme nos pêches. Elle soutient les sciences halieutiques et constitue le fondement des collectivités côtières. Ayant eu le privilège, et ce fut un privilège, d'occuper le poste de secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, je soutiens que ce projet de loi comporte des lacunes et qu'il est peut-être dangereux.

Ce projet de loi pourrait perturber la pêche commerciale dans l'Est du Canada et priver les pêcheurs de la possibilité de gagner leur vie, et de nombreux pêcheurs récréatifs devraient payer pour pêcher leur nourriture. Le projet de loi cherche à changer complètement la gestion des pêches, à éliminer la gestion fondée sur les stocks et à passer à une gestion fondée sur les espèces. Cela menacerait toutes les pêches commerciales de l'Atlantique en mettant en péril la gestion des prises accessoires, les niveaux de prises dont dépendent nos pêches commerciales. Le quota de prises accessoires est fondé sur la santé des stocks et peut servir de filet de sécurité pour une pêche. Si les prises accessoires sont éliminées, la saison prend fin, peu importe le quota qui reste.

Si ce projet de loi était adopté et que les décisions en matière de pêche devenaient fondées sur les espèces, nous pourrions voir une réduction des prises accessoires dans bon nombre de nos stocks de poissons. Ce projet de loi aurait des répercussions sur un grand nombre d'espèces. Passons-les en revue. Il aurait une incidence sur le sébaste, le flétan, le hareng dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, l'aiglefin et même la pêche à la morue, pour laquelle le moratoire a récemment été levé.

Je pense que nous l'avons entendu ici. La gestion des pêches n'est pas un système universel. En créant une seule saison de pêche récréative, cela signifierait que, dans Sydney—Glace Bay, nous devrions pêcher en même temps que les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a une question fondamentale à se poser: pourquoi le député conservateur dit-il aux pêcheurs de Cap-Breton quand et comment ils devraient pêcher? Les pêcheurs

Affaires émanant des députés

de ma collectivité n'ont pas été consultés dans le cadre de ce projet de loi, et on ne devrait pas leur dire ce qui est le mieux pour eux.

En Nouvelle-Écosse, les habitants pêchent principalement l'aiglefin. Comme les stocks de cette espèce sont élevés, les limites quotidiennes sont plus élevées. Bien que la pêche à la morue soit autorisée, les stocks dans les environs de la Nouvelle-Écosse sont plus faibles que ceux du Nord. Les stocks de morue ne sont pas aussi abondants, et une limite quotidienne a été fixée pour le nombre de prises. Les approches en matière de gestion des espèces de poissons sont différentes selon les régions du pays parce que ce sont des endroits différents, où les niveaux de stock sont différents et les eaux sont différentes. Nous ne pouvons pas adopter une approche universelle en matière de gestion des pêches.

J'aimerais parler brièvement des consultations. Les décisions en matière de gestion des pêches doivent absolument prendre appui sur des consultations. Les comités consultatifs existent pour cette raison, parce que les consultations sont essentielles avant et pendant la saison de la pêche commerciale. Nous voulons nous assurer que les personnes les plus touchées ont voix au chapitre. Les comités consultatifs ont un rôle de partenaire et d'intervenant. Lorsque j'étais secrétaire parlementaire de la ministre des Pêches et des Océans, je rencontrais très souvent des pêcheurs et d'autres intervenants pour m'assurer que leur voix était entendue, sans intermédiaire. Les pêcheurs récréatifs, qui n'ont pas été consultés au sujet de ce projet de loi, m'ont fait part de leurs sérieuses préoccupations. Ce n'est pas ainsi qu'on prend des décisions importantes en matière de gestion des pêches, ou toute autre décision ayant une grande incidence.

Je suis conscient que les gens de Terre-Neuve et du Labrador réclament des changements dans le secteur de la pêche récréative. En tant que Cap-Bretonnais, je sais qu'il n'y a pas une grande différence entre les habitants du Cap-Breton et ceux de Terre-Neuve-et-Labrador. Je respecte ça, mais je serais très surpris que les Terre-Neuviens et les Labradoriens soient prêts à mettre en péril la pêche commerciale, étant donné tous les emplois et tous les débouchés économiques qu'elle crée, pour apporter les changements en question. Pour tout dire, le projet de loi menacerait le gagne-pain des pêcheurs commerciaux de l'ensemble du Canada atlantique et il pourrait entraîner des pertes d'emploi dans la circonscription que je représente. Ce serait dire aux gens de mon coin en particulier que nous pouvons prendre des décisions sans les consulter.

S'il y a un fil conducteur à la Chambre, et nous l'avons entendu ici, ce sont les consultations. Nous pouvons décortiquer ce mot. Par consultation, on entend des discussions constructives et structurées, des groupes de discussion. Il s'agit de s'asseoir avec des gens de toute la région pour prendre une décision déterminante qui pourrait très bien avoir une incidence sur la pêche. Nous devons faire mieux, et c'est pourquoi je voterai contre le projet de loi.

• (1830)

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, au Bloc québécois, nous essayons d'être rigoureux, de travailler en nous appuyant sur la science, sur les savoirs traditionnels et locaux.

Affaires émanant des députés

Au sujet de ce projet de loi, nous pensons qu'il serait intéressant de l'étudier notamment parce qu'il soulève plusieurs questions assez importantes. Quand on parle, par exemple, de périodes synchronisées de pêche pour un grand écosystème où il y a des particularités régionales, nous croyons qu'il y a des risques pour les espèces et cela pourrait être problématique. Une gestion unilatérale pourrait entraîner des problèmes.

Nos pêcheurs connaissent les ressources, le territoire et les vulnérabilités, mais il faut également les appuyer et se coordonner entre les régions. Nous craignons l'application de mesures unilatérales, particulièrement dans des situations comme celle du golfe du Saint-Laurent, où l'on observe un réchauffement rapide de l'écosystème et des espèces qui subissent des stress à cause du réchauffement aquatique, ce qui entraîne des déplacements. On l'a constaté avec la morue. Il y a aussi des interactions avec les autres espèces.

Il est certain pour nous que la science doit être au centre de cette démarche. Nous souhaitons que le principe de précaution soit appliqué. Le droit à la nature est aussi important, et, en ce sens, nous respectons et encourageons la présence des pêcheurs et des intervenants sur le terrain.

Toutefois, lorsque les contraintes sont trop nombreuses et appliquées de manière unilatérale, nous nous posons vraiment des questions. Il est certain que ce type de projet de loi mérite d'être étudié. Toutefois, pour l'instant, nous avons plus de doutes quant à l'application de mesures unilatérales. On le sait, même à l'intérieur du Québec, et je parle uniquement du Québec, il y a des particularités régionales, des manières de fonctionner et des évolutions rapides qu'on perçoit et que la science peine parfois à capter. Alors, imaginons ce que cela implique lorsqu'on élargit la portée à l'échelle de l'Atlantique.

Il est certain que le principe du projet de loi est intéressant. Toutefois, en ce qui concerne la manière dont il serait appliqué, nous nous interrogeons sur sa réelle nécessité. Nous souhaitons que la science soit au cœur du processus, que les gens sur le terrain soient impliqués, et, en ce sens, nous allons vouloir collaborer avec nos collègues.

• (1835)

[Traduction]

John Williamson (Saint John—St. Croix, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet de ce projet de loi fascinant. Je dois dire que chaque fois que j'entends un groupe de députés de Terre-Neuve-et-Labrador s'exprimer, mon vocabulaire s'élargit toujours un peu. Ils utilisent des termes — que ce soit dans le domaine de la pêche ou de la chasse — que l'on ne connaît pas dans le reste du pays, alors c'est toujours intéressant.

Voici ce que j'ai remarqué depuis que le député de Central Newfoundland est arrivé au Parlement, il y a à peine quatre ans. Avant, on ne connaissait pratiquement pas le caucus libéral de Terre-Neuve-et-Labrador; leurs députés ne parlaient presque jamais à la Chambre. Il a suffi de l'arrivée de ce député pour que le débat commence soudainement à changer. Nous avons commencé à entendre parler de questions importantes concernant Terre-Neuve-et-Labrador. Je me souviens qu'au cours de la dernière législature, il prenait la parole pour faire honte à ses homologues d'en face au sujet de questions qu'ils n'abordaient pas au Parlement.

Aujourd'hui, le député de Terra Nova—Les Péninsules prend à nouveau la parole. Il nous dit qu'il a déjà obtenu un certain succès avec son projet de loi. Le simple fait qu'il l'ait présenté a incité le

gouvernement à annoncer un examen de cette question, ce qui constitue une grande réussite dans un dossier important pour les députés de Terre-Neuve-et-Labrador.

Bien sûr, il ne faut pas oublier le troisième membre du trio, la députée de Long Range Mountains, qui n'a pas non plus froid aux yeux. On comprend pourquoi la représentation conservatrice à Terre-Neuve-et-Labrador est en pleine croissance. Je sais que, grâce à cette représentation, les prochaines années seront marquées par le dynamisme et la croissance dans cette région.

J'ai appris il y a longtemps, lorsque j'ai été élu pour la première fois, que si nous voulons savoir ce qui se passe dans le secteur des pêches, nous ne devons pas nous adresser au ministère des Pêches et des Océans, comme l'a clairement fait le député de Labrador; il faut aller au bout du quai pour parler aux pêcheurs d'ici. C'est ainsi que l'on découvre ce qui se passe: ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et, surtout, les façons d'y remédier. C'est exactement ce qu'ont fait aujourd'hui mes deux collègues de Terre-Neuve en soulevant cette question importante, en s'exprimant au nom de leurs concitoyens sur un sujet qui leur tient tant à cœur. Je le comprends.

Ce que beaucoup de gens dans cette ville et dans l'administration fédérale ne comprennent pas, à mon avis, c'est que les conditions météorologiques ne sont pas toujours favorables, que l'environnement ne coopère pas toujours, et que l'on doit faire preuve de souplesse, car il s'agit non seulement d'une ressource, mais aussi d'une activité que des habitants de la région de l'Atlantique pratiquaient bien avant que le Canada ne devienne le Canada, bien avant la fondation de ce pays, et certainement pendant des centaines d'années avant que Terre-Neuve-et-Labrador ne rejoigne la Confédération.

C'est tellement exaltant de voir les députés venir ici et débattre avec passion et conviction de projets de loi comme celui-ci et de leur incidence sur les collectivités et les gens dans leur région. Nous traversons une crise du coût de la vie. Il n'y a pas de meilleur moyen d'aider les familles dans leur région que de leur donner la possibilité de pêcher pour subvenir aux besoins de leur famille et de leur collectivité, ce qui a permis de bâtir Terre-Neuve-et-Labrador il y a des centaines d'années.

Je tiens donc à féliciter les députés d'avoir présenté le projet de loi, d'avoir parlé au nom de leurs collectivités et d'avoir fait avancer le dossier, qui connaîtra une issue favorable, selon moi. Lorsque le gouvernement commence à préparer une consultation sur un projet de loi présenté à la Chambre par un nouveau député qui n'est là que depuis quelques mois, on peut dire que celui-ci a déjà remporté une victoire, car il a forcé le gouvernement à agir.

Nous allons continuer de faire avancer ce projet de loi au Parlement. Je pense que nous allons ouvrir des brèches. Je sais que mes trois collègues de Terre-Neuve-et-Labrador ne se contenteront pas d'en débattre ici; ils vont ramener le débat chez eux et ils vont se battre pour défendre ces idées dans leurs villes, leurs collectivités et leurs circonscriptions, sur les ondes et dans les médias sociaux. Ils vont mettre leurs collègues dans une situation où il sera difficile à un plus grand nombre d'entre eux de ne pas voter pour le projet de loi. Je salue leur travail acharné.

Si nous tenons plus de débats de ce genre, nous aurons peut-être besoin, à un certain moment, d'un troisième canal d'interprétation pour que nous puissions tous comprendre le vocabulaire local de Terre-Neuve-et-Labrador. J'espère que ce sera le cas et que le débat se poursuivra très bientôt.

• (1840)

Le vice-président adjoint (John Nater): La période réservée à l'étude des affaires émanant des députés est maintenant écoulée. L'affaire retombe au bas de l'ordre de priorité du Feuilleton.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole au nom des contribuables bien réels d'Algonquin—Renfrew—Pembroke. Je tiens à affirmer très clairement que les contribuables canadiens sont bien réels, malgré les propos trompeurs tenus par la secrétaire d'État libérale dans sa réponse à ma question sur le prix des aliments et les taxes sur les carburants. Le Parti libéral a introduit un nouveau règlement sur les carburants qui exige que toute l'essence soit diluée avec encore plus d'éthanol. Ce règlement entraîne clairement une hausse du coût du carburant. Les libéraux prétendent que cette hausse est imaginaire.

À l'intention des libéraux qui m'écoutent, voici une citation directement tirée du règlement libéral: « Il est attendu que la hausse des dépenses en combustible aura une incidence disproportionnée sur les ménages à revenu faible ou moyen, ainsi que les ménages qui sont actuellement pauvres sur le plan énergétique ou susceptibles de le devenir. »

Le gouvernement a écrit ces mots. Il sait pertinemment que son règlement rend le carburant plus cher pour les Canadiens. Ces coûts supplémentaires ne sont pas imaginaires. Ils sont réels. Ils auront des répercussions disproportionnées sur les Canadiens à revenu faible ou moyen.

Les libéraux ne se soucient plus des Canadiens à revenu faible ou moyen. La base du Parti libéral est à l'image de son Cabinet: riche et privilégiée. Ce parti a complètement perdu le contact avec le Canadien moyen. Il ne cesse de répéter que sa solution à l'insécurité alimentaire est un programme d'alimentation géré par le gouvernement. Les Canadiens ne demandent pas la charité. Ils ne veulent pas dépendre de programmes d'alimentation. La seule chose qui est pire que de forcer les gens à dépendre de ces programmes, c'est d'en faire payer le prix aux enfants.

Il n'y a rien de gratuit. C'est probablement quelque chose que nous devrions enseigner aux enfants dans les écoles. Les libéraux ont emprunté de l'argent pour financer leurs nouveaux programmes sociaux. Cela signifie que les enfants qui mangent les repas payés par les libéraux avec de l'argent emprunté devront payer la note plus tard. À la fin de leurs études, ces jeunes vont recevoir une facture au lieu d'un diplôme. Emprunter de l'argent pour faire des cadeaux maintenant, c'est exactement le contraire d'un investissement. Au lieu de rentabiliser cet argent, on paie des intérêts sur la dette.

Le Canada est déjà passé par là. Pierre Trudeau avait besoin de l'appui du NPD pour son gouvernement minoritaire. Ils ont augmenté les dépenses tout en étouffant l'économie avec des mesures protectionnistes.

Justin Trudeau avait besoin de l'appui du NPD pour son gouvernement minoritaire. Ils ont augmenté les dépenses tout en étouffant

Motion d'ajournement

l'économie avec des mesures woke. Lorsqu'il s'agit de la dette, on dirait qu'ils disent toujours voir la lumière au bout du tunnel, mais c'est plutôt la sombre réalité qui est en train de les rattraper.

Le gouvernement peut prétendre que la réglementation coûteuse sur les combustibles, l'interdiction coûteuse des emballages alimentaires et la taxe sur le carbone nuisible pour l'économie sont des faiblesses, mais pour les Canadiens qui paient la facture, ces taxes sont bien réelles.

• (1845)

Wade Grant (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, la députée d'en face laisse entendre qu'une politique climatique responsable est un fardeau. Ce n'est tout simplement pas vrai. Les Canadiens, comme mon fils et ma fille, veulent un avenir sûr, un avenir où ils peuvent bien gagner leur vie, mettre du pain sur la table et respirer de l'air pur. Ils veulent aussi un gouvernement qui les protège contre les bouleversements climatiques et qui bâtit une économie gagnante dans un monde qui se dirige vers des énergies et des technologies plus propres.

Lutter contre les changements climatiques, c'est à la fois une obligation morale et une nécessité économique. Nous vivons des transformations historiques à l'échelle mondiale. L'année dernière, les investissements mondiaux dans les énergies propres ont atteint 2 billions de dollars, soit près du double de ce qui a été investi dans les combustibles fossiles. Les pays se livrent une concurrence féroce pour attirer les investissements dans les industries à faibles émissions de carbone, car ces industries créeront des emplois et stimuleront la croissance pour les décennies à venir.

Le budget de 2025, qui vient d'être présenté, tient compte de cette réalité. Il trace la voie à suivre pour consolider la position du Canada dans la course mondiale, non pas en imposant des interdictions, mais en favorisant les investissements et en donnant la priorité aux résultats. Le budget de 2025 prévoit des investissements dans les infrastructures et les technologies qui définiront l'économie de demain: l'expansion du nucléaire, les interconnexions du réseau électrique propre, les carburants à faible teneur en carbone comme l'hydrogène, les énergies renouvelables, les minéraux critiques et l'innovation industrielle de calibre mondial. C'est ainsi qu'on bâtit la prospérité dans un monde en pleine évolution.

La députée d'en face veut annuler des outils de lutte contre les changements climatiques comme la tarification du carbone pour les industries, mais cela ferait perdre des emplois aux Canadiens et nuirait à leur compétitivité. La tarification du carbone pour les industries, appuyée par une trajectoire de prix prévisible à long terme, est l'outil le plus efficace et le moins coûteux pour réduire les émissions et attirer des capitaux privés. Des experts indépendants confirment que la mesure n'a presque aucune incidence sur les dépenses des ménages, tout en offrant aux entreprises la certitude dont elles ont besoin pour investir.

Motion d'ajournement

Le budget de 2025 renforce ce système en améliorant le modèle, en assurant l'équité entre les provinces et en augmentant le recours à des outils comme les contrats sur différence pour le carbone afin que les entreprises puissent investir en toute confiance. Il s'agit d'une politique axée sur les résultats et la compétitivité. C'est important pour certains des principaux secteurs du Canada. Une réduction des émissions se traduit par une plus grande compétitivité pour l'acier, le pétrole et le gaz parce que les acheteurs mondiaux exigent de plus en plus des produits à faible teneur en carbone. Sans modernisation, nos exportations feront face à des obstacles, à des droits de douane et à une perte de parts de marché. L'annulation de la politique climatique ne protégerait pas les Canadiens; elle laisserait sur le carreau les travailleurs et les industries.

Notre approche est claire: stimuler les investissements, obtenir les plus grandes réductions d'émissions au coût le plus bas, garantir l'accès aux marchés mondiaux et bâtir une économie performante dans un monde à faibles émissions de carbone. Je crois que le budget de 2025 répond à ces objectifs.

Cheryl Gallant: Monsieur le Président, je vois dans les propos ressassés du secrétaire parlementaire que les libéraux n'écourent pas. Je sais bien que les libéraux sont trop arrogants pour prendre en considération les voix conservatrices, mais je leur ai en fait cité leurs propres mots. Ils continuent de prétendre que tout est imaginaire. On a compris. Ils refusent d'écouter les Canadiens qui se soucient du coût de la vie ou même de la réalité.

Avec le génie économique dont il se targue, le premier ministre pourrait peut-être expliquer au secrétaire parlementaire ce qui se passe quand une personne doit emprunter juste pour payer les intérêts de ses emprunts. Le gouvernement nous a entraînés dans une spirale d'endettement. Dire qu'on s'en tire mieux que les autres pays du G7, c'est comme se vanter d'être la personne la moins soûle lors d'une soirée organisée par Jeffrey Epstein.

Les Canadiens méritent un budget abordable pour une vie abordable. Ce qui ressort clairement du budget déposé hier, c'est que les libéraux ne se soucient que d'eux-mêmes.

Wade Grant: Monsieur le Président, le budget déposé hier ne laisse planer aucun doute sur notre orientation. Il fournit une certitude à long terme quant à la tarification du carbone pour les industries, et il met l'accent sur les mesures qui permettent de réduire le plus les émissions et qui produisent le plus d'avantages sur le plan de la compétitivité, et ce, au coût le plus bas pour les Canadiens.

Les politiques proposées ne sont pas des taxes imposées aux Canadiens, ce sont des outils économiques stratégiques qui récompensent l'innovation et protègent les emplois. Elles font en sorte que les secteurs sidérurgique, énergétique et manufacturier du Canada demeurent concurrentiels sur les marchés où les produits à faibles émissions de carbone sont en demande. Abandonner cette approche exposerait les travailleurs à des risques et les investissements iraient ailleurs.

Le budget de 2025 maintient la capacité de concurrence du Canada, crée un environnement sûr et place le pays en bonne position pour jouer un rôle de premier plan dans l'économie propre.

LA SANTÉ MENTALE ET LES DÉPENDANCES

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, ma question est très simple: la secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé croit-elle qu'il est bon que des gens fument du fentanyl dans des pipes à crack à côté des garderies et des écoles, oui ou non?

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue d'en face d'avoir soulevé cette question. Je sais qu'il se soucie sincèrement de la sécurité des collectivités et de la santé publique. Ce sont des questions qui me préoccupent grandement moi aussi.

En ce qui concerne les centres de consommation supervisée, je pense qu'il est important que les Canadiens comprennent comment ces centres sont établis et comment les décisions sont prises. La réalité, c'est que la décision d'autoriser l'ouverture d'un centre de consommation supervisée ou de tout autre centre répondant à un besoin urgent de santé publique revient en fin de compte aux provinces et aux territoires. Chaque ministre provincial et territorial de la Santé a le pouvoir d'accorder des exemptions en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.

Le rôle de Santé Canada se limite à examiner les demandes, mais ces administrations ont le dernier mot quand il s'agit d'autoriser ces services à fonctionner et de déterminer leurs modalités de fonctionnement. Bien que Santé Canada puisse approuver une demande, chaque organisme doit d'abord démontrer qu'il s'est conformé à toutes les lois et à tous les règlements locaux, dans sa municipalité, sa province ou son territoire et dans sa propre collectivité. S'il ne peut pas satisfaire à ces normes, ses demandes ne sont pas approuvées.

Il est tout aussi important de préciser que chaque auteur d'une demande doit prouver qu'il a véritablement consulté la communauté, c'est-à-dire les résidents locaux, les forces de l'ordre et les fournisseurs de services, qu'il prend des mesures de sécurité publique rigoureuses pour protéger le personnel, la clientèle et la communauté avoisinante, et qu'il a établi une relation de confiance avant d'ouvrir ses portes.

Nous savons qu'il s'agit d'un enjeu difficile qui suscite beaucoup d'émotions. La crise des drogues toxiques et des surdoses touche toutes les régions du pays, tant les grandes villes comme Toronto que les petites municipalités du Manitoba et d'ailleurs. Chaque vie perdue représente un enfant ou un voisin. Voilà pourquoi le gouvernement croit que nous devons utiliser tous les outils à notre disposition pour intervenir en trouvant un juste équilibre entre la santé publique et la sécurité publique. Il n'existe pas de solution universelle. Pour certaines communautés, il faut accroître l'accès aux traitements et aux services de rétablissement. Pour d'autres, il faut soutenir les programmes communautaires de prévention et de réduction des méfaits.

De façon générale, il faut investir dans les personnes et les organismes qui sauvent des vies au quotidien grâce à des programmes tels que le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances et le Fonds d'urgence pour le traitement. Notre objectif est simple: maintenir les personnes en vie et protéger les communautés.

• (1850)

Dan Mazier: Monsieur le Président, c'est incroyable. Honte à cette députée qui refuse de protéger les enfants. Elle refuse de dire que la consommation de fentanyl à proximité des garderies est dangereuse. Elle refuse de dire que la consommation de fentanyl à proximité des écoles est dangereuse. C'est incroyable. Elle refuse de dire que la consommation de fentanyl à proximité des terrains de jeux est dangereuse. Tous les parents savent que c'est insensé.

Pourquoi les libéraux permettent-ils la consommation de fentanyl à proximité des enfants? Pourquoi? Pourquoi diable faites-vous cela?

Le vice-président adjoint (John Nater): Encore une fois, les députés doivent s'adresser à la présidence.

La secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé a la parole.

Maggie Chi: Monsieur le Président, je terminerai en disant ceci. Pour lutter contre la crise des drogues toxiques et des surdoses, il faut faire preuve de compassion, de collaboration et d'engagement. Cela signifie qu'il faut continuer à écouter les voix dans les collectivités et dans les familles, ainsi que celles des experts en santé et en sécurité. Quiconque propose d'ouvrir un centre de consommation supervisée doit démontrer qu'il a consulté la collectivité et qu'il a mis en place un plan réfléchi pour répondre aux préoccupations locales. Cela signifie également qu'il faut travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin de s'assurer qu'ils disposent des ressources et de la marge de manœuvre nécessaires pour intervenir efficacement.

Si une province ou un territoire souhaite travailler avec nous pour prévenir les surdoses, réduire la propagation des maladies infectieuses et sauver des vies, notre gouvernement est toujours prêt à s'associer avec eux. Au bout du compte, il ne s'agit pas d'idéologie ou de politique. Il s'agit des personnes, des familles et des collectivités, et nous continuerons de les soutenir dans leur lutte pour sauver des vies et bâtir des collectivités plus sûres et plus saines pour tous les Canadiens.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Lori Idlout (Nunavut, NPD): *Uqaqtittiji*, le 19 septembre, j'ai posé une question sur le financement des organisations de chasseurs et de trappeurs du Nunavut, et le gouvernement n'a pas été en mesure de fournir de réponse. Les libéraux ne sont-ils pas conscients de leur obligation légale de veiller à la mise en œuvre de l'Accord du Nunavut et à ce que les organisations de chasseurs et de trappeurs bénéficient d'un financement adéquat?

Le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut finance les organisations de chasseurs et de trappeurs, dont le mandat consiste notamment à assurer la conservation et l'utilisation durable de la faune, à protéger les droits et les priorités des Inuits, et à réglementer l'accès à la faune. Malheureusement, les organisations de chasseurs et de trappeurs manquent de ressources.

Il existe une organisation de chasseurs et de trappeurs dans chaque communauté. Je leur ai rendu visite et j'ai constaté que la plupart de leurs bureaux se trouvent dans des locaux qui devraient être condamnés. Ils ne comptent qu'un seul employé de soutien et, malgré le manque de ressources, on attend d'eux qu'ils contribuent à la protection des droits de chasse des Inuits et à la gestion de la faune. Ils représentent la voix des Inuits dans les processus d'évaluation environnementale.

Le niveau de financement accordé par le gouvernement fédéral au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut a récemment été publié dans son rapport annuel pour l'année 2025. Il s'élève à environ 21 millions de dollars au total pour les 25 organisations de chasseurs et de trappeurs, ainsi que pour les 3 bureaux régionaux chargés de la faune. Si nos calculs sont exacts, cela représente environ 700 000 \$ par année pour chaque organisation de chasseurs et de trappeurs.

Motion d'ajournement

Je peux comparer cela au financement fédéral des projets d'extraction des ressources au Nunavut. Hier, les libéraux ont déposé leur budget, qui prévoit de l'argent neuf pour Ressources naturelles Canada afin de créer le Fonds souverain pour les minéraux critiques, qui, si nous avons bien compris, permettrait d'effectuer des investissements stratégiques dans des projets et des entreprises du secteur des minéraux critiques, notamment des investissements en capitaux propres, des garanties de prêt et des accords d'écoulement.

Selon ma lecture du budget, ce sont 2 milliards de dollars sur 5 ans, à compter de l'année prochaine, et 50 millions de dollars supplémentaires sur 5 ans pour Ressources naturelles Canada afin d'appuyer la mise en œuvre du fonds, ce qui représenterait environ 410 millions de dollars par an pour le financement des minéraux critiques. C'est 585 fois plus que ce que les libéraux donnent aux organismes inuits locaux qui protègent la faune, l'environnement et les pratiques culturelles. La comparaison est ahurissante.

Les libéraux donnent plus d'argent pour l'extraction des ressources naturelles des terres inuites que pour la protection de la faune et des pratiques culturelles. Cette approche n'est pas équilibrée. Les gouvernements libéraux et conservateurs sont doués pour présenter des excuses, mais pas pour agir à l'égard de la réconciliation.

Je mets le gouvernement au défi de renoncer à appliquer des politiques coloniales. Le gouvernement croit-il que c'est en veillant à ce que les chasseurs et les trappeurs aient moins de ressources que les entreprises d'extraction minière que le Canada sera fort?

• (1855)

Brendan Hanley (Parliamentary Secretary to the Minister of Northern and Arctic Affairs, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Nunavut d'avoir soulevé de sérieuses préoccupations au sujet du financement des programmes destinés aux Inuits et de la capacité des organisations de chasseurs et de trappeurs à participer aux évaluations environnementales. Elle fait de l'excellent travail pour défendre les intérêts du Nunavut. Ces préoccupations sont légitimes et elles méritent une réponse claire.

L'article 5.7 de l'accord du Nunavut énonce les caractéristiques particulières des droits de récolte des Inuits. Il établit des organisations de chasseurs et de trappeurs dans chaque communauté, ainsi que des organisations régionales des ressources fauniques chargées de gérer les quotas, de réglementer la récolte et de représenter les intérêts des Inuits dans le domaine de la gestion de la faune. Ces organisations ne sont pas optionnelles. Elles font partie des obligations issues des traités, et ce sont des institutions fondamentales dans le cadre de l'accord. Je remercie une fois de plus la députée de Nunavut d'avoir soulevé ces préoccupations. Les organisations du Nunavut ne reçoivent pas assez de financement depuis longtemps, et les coûts ont augmenté ces dernières années.

Le Canada finance le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, qui, à son tour, soutient ces organisations. Il s'agit d'une obligation légale. Il est entendu que ces organisations participent aux évaluations environnementales, gèrent la faune de manière durable et assurent le respect des droits de récolte des Inuits. Jusqu'à récemment, le financement de ces organisations était limité.

Motion d'ajournement

En mars 2025, le gouvernement du Canada a signé un nouveau contrat de mise en œuvre de l'Accord du Nunavut avec Nunavut Tunngavik Incorporated et le gouvernement du Nunavut pour la période de 2024 à 2034. Ce contrat prévoit 1,5 milliard de dollars de 2024 à 2034 et 77,6 millions de dollars chaque année par la suite pour soutenir Nunavut Tunngavik Incorporated, le gouvernement du Nunavut et cinq institutions gouvernementales, dont 27 organisations de chasseurs et de trappeurs et trois organisations régionales de protection de la faune. Ce financement renforcera leur capacité à participer aux évaluations environnementales et à gérer efficacement la faune.

En 2024-2025, le gouvernement du Canada a accordé un budget annuel de base renouvelé de plus de 7,5 millions de dollars au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, de 7,1 millions de dollars aux organisations régionales de protection de la faune et de 14 millions de dollars aux organisations de chasseurs et de trappeurs. Le financement est également ajusté chaque année en fonction de l'inflation. Une attention particulière a été portée au renouvellement pour veiller à ce que ces organisations disposent d'assez de ressources pour s'acquitter de leur mandat au titre de l'Accord du Nunavut. Cette base de financement renouvelée représente une augmentation d'environ 39 % pour le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et de 169 % pour les organisations régionales de protection de la faune et les organisations de chasseurs et de trappeurs. À mon avis, il s'agit d'une hausse importante.

Avant de terminer, j'aimerais prendre un moment pour souligner quelques autres éléments du budget de 2025 qui constituent de bonnes nouvelles pour les habitants du Nord. De nos jours, les gouvernements autochtones et territoriaux, les collectivités du Nord, les institutions financières et les sociétés de développement participent à la conception, au financement et à la direction de nombreux grands projets. Voilà la réconciliation en action. Notre objectif est de veiller à ce que les outils, le financement et les systèmes de réglementation fédéraux soutiennent la participation des communautés autochtones.

Je mentionnerai brièvement le Fonds d'infrastructure pour l'Arctique, d'une valeur de 1 milliard de dollars, qui sera financé sur quatre ans afin de soutenir le développement économique et la création d'emplois dans les collectivités du Nord tout en assurant la souveraineté du Canada. En plus de protéger et de promouvoir les intérêts du Canada et des Inuits du Nunavut, nous proposons de modifier la Loi sur les terres territoriales afin de favoriser une intendance responsable et respectable des terres de la Couronne au Nunavut. Je mentionnerai également brièvement l'engagement envers l'Université de l'Inuit Nunangat. Ce ne sont là que quelques mesures.

● (1900)

Lori Idlout: Uqaqtittiji. Je me réjouis de voir que le gouvernement libéral est conscient d'avoir des obligations juridiques en vertu de l'Accord du Nunavut. Malheureusement, certains investissements n'ont toujours pas suffisamment augmenté, comme je l'ai déjà dit. Je rappelle que j'ai rencontré les 25 organisations de chasseurs et de trappeurs. Certaines travaillent dans des bureaux qui devraient être condamnés. Nous devons veiller à ce qu'elles disposent des ressources nécessaires pour participer au processus d'évaluation environnementale.

Tout comme l'industrie, les organisations de chasseurs et de trappeurs contribuent à ce processus. Faut-il s'étonner que la voix de l'industrie soit beaucoup plus forte et influente que celle de ces organisations?

Je reviens donc à ma question: le gouvernement libéral va-t-il mieux financer les organisations de chasseurs et de trappeurs afin qu'elles puissent participer pleinement au processus d'évaluation environnementale?

Brendan Hanley: Monsieur le Président, je remercie encore une fois la députée de l'intérêt qu'elle porte aux programmes destinés aux Inuits et aux organisations de chasseurs et de trappeurs et de s'être entretenue directement avec ces organisations. Ces entités existent en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et sont essentielles à la gestion de la faune et aux évaluations environnementales.

La situation en matière de financement insuffisant a changé en mars 2025, lorsque le Canada a signé le contrat de mise en œuvre renouvelé de l'Accord du Nunavut pour une durée de 10 ans, prévoyant 1,5 milliard de dollars jusqu'en 2034, puis 77,6 millions de dollars par an par la suite. Cela comprend une augmentation de 39 % pour le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et de 169 % pour les organisations de chasseurs et de trappeurs et les organisations régionales de protection de la faune, les budgets annuels étant désormais indexés sur l'inflation.

Il y a beaucoup plus à dire sur le sujet et je continuerai certainement d'en discuter avec la députée.

Le vice-président adjoint (John Nater): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 4.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 5 novembre 2025

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
Ninette Piou	
Boulerice	3471
La vaccination	
Eyolfson	3471
La Mère de la Croix d'argent	
Barrett	3471
Le Gurpurab	
Sidhu (Brampton-Sud)	3471
Earle Eastman	
Williamson	3472
Linda Delisle	
El-Khoury	3472
Vic Brandl	
Zimmer	3472
Le Gurpurab	
Sodhi	3472
L'éradication de la poliomyélite	
Lake	3473
Yvan Loubier et Ève-Mary Thaï Thi Lac	
Savard-Tremblay	3473
La sécurité publique	
Saini	3473
Le prix des aliments	
Stevenson	3473
La marche Hope in Every Step	
Tesser Derksen	3473
La justice	
Arnold	3474
Basil Alias Odjick	
Chatel	3474
Le budget	
Motz	3474
Le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne	
Fancy	3474

QUESTIONS ORALES

Le budget	
Poilievre	3474
Carney	3475
Poilievre	3475
Carney	3475
Poilievre	3475
Carney	3475

La tarification du carbone	
Poilievre	3475
Carney	3475
Poilievre	3475
Carney	3475
La justice	
Poilievre	3475
Carney	3475
Le budget	
Blanchet	3476
Carney	3476
Blanchet	3476
Carney	3476
Blanchet	3476
Carney	3476
La tarification du carbone	
Poilievre	3476
MacKinnon	3476
Poilievre	3476
MacKinnon	3476
Poilievre	3477
Robertson	3477
Poilievre	3477
Hajdu	3477
Poilievre	3477
Hajdu	3477
Les finances	
Chong	3477
Long	3477
Chong	3477
Sidhu (Brampton-Est)	3478
Le budget	
Garon	3478
Joly	3478
Garon	3478
Joly	3478
Les finances	
Chambers	3478
Anand	3478
Chambers	3478
Solomon	3479
Mazier	3479
Turnbull	3479
Mazier	3479
Gull-Masty	3479
Berthold	3479
Lightbound	3479
La défense nationale	
Miedema	3479
McGuinty	3479
La tarification du carbone	
Davidson	3480

Zerucelli	3480	Les comités de la Chambre	
Davidson	3480	Langues officielles	
Belanger (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill)	3480	Baker	3485
Menegakis	3480	Procédure et affaires de la Chambre	
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	3480	Bittle	3485
Menegakis	3480	Loi sur le cadre national sur la publicité sur les paris sportifs	
Gainey	3480	Chagger	3485
Kramp-Neuman	3480	Projet de loi S-211. Présentation et première lecture	3485
Alty	3481	Adoption de la motion et première lecture du projet de loi	3485
Kramp-Neuman	3481	Les travaux de la Chambre	
MacDonald (Malpeque)	3481	Kayabaga	3486
Borrelli	3481	Motion	3486
Zerucelli	3481	Adoption de la motion	3486
Vien	3481	Les comités de la Chambre	
Guilbeault	3481	Procédure et affaires de la Chambre	
Vien	3481	Motion d'adoption	3486
Lightbound	3481	Bittle	3486
L'infrastructure		Adoption de la motion	3486
Al Soud	3482	Pétitions	
Robertson	3482	L'environnement	
La justice		Johns	3486
Strahl	3482	Le bien-être des oiseaux	
Fraser	3482	Anderson	3486
Strahl	3482	Un projet de logements supervisés	
Sahota	3482	Vis	3486
Thomas	3482	L'atténuation des inondations	
Sahota	3482	Vis	3486
Les affaires du Nord		L'immigration et la citoyenneté	
Harrison	3482	Zahid	3487
Chartrand	3483	Les droits de la personne	
La tarification du carbone		May	3487
Godin	3483	La sécurité publique	
Provost	3483	Mazier	3487
Le budget		Postes Canada	
May	3483	Boulerice	3487
MacKinnon	3483	La Cour pénale internationale	
Présence à la tribune		Boulerice	3487
Le Président	3483	Les affaires étrangères	
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT		Boulerice	3487
La Loi sur la citoyenneté		Postes Canada	
Projet de loi C-3. Troisième lecture	3483	Wagantall	3488
Adoption de la motion	3485	La sécurité publique	
Troisième lecture et adoption du projet de loi	3485	Davies (Niagara-Sud)	3488
AFFAIRES COURANTES		Les organismes de bienfaisance	
Les affaires étrangères		Au	3488
Sidhu (Brampton-Est)	3485	Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
Les affaires étrangères		Lamoureux	3488
Sidhu (Brampton-Est)	3485	Demandes de documents	
Réponse du gouvernement à des pétitions		Lamoureux	3488
Lamoureux	3485		

Privilège**Les documents budgétaires distribués aux députés**

Ste-Marie 3488

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**Le budget****L'exposé financier du ministre des Finances**

Motion 3489
Poilievre 3489
Lamoureux 3494
Simard 3494
May 3494
Ruff 3495
Bonin 3495
Blanchet 3496
Amendement 3498
Lamoureux 3498
Strauss 3498
Perron 3499
Joseph 3499
May 3499
Casey 3500
Noormohamed 3501
Waugh 3501
Savard-Tremblay 3501
Noormohamed 3501
Van Popta 3503
Ross 3503
Simard 3504

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**La Loi sur les pêches**

Rowe 3504
Projet de loi C-237. Deuxième lecture 3504
Cormier 3506
Savard-Tremblay 3506
Viersen 3507
Morrissey 3507
Earle 3507
Deschênes 3508
Small 3510
Kelloway 3511
Bonin 3511
Williamson 3512

MOTION D'AJOURNEMENT**La tarification du carbone**

Gallant 3513
Grant 3513

La santé mentale et les dépendances

Mazier 3514
Chi 3514

Les affaires autochtones

Idlout 3515
Hanley 3515

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>